

Le R. P. A. Jasmin, o.m.i., principal de l'école Normale de V.-Marie

Doyen de la faculté de philosophie de l'Université d'Ottawa. — Professeur depuis 25 ans. — Un poste de confiance.

HONNEUR MÉRITÉ

Le R. P. Aimé Jasmin, O.M.I., D.Ph., doyen de la faculté de philosophie de l'Université d'Ottawa, et professeur de cette science à cette même institution depuis 24 ans, a été nommé premier principal de la nouvelle école normale de Ville-Marie, P.Q., par le Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec, réuni hier à Québec même. Un télégramme reçu ce matin nous apprend la nouvelle et la confirme.



1er PRINCIPAL
 Le R. P. AIME JASMIN, O.M.I., D. Ph., doyen de la faculté de philosophie à l'Université d'Ottawa, et professeur depuis plus de 24 ans, a été nommé premier principal de la nouvelle école normale de Ville-Marie, P.Q., par le Conseil de l'Instruction Publique de la province de Québec.

VILLE-MARIE

Ville-Marie est dans le diocèse de Halleybury, dont S. E. Mgr Louis Rhéaume, O.M.I., ancien professeur à l'Université d'Ottawa, est le titulaire. La nomination du R. P. Jasmin à ce poste important a été préconisée par Monseigneur Rhéaume lui-même, et fut agréée. La fondation d'une école normale à Ville-Marie, devant servir à la région du Témiscamie, est décidée depuis au mois de septembre prochain. L'école est en ce moment en construction et sera terminée pour cette époque. Comme celle de Hull elle sera des plus modernes, et confiée aux R. P. Grisez de la Croix dont la maison-mère est à Ottawa.

LA MÉDAILLE TYRRELL À M. L. J. BURPEE

Elle lui est décernée hier à la convention de la Société Royale du Canada.

HOMME DISTINGUÉ

TORONTO, 21. — (P.C.) M. Lawrence J. Burpee, d'Ottawa, rédacteur au Canadian Geographical Journal, a obtenu la médaille Tyrrell de la Société Royale du Canada, qui tient ici sa convention annuelle. Cette médaille lui a été présentée hier soir en même temps que les présentations faites au Dr P.-G. Banting et au juge Adjuitor Rivard. Le Dr Charles Camels, sous-ministre des Mines du Canada, fit l'éloge de M. Burpee, qu'il représente comme le fondateur de la Société Historique Canadienne, faisant ressortir le fait qu'il est une éminente autorité en histoire du Canada.

M. Burpee, qui est secrétaire canadien de la Commission Conjointe Internationale, et a obtenu la médaille Tyrrell pour travaux sur l'histoire du Canada, est accompagné (suite à la 12^{ème} page)

LE NOUVEAU PRINCIPAL

Le nouveau principal, naquis à Sainte-Genève, de Montréal, le 25 Juin 1877. Il fit ses études primaires à l'école paroissiale, et ses études classiques jusqu'à la rhétorique au Petit Séminaire de Montréal, sous la direction des MM. de Saint-Sulpice, où il obtint son baccalauréat ès lettres. En 1898, le R. P. Jasmin entra au noviciat des R. P. Oblats de Marie Immaculée, à Lachine (maintenant Ville-la-Salle) où il prononça ses premiers vœux de religion. De là, il passa au Scolasticat des Oblats à Ottawa-est, en 1899, où il fit ses études philosophiques et théologiques. Au mois de septembre 1900, il prononça ses vœux perpétuels, et le 19 Juin 1904, dans l'église Sainte-Famille, de l'Ontario, il recevait l'onction sacerdotale de Sa Grandeur Monseigneur Pascal, O.M.I., évêque de Prince-Albert.

PROFESSEUR EN 1905

Avant terminés ses études et obtenu sa licence en théologie, il reçut en 1905, son premier obédience, le nommant professeur de philosophie au Scolasticat. En 1906, il devenait professeur de philosophie à l'Université d'Ottawa, poste qu'il conserva jusqu'à aujourd'hui, mais, vingt-cinq ans plus tard, cinquante années d'un enseignement solide et consciencieux ont attiré sur le R. P. Jasmin l'attention de ses supérieurs et des autorités ecclésiastiques et lui ont valu le poste de confiance qu'il occupe désormais. Les nombreux élèves qu'il a formés à la saine philosophie ne seront pas surpris de cette promotion justement méritée; ils regretteront cependant, avec l'élite de la capitale, le départ de l'Université l'un de ses professeurs les plus méritants.

POSTES IMPORTANTS

En plus de ses fonctions de professeur, le R. P. Jasmin a rempli des charges importantes à l'Université d'Ottawa. Il était membre du sénat académique, et pendant de nombreuses années, membre du conseil d'administration, soit à titre de préfet de discipline, soit à titre de secrétaire. C'est en 1927 qu'il fut élu doyen de la faculté de philosophie et membre du conseil des finances, postes qu'il occupa encore.

LE RECRUTEMENT

Pendant ses vacances, chaque année, le R. P. Jasmin s'est occupé particulièrement de la question si importante à l'Université, du recrutement des élèves. Ses succès dans ce genre de travail, l'un des plus ardu imposés aux éducateurs ont dépassé toutes les espérances. De nombreux élèves lui doivent d'avoir été dirigés vers la grande institution bilingue de la capitale.

COURS SPECIAUX

En plus de ses cours réguliers de philosophie aux élèves de l'Université, le R. P. Jasmin donnait un cours spécial extra-mural de cinq heures par semaine. Nombreux étaient les personnes qui suivaient ponctuellement ces cours. Les autorités de l'Université nous apprennent que ces cours spéciaux seront maintenus l'an prochain.

Le nouveau principal de l'École Normale de Ville-Marie, entrera en fonctions au mois de septembre. Il aura ses bureaux à l'école même et résidera à la maison des Oblats, de Ville-Marie.

Le Dr Jasmin se joint sincèrement aux nombreux amis du R. P. Jasmin pour le féliciter et lui souhaiter plein succès dans ses importantes fonctions.

WEGENER ÉTAIT ENSEVELI PRÈS DE SES SKIS

On croit qu'il a succombé à la maladie, étant enveloppé de fourrures.

SON COMPAGNON

BERLIN, 21. (P.A.)—Les rigueurs de l'Arctique ont fait une autre victime. Des nouvelles reçues hier disent qu'on a trouvé le corps du professeur Alfred-L. Wegener, chef de l'expédition allemande du Groenland central. Il était disparu depuis le premier novembre, date où il partit avec un compagnon indigène pour sa base, du côté ouest du cap de glace du Groenland, distance d'environ 250 milles. Le corps fut trouvé à environ 90 milles de son camp central à Eismitte, point de départ. Il était enseveli sous la neige, près d'une paire de skis. Le fait que le corps portait des vêtements de fourrure porte à croire que Wegener n'a pas été gelé à mort, mais qu'il a succombé apparemment à la maladie. Ses effets personnels n'étaient pas à cet endroit, et on présume qu'ils ont été transportés par son compagnon, Rasmus, dont il n'est pas fait mention dans la nouvelle reçue ici.

Wegener, qui était âgé de 50 ans, se mit en tête d'une expédition au Groenland en avril 1930, avec l'intention de passer dix-huit mois afin de recueillir des données météorologiques et scientifiques.

RADICAUX ALLEMANDS



L'esprit de la nouvelle Allemagne semble se réveiller sur ces visages de jeunes radicaux de Berlin, photographiés lors de la parade annuelle du premier mai à Berlin. On voit ici le drapeau fasciste.

24e ENFANT

(De la Presse Canadienne)
 QUEBEC, 21. — M. Télesphore Simard, ancien maire de la vieille capitale, a le plaisir d'annoncer aujourd'hui la naissance de son 24^e enfant: une fille. Des vingt-quatre enfants, onze vivent. M. Simard s'est marié deux fois.

CE PROJET DE DÉPORTATION A ÉTÉ REJETÉ À WINDSOR-EST

UN ECHEVIN RECOMMANDE PLUS DE SEVERITE DANS L'ADMISSION DES ÉTRANGERS AU CANADA.

(De la Presse Canadienne)
 WINDSOR, Ont., 21.—Le conseil municipal de Windsor-est a étudié et rejeté hier le projet de déportation des communistes et des indésirables, tel que lancé récemment par la ville de Sudbury. L'échevin Parachuk a déclaré que la classe de citoyens visés par ce projet se faisaient généralement naturaliser avant de révéler leurs tendances rouges. Plutôt que de les déporter et d'inquiéter les Canadiens naturalisés, l'échevin Parachuk recommande d'être plus sévère dans l'admission des étrangers au pays.

Directives du Pape au sujet d'engagements entre étudiants

CITE VATICANE, 21. (P.A.)—Les rapports des récents engagements entre étudiants fascistes et catholiques dans trois villes italiennes ont été soumis aujourd'hui à la considération du Vatican. L'Observateur Romano dit que le Pape Pie XI a conféré avec le docteur Rightetti, président de la fédération catholique italienne, lundi concernant l'opposition belliqueuse des groupes fascistes universitaires aux activités des étudiants catholiques à Bari, Modène et Parme. On dit que les quartiers catholiques ont été détruits.

On cite le Souverain Pontife comme ayant dit au docteur Rightetti: "Vous devez vous avertir immédiatement lorsque ces événements se produisent, vu que nous sommes en meilleure position de traiter de ces questions".

On dit qu'à la rumeur voulant que le gouvernement abolisse les fédérations, le Pape a répondu: "Vous devez avoir de la patience et travailler même en des conditions désavantageuses".

LES MANUFACTURIERS CONTRE LA RÉDUCTION DES SALAIRES

TORONTO, 21. (P.C.)—Non pas de réduction de salaires, mais la semaine de cinq jours, qui permettrait d'employer plus de gens et d'augmenter l'efficacité de la production: voilà ce que préconisent les principaux manufacturiers de membres des Etats-Unis, a déclaré aujourd'hui Norman McClave, de Grand Rapids, Michigan, président de l'Association Nationale des Manufacturiers de Meubles. L'association, qui s'est réunie hier soir de 40 heures et qu'ils avaient réalisé des économies dans le coût de la production, tout en conservant un état enviable de production.

TORONTO, 21. (P.C.)—Non pas de réduction de salaires, mais la semaine de cinq jours, qui permettrait d'employer plus de gens et d'augmenter l'efficacité de la production: voilà ce que préconisent les principaux manufacturiers de membres des Etats-Unis, a déclaré aujourd'hui Norman McClave, de Grand Rapids, Michigan, président de l'Association Nationale des Manufacturiers de Meubles. L'association, qui s'est réunie hier soir de 40 heures et qu'ils avaient réalisé des économies dans le coût de la production, tout en conservant un état enviable de production.

mutuels sur la production et le coût d'opération.

Le sentiment général parmi les grands manufacturiers, dit M. McClave, est de maintenir les salaires à leur niveau actuel. Dans nos assemblées, les manufacturiers ont été appelés à faire connaître leurs vues, et ils se sont prononcés fortement contre les réductions de salaires aux Etats-Unis dans le moment. Plusieurs manufacturiers nous ont dit avoir adopté la semaine de 40 heures et qu'ils avaient réalisé des économies dans le coût de la production, tout en conservant un état enviable de production.

PICS MAJESTUEUX



Le mont Redoubt, dont les pics élevés dominent le lac Amethyst, dans le parc national Jasper, Alberta. Les montagnes Rocheuses offrent plusieurs scènes de ce genre. (Photo du C. N. R.)

EMPLOYÉS DE L'O. E. R. ET LES SALAIRES

En attendant la fin de l'audience, ils sont payés "à compte".

DIX POUR CENT

Les conducteurs, garde-moteurs et employés de remises de tramways de l'Ottawa Electric Railway ont reçu des salaires moins élevés qu'ils ne le croyaient, et ont été payés "à compte".

Le major F.-D. Burpee, vice-président et gérant général de l'O.E.R., a dit que les chèques étaient des paiements à compte parce que la commission de conciliation n'avait pas terminé son audience. Il n'a pas voulu révéler le montant de la réduction et si les employés du bureau avaient été payés "à compte".

Une commission de conciliation siège actuellement sur la réduction de dix pour cent dans les salaires demandée par la compagnie, M. A.-C. Boyce, C.R., est président de la commission. Il siège en compagnie de M. Redmond Quinn, C.R., représentant de la compagnie, et de M. Hald-Burns, représentant des employés. À la séance de mardi dernier, le major Burpee, en présentant le côté de la compagnie, dit que si la commission n'accordait pas une réduction de salaires de dix pour cent, l'O.E.R. refuserait respectivement la décision du tribunal. Hier, quand M. Magnus Sinclair de Toronto, membre exécutif de l'association amalgamée des employés de tramways et de chemins de fer d'Amérique, critiqua l'attitude de la compagnie, il y eut quelques prises de bec entre le représentant des employés et le major Burpee. M. Sinclair poursuivra la présentation de ses faits quand l'audience reprendra ses séances demain matin à 10 h. 30.

PRELAI JOUBLAIRE

PORTLAND, Oregon, 21.— Son Excellence Edward D. Howard, archevêque de Portland, observera le 25^e anniversaire de son ordination le 2 juin prochain. Evêque auxiliaire de Davenport, Iowa, le 8 avril, 1924. Son Excellence a été promu archevêque le 30 avril, 1926.

On prévoit un débat mouvementé sur la Commission du tarif



Le docteur F.-G. BANTING, gagnant de la médaille Flavelle de la Société Royale du Canada.

Caucus libéral hier. — Critiques de la nouvelle commission. — Clause d'assermentation.

PAS UN SÉNAT

Un compliment du parti conservateur au parti libéral?

LA PROTECTION

(Galerie de la presse)
 La nouvelle commission du tarif que le très honorable R. B. Bennett a l'intention d'établir, a été au caucus du parti libéral hier, le sujet de vives critiques. Cela laisse présager que lorsque le premier ministre présentera son bill, un débat sérieux sera soulevé sur la question.

L'opposition fera porter ses critiques sur plusieurs points comme nous allons le voir tout à l'heure. En l'absence de l'honorable Charles Marcell, doyen du parti libéral, M. John Power Howden, député de St-Boniface, a présidé le caucus. La visite de M. Fourmier, ancien député de Bellefleur, a créé une vive surprise. Il a été l'objet d'une véritable ovation. À la fin de la réunion il a prononcé un bref discours qui a soulevé l'enthousiasme général. Cet impromptu a été très apprécié par tous les membres du parti.

LE PROJET DE COMPAGNIE DE CRÉDIT ADOPTÉ

Au conseil de la S. d. N. — Ratification du pacte général des règlements pacifiques.

SUR HYPOTHÈQUE

GENÈVE, Suisse, 21. (P.A.) — Le conseil de la Société des Nations a officiellement approuvé aujourd'hui une proposition de la commission pan-européenne préconisant l'établissement d'une compagnie internationale de crédit sur hypothèque. Il a également étudié d'autres questions moins importantes avant de clore sa réunion.

PREMIERE CRITIQUE

Toutefois l'opposition n'est pas prête à accepter le bill du gouvernement tel que proposé. La première critique porte sur la période de temps pour laquelle les nouveaux commissaires seront nommés. M. Bennett se propose de nommer ses commissaires pour dix ans. Les députés libéraux trouvent que c'est un peu trop engager l'avenir.

Une commission du tarif n'est pas le Sénat. On comprend facilement que le gouvernement au pouvoir désigne de ses commissaires pour siéger à vie à la Chambre Haute. Mais il n'en va pas ainsi pour les commissaires.

En se basant sur le principe même sur lequel la nouvelle commission sera formée, il est dangereux de nommer des commissaires à long terme. Advenant une élection générale, et le retour au pouvoir du parti libéral, celui-ci se verrait en mauvaise posture avec une commission du tarif qui serait hostile à sa politique tarifaire de protection mitigée.

Si le gouvernement actuel est d'avis et proclame que la commission doit se composer d'individus sympathiques à ses idées tarifaires, le parti libéral se prévaut du même droit. Si les prochaines élections reviennent au pouvoir, il n'aimera certainement pas que la commission du tarif soit opposée à ses propres vues. Le gouvernement serait peut-être bien avisé s'il nommait ses commissaires pour moins longtemps.

SECONDE CRITIQUE

Les députés ont aussi critiqué la clause du bill qui parle d'assermentation. Il est dit en effet dans le bill que présentera M. Bennett: "La commission possédera le pouvoir d'assermenter les témoins devant elle et de les obliger à rendre témoignage sous serment, ou sur déclaration solennelle si ce sont des personnes autorisées à faire cette déclaration en matière civile, et à produire les pièces et choses que la commission juge utiles".

On a fait ressortir qu'une autre clause annule pratiquement l'effet de cette première disposition. "Nul ne doit être contraint contre son gré, de comparaître pour rendre témoignage ou produire des pièces ou autres choses à un endroit situé

POLITIQUE TARIFAIRE

La discussion principale, comme nous le disions tout à l'heure, a porté sur la création de la nouvelle commission du tarif. On a bien compris que l'opposition ne pouvait pas empêcher la nomination de nouveaux commissaires. Le gouvernement a une majorité qu'il peut faire jouer au moment opportun. De plus on a convenu que la commission tarifaire de M. Bennett devrait nécessairement effectuer la politique tarifaire du gouvernement.

Le parti conservateur crée cette commission dans l'espoir, et dans le but qu'elle mettra la politique protectionniste du gouvernement en vigueur.

L'ÉLECTION DE M. HENDERSON EST APPROUVÉE

L'Angleterre honorée du choix. — L'Allemagne satisfaite. — Grand projet agricole.

OPPOSITION RUSSE

GENÈVE, (P.A.) 21. — L'honorable Arthur Henderson, secrétaire des Affaires étrangères d'Angleterre, a annoncé à l'ouverture de la séance du conseil de la Société des Nations aujourd'hui que le gouvernement anglais approuvait son élection à la présidence de la conférence du désarmement en 1932.

Il a donné lecture d'un message du Premier Ministre Ramsay MacDonald exprimant son grand plaisir de l'honneur fait au délégué anglais.

Le président Julius Curtius, ministre des Affaires étrangères allemand, a exprimé la satisfaction du conseil, disant qu'il aurait été impossible de trouver meilleur président et que le choix de M. Henderson était excellent pour le succès de la conférence.

PROJET AGRICOLE

GENÈVE, Suisse, (P.A.) 21. — Un projet destiné à soulager la détresse des fermiers européens a été approuvé hier soir par la commission pan-européenne. Il s'agit entre autres de la fondation d'une compagnie internationale de crédit agricole qui prêterait de l'argent aux cultivateurs en besoin et prendrait comme garanties des hypothèques sur leurs fermes.

Premier produit des efforts de la Commission pour la reconstruction de l'Europe, le projet a reçu l'appui d'une majorité de représentants des membres européens de la Société des Nations mais la Russie a élevé la voix pour exprimer sa dissidence.

CREDIT INTERNATIONAL

Une compagnie internationale de crédit serait lancée avec capital versé de \$5,000,000 et capital autorisé de \$50,000,000. Le plan sera exposé dans une convention écrite qui sera présentée à l'adresse de l'honorable sénateur Edward Tobin, à qui il a succédé comme député de Richmond. M. Tobin fut nommé sénateur par les libéraux, l'année dernière, avant la dissolution des Chambres.

Une série de questions qu'il avait inscrites:

1. A quelle date M. Edward Tobin a-t-il été nommé sénateur?

2. Lors de sa nomination possédait-il la qualification financière requise?

3. Le gouvernement a-t-il l'intention de faire une enquête sur ce sujet?

4. Quelle division représentait-il?

5. Possédait-il l'Instruction requise?

Le chef du parti libéral, avant de passer à l'ordre du jour, fit allusion à la question de M. Laflèche. "Il y a aux procès-verbaux de la Chambre aujourd'hui, dit-il, une question se rapportant à l'honorable sénateur Tobin. Celui qui a

UN DÉPUTÉ EST CRITIQUÉ POUR IMPERTINENCE

Le premier ministre, le chef libéral et le président d'accord.

À LA CONFÉRENCE

(Galerie de la Presse)
 Les députés doivent forcément faire attention aux questions qu'ils insèrent soit aux procès-verbaux, soit au feuilleton de la Chambre. De récents exemples montrent que l'on peut facilement se laisser aller à certaines exagérations. Les questions posées par exemple au sujet de l'honorable Lemieux et de l'honorable Dandurand étaient pour le moins déplacées. Nous disons cela en nous tenant aussi éloigné que possible des querelles et des rancunes de parti.

On dépasse parfois les limites. C'est ce qui est arrivé hier.

M. F. J. Laflèche, de Richmond-Wolfe, a été critiqué, à l'ouverture de la séance, par le premier ministre R. B. Bennett, son chef; le chef de l'Opposition libérale, M. W. L. Mackenzie King, et par le président de la Chambre, l'hon. Black.

M. Laflèche avait inscrit au procès-verbal de la Chambre une question impertinente à l'adresse de l'honorable sénateur Edward Tobin, à qui il a succédé comme député de Richmond. M. Tobin fut nommé sénateur par les libéraux, l'année dernière, avant la dissolution des Chambres.

Pronostics

TORONTO, 21. — La dépression qui se concentrait hier matin sur la Baie Georges, se dissipa ce matin dans le nord-ouest. La pression est élevée par contre dans la majeure partie des Etats-Unis et du nord-est canadien. Il a négligé dans plusieurs endroits du nord de l'Ontario, et plus dans le sud de même que dans le sud de Québec. Il y a eu aussi de légères averses dans certains endroits de l'Alberta, mais ailleurs dans l'ouest, le temps resta beau et frais. Il y a un épais brouillard dans la baie de Bundy et au large de la Nouvelle-Ecosse.

Pronostics

Vallée de l'Outaouais et Haut-Saint-Laurent: vents faibles modérés de l'ouest au nord-ouest. Beau et frais ce soir et demain.

Maximum hier... 82
 Minimum durant la nuit... 64
 A 8 heures ce matin: Prince Rupert, 46; Victoria, 50; Kamloops, 44; Calgary, 32; Edmonton, 32; Prince Albert, 33; Winnipeg, 36; Sault Ste-Marie, 46; Toronto, 53; Kingston, 54; Ottawa, 58; Montréal, 60; Québec,

Les États-Unis ont 16 divorces par 100 mariages

WASHINGTON, 21.— Selon la Statistique américaine pour 1929, la proportion des divorces aux mariages a été de seize pour cent. Les mariages ont augmenté de 42 pour cent sur 1928, soit un total de 1,232,859 mariages tandis que les divorces ont augmenté de 28 pour cent de 1928 à 1929 ou 201,468 divorces en tout. D'autre part le taux de 1.66 par 1,000 pour les divorces en 1929 était le plus élevé dans l'histoire du pays.

ATTITUDE DES ORANGISTES TRÈS À POINT

L'Ordre d'Ontario condamne le premier ministre Henry et M. Price.

LES CINQ POINTS

TORONTO, (P.C.) 21. — "Toute la puissance et l'influence de l'Ordre d'Ontario dans les prochains jours seront immédiatement lancées à l'appui d'une protestation sérieusement militante et énergique adressée directement au premier ministre, le T. Hon. R.-B. Bennett, contre tout 'accommodement' de l'Acte britannique de l'Amérique du Nord; contre tout amendement de la loi de navigation et contre toute intervention ou tout changement dans le droit d'appel au Conseil Privé," dit aujourd'hui le Mail and Empire.

"Une résolution incorporant cette expression de protestation a été rédigée comme mesure d'urgence par les chefs orangistes de la province et après étude elle sera transmise à Ottawa avec une puissante pression d'ici aux trois prochains jours", ajoutait le même journal.

Alarmés par les récentes conférences à Ottawa entre les représentants des gouvernements du Dominion et des provinces, au sujet de l'acte de validité des lois coloniales et l'acte de Westminster, les chefs de la Grande Loge critiquent le premier ministre de l'Ontario, l'hon. George S. Henry, et le procureur-général W.-H. Price pour avoir pris part à la conférence d'Ottawa et pour avoir consenti à assister à une autre conférence constitutionnelle "pour déterminer les conditions sur lesquelles les provinces de l'acte de l'Amérique britannique du Nord pourront désormais être amendées ou modifiées".

Toute la question fut le sujet d'un discours prononcé hier soir par M. Russell Nesbitt, C.R., M.P.P., à la Loge Prince Albert. M. Nesbitt a soutenu que le premier ministre Henry et M. Price n'étaient pas autorisés à assister à cette conférence; que l'affaire n'avait pas été discutée par la Législature d'Ontario et que, sans l'autorité d'une résolution de la Législature, leur participation à la conférence n'avait pas sa raison.

(suite à la 11^{ème} page)

On prévoit un débat mouvementé sur la Commission du tarif

(Suite de la 1ère page)

hors de la province dans laquelle... On prévoit un débat mouvementé sur la Commission du tarif

TROISIÈME CRITIQUE... Les députés libéraux, en caucus, ont aussi critiqué un autre article du bill. Le voici:

Si des témoignages ou des renseignements de nature confidentielle, relativement aux affaires ou opérations de quelque personne, firme ou corporation, sont données ou recueillies au cours d'une enquête, les témoignages ou les renseignements ne doivent pas être rendus publics de manière que qu'ils puissent servir un commerçant concurrent ou rival de la personne, firme ou corporation, respectivement, mais le présent paragraphe ne doit pas s'appliquer à une enquête instituée sous le régime du paragraphe trois de l'article quatre de la présente loi.

Quiconque enfreint l'une des dispositions du présent paragraphe est passible, après déclaration sommaire de culpabilité, d'une peine d'au moins mille dollars ou d'un emprisonnement de deux mois.

L'opposition soutient que cette clause est trop vague. Tous les témoignages, qu'ils soient de nature confidentielle ou autre, du moment qu'ils touchent à des questions tarifaires et qu'ils peuvent être nécessaires pour la compréhension des problèmes du tarif, devraient être publiés. Le public a droit de connaître ce qui se passera en arrière de rideaux de la commission, du moment que cela regardera le tarif. L'opposition s'est affirmée catégoriquement là-dessus.

Mais toutefois, si ces témoignages ne se rapportent pas directement au tarif, ils peuvent être maintenus dans le secret. Sinon, le public a droit de les connaître.

De plus, la publication des comptes rendus des séances publiques de la commission doit être publiée sans retard. Il serait parfaitement inutile d'avoir ces comptes rendus quelque temps après les séances. La valeur des renseignements obtenus serait diminuée de moitié.

UN COMPLIMENT... La création de la nouvelle commission serait-elle un compliment au parti conservateur voudrait payer au parti libéral? C'est ce que les députés libéraux seraient tentés de croire. Après tout, quoi qu'en disent les conservateurs, cette nouvelle commission n'est qu'un copier de l'ancienne.

Le Bill est divisé en deux parties. La première rapporte à la constitution, aux pouvoirs et aux devoirs de la Commission (Articles 1 à 10), et la deuxième substitue la Commission du tarif au Conseil des douanes (Articles 11 à 14).

La Commission se compose de trois membres, dont l'un sera président. Ils restent en fonctions pour six ans. Toutefois, ils ne peuvent être nommés de nouveau, s'ils n'ont pas été empêchés par l'âge. Nul ne peut être nommé membre de la Commission n'ayant pas atteint l'âge de vingt ans.

Le Bill est divisé en deux parties. La première rapporte à la constitution, aux pouvoirs et aux devoirs de la Commission (Articles 1 à 10), et la deuxième substitue la Commission du tarif au Conseil des douanes (Articles 11 à 14).

La Commission se compose de trois membres, dont l'un sera président. Ils restent en fonctions pour six ans. Toutefois, ils ne peuvent être nommés de nouveau, s'ils n'ont pas été empêchés par l'âge. Nul ne peut être nommé membre de la Commission n'ayant pas atteint l'âge de vingt ans.

Le Bill est divisé en deux parties. La première rapporte à la constitution, aux pouvoirs et aux devoirs de la Commission (Articles 1 à 10), et la deuxième substitue la Commission du tarif au Conseil des douanes (Articles 11 à 14).

La Commission se compose de trois membres, dont l'un sera président. Ils restent en fonctions pour six ans. Toutefois, ils ne peuvent être nommés de nouveau, s'ils n'ont pas été empêchés par l'âge. Nul ne peut être nommé membre de la Commission n'ayant pas atteint l'âge de vingt ans.

Le Bill est divisé en deux parties. La première rapporte à la constitution, aux pouvoirs et aux devoirs de la Commission (Articles 1 à 10), et la deuxième substitue la Commission du tarif au Conseil des douanes (Articles 11 à 14).

La Commission se compose de trois membres, dont l'un sera président. Ils restent en fonctions pour six ans. Toutefois, ils ne peuvent être nommés de nouveau, s'ils n'ont pas été empêchés par l'âge. Nul ne peut être nommé membre de la Commission n'ayant pas atteint l'âge de vingt ans.

Le Bill est divisé en deux parties. La première rapporte à la constitution, aux pouvoirs et aux devoirs de la Commission (Articles 1 à 10), et la deuxième substitue la Commission du tarif au Conseil des douanes (Articles 11 à 14).

La Commission se compose de trois membres, dont l'un sera président. Ils restent en fonctions pour six ans. Toutefois, ils ne peuvent être nommés de nouveau, s'ils n'ont pas été empêchés par l'âge. Nul ne peut être nommé membre de la Commission n'ayant pas atteint l'âge de vingt ans.

de manière sommaire, et les rapports respectifs doivent être déposés à la commission pendant au moins dix ans une rente viagère égale à un quart du traitement annuel qu'il a reçu pendant cette période, et s'il en a fait partie pendant moins de dix ans mais plus de cinq ans, sous les renseignements obtenus relativement à l'enquête.

CINQ. — (1) La Commission possède le pouvoir d'assigner des témoins devant elle et de les obliger à rendre témoignage sous serment, ou sur déclaration solennelle si ce sont des personnes autorisées à faire cette déclaration en matière civile, et à produire les pièces et choses que la Commission juge utiles.

(2) La Commission doit fournir aux personnes qui peuvent ne pas avoir été assignées l'occasion raisonnable de comparaître devant elle et de rendre témoignage sous serment ou sur déclaration solennelle, comme susdit, sur toute question se rattachant à une enquête alors tenue par la Commission.

(3) Nul ne doit être contraint, contre son gré, de comparaître devant elle et de rendre témoignage ou produire des pièces ou autres choses à un endroit situé hors de la province dans laquelle il est signifié le bref d'assignation ou autres instruments émis pour les fins d'une enquête instituée sous le régime de la présente loi.

(4) Quiconque est assigné à comparaître, conformément aux dispositions du présent article, reçoit, à la discrétion de la Commission ou d'un membre de la Commission, selon le cas, les mêmes honneurs, privilèges et immunités que ceux qui seraient alloués à un témoin qui comparait devant la cour de l'Échiquier.

(5) Pour forcer les témoins à comparaître et les obliger à rendre témoignage, la Commission est investie du même pouvoir que celui dont jouit une cour d'archives dans les causes civiles.

(6) La Commission constitue une cour d'archives et possède un sceau officiel d'une authenticité juridique.

UN MEMBRE A LE POUVOIR DE DIRIGER une enquête en vertu des paragraphes un et deux de l'article qui précède, et il peut, pour les fins de cette enquête, exercer les pouvoirs conférés à la Commission par les paragraphes un et cinq du présent article.

(8) Deux membres ont le pouvoir de diriger une enquête en vertu des paragraphes trois, quatre et cinq de l'article qui précède et peuvent, pour les fins de cette enquête, exercer les pouvoirs conférés à la Commission par les paragraphes un et cinq du présent article.

(9) Pour les fins de toute enquête instituée en exécution de la présente loi, la Commission peut obtenir des renseignements, qui, à son avis, sont authentiques, autrement que sous la sanction d'un serment ou d'une déclaration, et se servir de ces renseignements et agir en conséquence.

(10) Si des témoignages ou des renseignements d'une nature confidentielle, relativement aux affaires ou opérations de quelque personne, firme ou corporation, sont donnés ou recueillis au cours d'une enquête, les témoignages ou les renseignements ne doivent pas être rendus publics de manière que qu'ils puissent servir un commerçant concurrent ou rival de la personne, firme ou corporation, respectivement, mais le présent paragraphe ne doit pas s'appliquer à une enquête instituée sous le régime du paragraphe trois de l'article quatre de la présente loi.

Quiconque enfreint l'une des dispositions du présent paragraphe est passible, après déclaration sommaire de culpabilité, d'une peine d'au plus mille dollars ou d'un emprisonnement de deux mois.

QUATRE. — (1) A l'égard des marchandises produites ou importées au Canada la Commission doit, sous la direction du Ministre, s'enquérir:

(a) du prix et du coût de la matière première au Canada et ailleurs, et du coût du transport de cette matière depuis l'endroit de production jusqu'à celui de la mise en œuvre ou de la consommation;

(b) du coût de production au Canada et ailleurs, et des augmentations ou diminutions des taux de douane qui sont requises pour équilibrer les différences dans le coût de production;

tion, puisqu'il s'agit d'un membre du Sénat. Une question qui affecte un autre département de ce Parlement n'est pas dans l'ordre, par ce fait même et ne devrait pas apparaître à l'ordre du jour. D'un autre côté, qui pourrait dire si une question ou une autre ne devrait pas apparaître à l'ordre du jour? Les députés doivent inscrire leurs questions sur le feuillet et le premier ministre, tout comme le président, n'en ont connaissance que le jour suivant.

Le Chef libéral remercie le premier ministre et il suggère un moyen d'empêcher de telles questions de parvenir jusqu'au feuillet. Lorsque j'étais premier ministre, j'ai fait passer une telle question semblable. Le président du temps (Hon. R. Lemieux) en eut connaissance et il attira mon attention. Je lui demandai d'en retarder la publication jusqu'à ce que j'aie pu causer avec son auteur. Je rencontrai celui-ci et la question n'apparut jamais au feuillet.

Le président Bl-ack déclare ensuite qu'il est parfaitement de l'avis du premier ministre et du chef libéral qu'une telle question n'aurait jamais dû apparaître à l'ordre du jour pour ce qui est de la Chambre. Je prendrai, dit-il, mais je puis assurer les honorables députés de cette Chambre que cette question n'apparaîtra pas sur les ordres du jour subséquents.

LA CONFERENCE IMPERIALE... Relativement à la Conférence Impériale, qui doit avoir lieu à Ottawa, ce sujet du point d'interrogatoire Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice, a demandé au premier ministre britannique ont signifié au gouvernement canadien leur intention de participer aux négociations.

M. Bennett, ancien ministre des Affaires étrangères, a déclaré que les premiers ministres de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, dans de récentes communications au gouvernement canadien, ont déclaré qu'ils se trouvaient sous la menace d'un veto de la part de leur pays, si le traité n'était pas ratifié.

Le PONT INTERPROVINCIAL... L'hon. H. A. Stewart, ministre des Travaux Publics, en réponse à une question qui lui avait été posée l'autre jour par M. Charles Macdonald, député libéral de Bonaventure, a déclaré que le gouvernement fédéral a décidé de construire le pont qui coûterait \$1,300,000, à condition que le Canada payât un tiers du coût, la province de Québec, l'autre tiers, le Nouveau-Brunswick, le tiers restant.

LES EMPRUNTS... D'après une réponse faite par le premier ministre aux Communes, hier après-midi, les emprunts du Canada qui ne sont pas sujets à l'impôt sur le revenu, se chiffrent à \$25,920,250. Il y a eu cinq émissions comprises dans ce total comme suit:

Emprunt de guerre, 5 pour cent, 1918, 40 le 1er octobre 1931: \$2,250,000; emprunt de guerre, 5 1/2 pour cent, 1919, 40 le 1er octobre 1931: \$4,450,000; emprunt de 5 pour cent, 1915, 40 le 1er octobre 1931: \$4,450,000; emprunt de guerre, 1917, 40 le 1er mars 1927: \$20,166,900; emprunt de la Victoire, 1917, 40 le 1er décembre 1931: \$23,259,900.

LES EMPRUNTS... D'après une réponse faite par le premier ministre aux Communes, hier après-midi, les emprunts du Canada qui ne sont pas sujets à l'impôt sur le revenu, se chiffrent à \$25,920,250. Il y a eu cinq émissions comprises dans ce total comme suit:

Emprunt de guerre, 5 pour cent, 1918, 40 le 1er octobre 1931: \$2,250,000; emprunt de guerre, 5 1/2 pour cent, 1919, 40 le 1er octobre 1931: \$4,450,000; emprunt de 5 pour cent, 1915, 40 le 1er octobre 1931: \$4,450,000; emprunt de guerre, 1917, 40 le 1er mars 1927: \$20,166,900; emprunt de la Victoire, 1917, 40 le 1er décembre 1931: \$23,259,900.

LES EMPRUNTS... D'après une réponse faite par le premier ministre aux Communes, hier après-midi, les emprunts du Canada qui ne sont pas sujets à l'impôt sur le revenu, se chiffrent à \$25,920,250. Il y a eu cinq émissions comprises dans ce total comme suit:

Emprunt de guerre, 5 pour cent, 1918, 40 le 1er octobre 1931: \$2,250,000; emprunt de guerre, 5 1/2 pour cent, 1919, 40 le 1er octobre 1931: \$4,450,000; emprunt de 5 pour cent, 1915, 40 le 1er octobre 1931: \$4,450,000; emprunt de guerre, 1917, 40 le 1er mars 1927: \$20,166,900; emprunt de la Victoire, 1917, 40 le 1er décembre 1931: \$23,259,900.

LES EMPRUNTS... D'après une réponse faite par le premier ministre aux Communes, hier après-midi, les emprunts du Canada qui ne sont pas sujets à l'impôt sur le revenu, se chiffrent à \$25,920,250. Il y a eu cinq émissions comprises dans ce total comme suit:

Emprunt de guerre, 5 pour cent, 1918, 40 le 1er octobre 1931: \$2,250,000; emprunt de guerre, 5 1/2 pour cent, 1919, 40 le 1er octobre 1931: \$4,450,000; emprunt de 5 pour cent, 1915, 40 le 1er octobre 1931: \$4,450,000; emprunt de guerre, 1917, 40 le 1er mars 1927: \$20,166,900; emprunt de la Victoire, 1917, 40 le 1er décembre 1931: \$23,259,900.

LES EMPRUNTS... D'après une réponse faite par le premier ministre aux Communes, hier après-midi, les emprunts du Canada qui ne sont pas sujets à l'impôt sur le revenu, se chiffrent à \$25,920,250. Il y a eu cinq émissions comprises dans ce total comme suit:

sonnement au Canada, afin de ramener à peu près au niveau de ceux qui sont imposés sur le grain et ses sous-produits destinés à l'exportation.

Le premier ministre, M. Bennett, répond que l'amendement de M. Reid pose la question de confiance. Les faits que vient d'exposer M. Reid ont été soumis dans le temps en 1929 à l'ancienne administration libérale. Celle-ci a eu tout le temps d'agir si elle l'eût voulu. Elle ne l'a pas fait. La présente administration n'a pas eu le temps, au pouvoir depuis peu de temps, de s'occuper de cette affaire.

Il s'agit de l'appel d'une décision rendue par la Commission des chemins de fer en 1926. Cet appel ne pouvait être entendu par le gouvernement pendant que la Chambre était en session. Le gouvernement actuel n'aurait donc pu l'entendre que pendant la courte période du 30 septembre 1930 au 12 mars 1931. Il faut tenir compte de ce fait que pendant cette période, le premier ministre et plusieurs de ses collègues du cabinet ont dû suivre les délibérations de la conférence impériale de Londres.

M. Bennett admet que la question des tarifs ferroviaires en est une de toute première importance pour les diverses provinces canadiennes. Cependant le Parlement n'est guère placé pour entreprendre l'étude.

Le gouvernement a l'intention d'occuper le plus tôt possible le cas qui vient de signaler M. Reid. Le premier ministre demande à celui-ci de retirer son amendement.

M. Ian MacKenzie, ancien ministre de l'Immigration, M. A. W. Neil, député indépendant de Colombie, M. H. J. Barber (Fraser Valley), tout en connaissant le bien fondé de la demande de M. Reid, considère que celui-ci a mal rédigé son amendement.

Plusieurs autres députés, tant prenant part au débat, à six heures, le débat est adjourné sans conclusion. Il se poursuivra aujourd'hui.

MORT D'UN CAPITAINE... MONTREAL, 21 (P.C.). — Le capitaine William H. Ransome, maître d'équipage du bateau transport de grain "A. Cliff Hall", est mort cet après-midi des blessures qu'il a reçues dans une bagarre à un club. Deux capitaines et deux autres officiers sont détenus par la police comme témoins.

Bébé est bien mais s'il souffre et pleure on lui fait prendre le SIROP DANIS GAUVIN

NOUVELLES DU MAGASIN BRYSON-GRAHAM Spéciaux de vendredi, à 9 h. a. m. Trois Commodes Articles de Voyage

Boîtes à Chapeaux pour Dames \$2, Mallettes de Fibre (Suit Cases) 88c, Boîtes à Chapeaux Garde-Robe \$4.95

MERCREDI Vente Spéciale de Chics Souliers pour Dames \$1.98

Gants de Chamo-Suède pour Dames \$1, Bas de Soie Chiffon pour Dames \$1.15

Poèles Electriques "Tudhope" Spécial \$28, Complots de Toile Lavables pour Petits Garçons \$1.75 et \$1.95

Couvre-Lits Tout Laine AYERS - Spécial, chacun \$5.95, Grilles Electriques \$3.95

Portes Moustiquaires \$2.25 et \$3.50, Meurtrissures Liniment Sloan

Le monde appartient à ceux qui savent prendre la peine et qui devant l'effort et le sacrifice ne commencent pas à dire "A quoi bon?"

J. DE MAISTRE.

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913

Publié par le Syndicat d'Ouvriers Sociaux (Ltée)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS

Canada	Quotidien	\$ 5.00	Etats-Unis	\$ 7.00
Ottawa, par poste	Hébdomadaire	\$ 6.00	Union postale	10.00
Canada	Quotidien	\$ 11.50	E.-Unis et Union Postale	\$ 25.50

OTTAWA, LE 21 MAI 1931

Catholicisme et socialisme

On ne peut être à la fois catholique et socialiste. — Le socialisme est à base d'irréligion. — Utopies dangereuses. — Le parti travailliste anglais n'est pas un parti socialiste. — Une déclaration de S. E. le cardinal Bourne.

En déclarant que personne ne peut être en même temps un bon catholique et un véritable socialiste, S. S. Pie XI a dissipé les doutes qui existaient en certains pays sur la possibilité d'une collaboration politique entre catholiques et socialistes et sur l'alliance, dans une même personne ou un même groupe, de deux doctrines sociales qui, si elles ont quelques points de ressemblance, diffèrent essentiellement sur le but à atteindre et les moyens à prendre.

Le socialisme est antireligieux. Il prétend placer le bonheur définitif de l'homme sur la terre et méconnaît ainsi sa fin suprématrice; il déclare illégitime la propriété privée et obligatoire la mise en commun de tous les instruments de production.

Il ne peut pas y avoir d'autre chemin vers la paix sociale que la voie de la justice et de la charité. Cette voie que montre le catholicisme, le socialisme en détourne. Il travaille avec la haine et non avec l'amour. Au lieu de la justice, il crée de nouvelles injustices. Il pousse les masses ouvrières vers la lutte des classes, les appelle aux armes contre le capitalisme, oppose la violence à la violence.

Le socialisme propage l'athéisme et insuffle le mépris de la religion dans le cœur des ouvriers. Son anticléricalisme, il veut le faire pénétrer tout le régime scolaire, en saturer toutes les organisations, la vie publique toute entière et toutes les institutions de l'Etat.

Cette doctrine qui corrompt le moral de la société prépare les voies à la révolution. L'Eglise ne peut pas l'accepter.

Comment se fait-il, dirait-on, que des catholiques appartiennent au parti travailliste anglais qui se dénomme également socialiste?

Sur les 45 candidats catholiques qui se sont présentés aux dernières élections anglaises, 21 appartenaient au parti travailliste et de ce nombre 17 furent élus.

Les travaillistes anglais ne ressemblent aux socialistes des autres pays ni par leur doctrine ni par leurs méthodes. Habituellement modérés dans leurs idées comme dans leurs actes, ils ne constituent pas un parti révolutionnaire. Ils affirment leur respect de la légalité, se refusent à détruire le capital, déclarent qu'ils ne formeront jamais un gouvernement de classe. De fait, leurs chefs ne sont pas des intellectuels disciplinés à l'école de Karl Marx, mais des administrateurs de syndicats professionnels en contact immédiat avec les réalités de la vie.

Le parti travailliste n'a jamais fait preuve d'hostilité envers l'Eglise catholique. C'est à lui que les Anglais doivent l'abrogation des dernières lois anticatholiques qui subsistaient de l'ancienne législation persécutive.

L'appellation de socialiste qu'il se donne est pourtant à déplorer: "J'en ai fait la remarque aux dirigeants du parti, écrivait S. E. le cardinal Bourne au mois de juin 1929. En Angleterre, nous acceptons facilement des qualificatifs, sans attacher une importance suffisante à leur sens. Si quelqu'un chez nous se dit socialiste, il ne veut pas dire par là qu'il soit socialiste dans le sens qu'on attribue à ce mot sur le continent. Si le parti ouvrier était socialiste en ce sens, aucun catholique ne pourrait adhérer au parti."

Il y a, cependant, des membres de ce parti qui ont accepté les principes collectivistes, mais ils ne semblent pas très nombreux ni très influents et, pour le moment, le gros du parti travailliste n'y a pas adhéré.

Si ce parti, dans l'avenir, évoluait vers le véritable socialisme, l'Eglise, qu'on en soit sûr, ne tarderait pas à signaler le péril et à mettre ses enfants en garde.

Charles GAUTIER.

de leur demeure.

Nous avons entendu la même allégation dans la ville voisine. L'évaluateur de cette ville pourrait peut-être éclairer les gens à ce propos. C'est un non-sens d'imposer plus fortement un propriétaire, par ce qu'il entretient, dans un état de propreté, sa maison. Certaines gens, cependant, nourrissent ce préjugé. Il devrait disparaître. Autrement à quoi serviraient les semaines d'embellissement?

Voyons clair

L'Union montréalaise des pompiers a décidé de rompre avec l'Internationale. Cette décision donne suite à des développements instructifs. L'Internationale — ce groupement de syndicats ouvriers de fondation américaine et dont les quartiers généraux sont aux Etats-Unis — réclame de l'Union scéssionniste \$20,000. Cette somme constitue les épargnes que les membres de ce syndicat de pompiers avaient accumulées.

Le président de l'Internationale déclarait au représentant d'un journal montréalais que des procédures seraient instituées par l'union qu'il représentait, afin que ce fonds commun soit retourné à la caisse centrale, c'est-à-dire aux quartiers-généraux situés aux Etats-Unis.

En marge de cet événement, le "Devoir" remarque que l'attitude de l'Internationale paraît probablement un peu raide à la plupart des gens, mais que c'est "l'une des logiques conséquences pourtant du faux principe, de la méconnaissance des réalités, sur lesquels repose l'Union internationale. Celle-ci n'est censée tenir qu'un assez médiocre compte des frontières. Mais les formules ne suppriment pas les faits. Les faits, c'est la présence aux Etats-Unis du gros des effectifs internationaux; c'est la présence, de l'autre côté de la frontière, des quartiers-généraux des Internationales et de leurs caisses centrales."

Quelle que soit la décision des cours, si ce différend leur est soumis, nos ouvriers canadiens se rendront peut-être compte que, en entrant dans l'unionisme international américain, ils se lient à une puissance étrangère, qu'ils la subissent de leurs propres deniers, qu'ils ne peuvent briser la chaîne mise à la légère autour du cou sans risquer de perdre les économies de leur syndicat. C'est l'un des moindres dangers de cette affiliation à l'Internationale.

Rien ne montre mieux la vassalité de nos internationaux canadiens à l'égard de l'internationalisme nominal de ces unions américaines. Puisse-t-ils ouvrir les yeux et joindre les rangs de nos syndicats nationaux catholiques!

C. L. H.

appuyé par l'échevin Fournier, que le Règlement No 12, Nouvelle Série, soit lu une troisième fois en anglais.

Province de Québec, Ville de Buckingham.

Attendu qu'il est raisonnable d'amender le Règlement du Marché (No 64) vieilles séries des Règlements de la Ville, pour donner aux locataires et occupants du Marché le droit de sous-louer à son bénéfice exclusif les locaux dont il est question au prix qu'il jugera convenable.

Et attendu qu'avis de la présentation de ce nouveau Règlement a été donné à l'assemblée précédente, et qu'il est attendu que par ce conseil le Règlement suivant:

1^o—Le paragraphe 2 du dit Règlement 64 (Vieilles Séries) est par la présente retranché et remplacé par le paragraphe suivant:

2^o—Le Conseil nommera une personne compétente, sachant lire et écrire, comme Comis du Marché et Constable, qui portera une marque montrant son autorité comme tel; ou le conseil peut donner le bail du Marché à une personne qui pourra en charger d'autres cette stipulation les mois d'avril par le secrétaire-trésorier, pour en prendre possession le premier jour de mai, à moins que le conseil ne voit à renouveler le bail.

Le prix de ces locaux sera payé par trimestres en avance d'après cette stipulation. Néanmoins la présente section ne s'appliquera pas au cas où le Conseil se déciderait à louer le Marché sous les clauses du paragraphe 2 ci-dessus mentionné.

3^o—Le présent Règlement entrera en vigueur et portera effet après sa publication selon la loi.

H. J. GORMAN, Sec.-Trésorier.

Proposé par l'échevin Gillies, appuyé par l'échevin Gorman, que le Règlement No 12, Nouvelle Série, ayant été lu une première, seconde et troisième fois, soit adopté.

Province de Québec, Ville de Buckingham.

Attendu que le 15e jour de décembre 1930, le Conseil a passé un certain Règlement, étant le No 11, Nouvelle Série, des Règlements de cette ville, subséquentement approuvé par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, le 31 décembre 1930, et ayant pour objet la construction d'égoûts dans la partie ouest de la ville, et autres travaux d'égoûts en d'autres parties, à une valeur estimée de \$16,000.00, pour laquelle le Gouvernement de cette province a accepté de contribuer pour la moitié, c'est-à-dire, \$8,000.00, sous l'autorité des Statuts Provinciaux

connus comme "L'Acte de Soulagement des Sans Travail de 1930" et des Statuts Fédéraux "L'Acte des Sans-Travail de 1930".

Et attendu que ces travaux sont presque complètement terminés à l'exception des égouts de la rue Albert:

Et attendu que les dépenses déjà encourues ont déjà dépassé de \$2,000.00, et que la somme de \$18,000.00, et que le Gouvernement Provincial a consenti à fournir la somme de \$9,000.00 au lieu de \$6,000.00, sur quoi la somme de \$6,000.00 a déjà été fournie;

Et attendu que l'égal somme de \$9,000.00, contribution de la Ville pour les dits travaux telle que requise par lesdits statuts, a été temporairement empruntée et dépensée pour la construction des travaux mentionnés dans le paragraphe 1^o du dit Règlement No 11, Nouvelle Série, à l'exception de l'égoût de la rue Albert dont la construction est ici différée:

Il est par conséquent attendu et arrêté par ce conseil le Règlement suivant:

1^o—Pour obtenir la somme de \$8,000.00 pour les raisons plus haut mentionnées, cette corporation est autorisée d'emprunter cette somme de la manière plus bas mentionnée, et pour cette fin de préparer une série de bons ou débentures de cent piastres (\$100.00) chacun ou plus à volonté, faits au nom de la "VILLE DE BUCKINGHAM", et datés du Premier Mai 1931.

remboursables tous les ans, consécutivement, le Premier Mai, le premier échu le 1er mai 1932, avec un intérêt de cinq pour cent (5%) annuellement, ledit intérêt payable tous les six mois, le premier Novembre et le premier Mai respectivement, le premier paiement de l'intérêt devant être du 1er Novembre 1931, comme tout cela apparaît sur le tableau suivant:

Montant: \$9,000.00.

Maturité: principal, 1er Mai, commençant le 1er mai 1932.

Maturité: intérêt, 1er Novembre et 1er Mai, commençant le 1er Novembre 1931.

Année	Paiement Cap.	Intérêt	Prinpal	Balances à la fin de chaque année
1er	750.00	450.00	300.00	8,700.00
2e	750.00	450.00	300.00	8,400.00
3e	750.00	450.00	300.00	8,100.00
4e	750.00	450.00	300.00	7,800.00
5e	690.00	390.00	300.00	7,500.00
6e	675.00	375.00	300.00	7,200.00
7e	760.00	360.00	300.00	6,900.00
8e	740.00	340.00	300.00	6,600.00
9e	720.00	320.00	300.00	6,300.00
10e	700.00	300.00	300.00	6,000.00
11e	680.00	280.00	300.00	5,700.00
12e	665.00	265.00	300.00	5,400.00
13e	735.00	295.00	300.00	5,200.00
14e	710.00	270.00	300.00	5,000.00
15e	685.00	255.00	300.00	4,800.00
16e	760.00	240.00	300.00	4,600.00
17e	730.00	230.00	300.00	4,400.00
18e	710.00	210.00	300.00	4,200.00
19e	770.00	200.00	300.00	4,000.00
20e	735.00	180.00	300.00	3,800.00

Ces bons ou débentures seront signés par le Maire et le Secrétaire-Trésorier de la Municipalité, et autrement faits pour répondre aux exigences de la loi, et à chacun seront attachés les coupons, chacun représentant les paiements de l'intérêt, tous numérotés consécutivement, et mentionnant à leur place la date de paiement, et le numéro du bon sur lequel ils seront attachés et ils seront également signés par le Maire et le Secrétaire-Trésorier ou un "fac-similé" de leur signature respective, imprimé, lithographié ou gravé.

3^o—Tous ces bons et coupons seront payables au porteur à l'office de la corporation ou à l'office principal de la "Banque de Montréal", à Buckingham, Montréal ou Toronto.

4^o—L'argent réalisé par la vente de ces bons et le montant consacré par le Gouvernement Provincial sous la loi plus haut mentionnée sera employé exclusivement

pour l'objet spécifié dans le présent règlement, et pour rembourser les emprunts temporaires contractés pour la construction des travaux spécifiés dans le Règlement No 11, Nouvelle Série.

5^o—Pour rencontrer le paiement du capital et intérêts desdits bons, une taxe est ici imposée, et qui sera levée chaque année sous l'autorité du présent Règlement sur tous les immeubles taxables de la municipalité, suffisant, d'après le rôle d'évaluation maintenant et de temps à autre et force pour payer à leur maturité respective les montants payables tous les ans tel que mentionné dans le tableau plus haut, lesquels paiements seront de plus garantis par les fonds généraux de la Municipalité:

6^o—Cette partie du préambule du dit Règlement No 11, de la Nouvelle Série, et le paragraphe 3^o de la loi comprenant le tableau, et se rapportant à l'emprunt de \$8,000.00 par l'issue de bons, et les paragraphes 4^o, 5^o, 6^o et 7^o se rapportant au contenu des bons, leur date de paiement, l'usage de leur procédé, et la taxe imposée pour leur rédemption respective, sont ici abrogés.

7^o—Le présent Règlement n'entrera en force qu'après l'approbation du Lieutenant-Gouverneur en conseil et sa publication tel que requis par la loi.

Assemblée fut ensuite ajournée.

H. J. GORMAN, Sec.-Trésorier.

L'exportation pendant mai

L'EXPORTATION DE BLE PENDANT DEUX SEMAINES DE-PASSE 15,000,000.

FORT WILLIAM, Ont., 21 (P.C.) — Mai semble être le mois du Canada sur les marchés d'achat de blé du monde. Pendant deux semaines, jusqu'à 15 mai, le Canada a exporté plus de 15,000,000 de boisseaux de blé, et au cours de la seconde semaine, il a établi un nouveau record, d'après le rapport hebdomadaire sur le mouvement du grain publié hier soir par E.-A. Urseil, statisticien de la commission du grain.

Les expéditions à l'étranger pendant la seconde semaine de mai ont été de 7,553,868 boisseaux, en comparaison de 7,519,293 la semaine précédente, laquelle établit un nouveau record pour 1931. Au cours de la semaine terminée le 15 mai, la quantité de blé canadien emmagasiné a diminué à 143,462,884 boisseaux. A la même date l'an dernier, il y en avait 164,191,291 boisseaux.

400 HOMMES AU TRAVAIL

SUBBURY, Ont., 21 (P.C.) — Les employés en construction de l'Hydro, au nombre de 400 ont repris leur travail cette semaine à la suite d'un calme plat d'un mois causé par la débâcle. Le travail sur les lignes de transmission se fera principalement dans trois camps au lac Mattagami, à l'est de Gowdang, Ont. Le ligne reliera Copper Cliff et Hunt, Ont.

ELECTIONS REMISES

MADRID, 21 (P.A.) — On annonce officiellement que le général Sir John-Philip du Cane, gouverneur de Malte pendant les troubles religieux, sur lesquels une commission royale fait en ce moment enquête, a donné sa démission, qui a été acceptée par le Roi. Il cessera d'exercer ses fonctions le 30 juin. Le général a aussi demandé de prendre sa retraite comme militaire.

VICTORIA, C.-B., 21 (P.C.) — Le gouvernement de la Colombie Anglaise demandera à P. Veregin, chef des Doukibors, de mettre à exécution son offre de donner la colonie de Crostovie aux fils de la liberté.

Plus de tasses par livre



Chaque paquet garanti frais, et pleine mesure 'Frais des Plantations'

PROVOST & ALLARD, distributeurs pour Ottawa.

L'hon. Richards est assermenté

IL REMPLACE LE PREMIER MINISTRE BAXTER N'OMME JUGE.

FREDERICTON, N.-B., 21 (P.C.) — L'hon. Charles-D. Richards, ministre des Terres et des Mines au Nouveau-Brunswick, a été assermenté hier soir comme premier ministre de cette province, en remplacement de l'hon. J.-B.-M. Baxter, nommé juge de la Cour d'Appel du Nouveau-Brunswick. Il remplira aussi les fonctions de procureur général, à l'exemple de son prédécesseur.

Ce gouverneur démissionne

LA DEMISSION DU GOUVERNEUR DE MALTE ACCEPTEE PAR LE ROI.

LONDRES, 21 (P.A.) — On annonce officiellement que le général Sir John-Philip du Cane, gouverneur de Malte pendant les troubles religieux, sur lesquels une commission royale fait en ce moment enquête, a donné sa démission, qui a été acceptée par le Roi. Il cessera d'exercer ses fonctions le 30 juin. Le général a aussi demandé de prendre sa retraite comme militaire.

Les magasins de Pembroke fermés

une demi-journée (Spécial au DROIT)

PEMBROKE, Ont., 21 — A une assemblée des marchands en détails de cette ville, il a été décidé hier soir d'observer encore cette année la demi-journée de congé du mercredi. Les magasins fermeront donc durant les mois de juin, juillet et août, à 12 heures 30 les mercredis après-midi.

LA RÉVOLUTION À MANZANILLE?

DES RAPPORTS VEULENT QU'UN SOULEVEMENT AIT ÉCLATÉ.

LA HAVANE, 21 (P.A.) — Les rapports de la police d'Orient à bonne heure ce matin annoncent qu'un soulèvement révolutionnaire a éclaté à Manzanille et Aguajit et que les citoyens se sont engagés dans une guerre ouverte avec les troupes. Les premiers rapports furent reçus par le journal espagnol El Pais et plus tard l'organe du gouvernement, le Herald de Cuba, a avoué avoir appris les rumeurs de trouble.

On n'a aucun rapport officiel sur le gravité du soulèvement mais le El Pais apprend qu'il y a eu des morts et des blessés.

Des nouvelles de source gouvernementales non-officielles veulent qu'il y ait eu un léger engagement mais que les troupes placées aux points en question ont vite restauré l'ordre.

Les rapports parvenus à Santiago annoncent que les autorités militaires de Puerto Padre ont désarmé la police de cet endroit, ayant appris que cette dernière se préparait à se joindre au mouvement révolutionnaire avec les citoyens.

“Déchiriez-vous un chèque au nom de votre épouse”

Voilà qui est bien déplorable pour une personne déjà sous le poids d'un grand malheur et d'une grande responsabilité.

Si vous êtes jamais tenté de laisser tomber votre assurance-vie, songez à sa place. Réfléchissez sérieusement avant de la soumettre à une telle expérience. Toute difficulté financière que vous puissiez avoir est probablement seulement temporaire. Ne laissez pas tomber une Assurance-Vie dans cette compagnie ou dans toute autre.

London Life Insurance Company

Compagnie Industrielle-Ordinaire du Canada
SIEGE SOCIAL - LONDON, CANADA
P. R. BROOKS, W. H. GARDNER, représentants de la région.
Edifice Jackson, 122, rue Bank, Ottawa

Au Jour le Jour

Une nouvelle légation

La question des marchés est d'une suprême importance pour le Canada. Nous ne devons donc rien négliger pour nous en ouvrir de nouveaux ou pour développer les plus prometteurs que nous avons. Parmi ces derniers nous comptons l'Amérique du sud.

A la Chambre haute, au cours d'une discussion sur les résultats de la mission commerciale canadienne envoyée à l'exposition britannique de Buenos-Ayres, le sénateur Dandurand suggéra la nomination d'un ministre du Canada pour représenter notre pays auprès du Brésil, de l'Argentine et du Chili et celle de trois chargés d'affaires, soumis à ce ministre et accrédités auprès des gouvernements de ces républiques.

Nous ne savons pas comment le gouvernement acceptera cette idée. Lorsqu'il naviguait dans les eaux froides de l'opposition, il ne manifesta pas beaucoup d'enthousiasme pour la multiplication de nos légations à l'étranger. Il y vit toutes sortes de dangers que les années n'ont pas encore vu réaliser. La légation de Tokio que l'on avait critiquée est florissante. Ce que les journaux japonais ont dit à l'occasion de la visite d'une mission commerciale canadienne le prouve amplement.

Le beau témoignage que sir Esme Howard, ambassadeur d'Angleterre aux Etats-Unis, rendit à l'honorable Vincent Massey, ex-ministre du Canada à Washington, parait aussi en faveur de la multiplication de nos légations.

Nouvelles de Buckingham

Assemblée municipale

Minutes de l'assemblée régulière du conseil Municipal de la ville de Buckingham, tenue à l'hôtel de ville, le 18 mai 1931, en présence: Son Honneur le Maire, Dr W.-J. Costello, et les échevins Gorman, Latour, Gillies, Fournier et MacLennan.

Les minutes de l'assemblée du 4 mai sont adoptées après lecture faite.

Peinture et taxes

C'est un préjugé assez courant parmi les propriétaires des deux villes voisines que celui qui donne une couche de peinture à sa maison voit augmenter son évaluation et ses taxes en conséquence.

Interrogé là-dessus par une délégation de peintres, le bureau des commissaires déclara qu'il ne voyait pas en quoi cette toilette pouvait hauser l'évaluation. Il enquêterait à ce sujet, ajouta-t-il, et si cette allégation reposait sur quelque fonds de vérité, il aurait un mot à dire à l'évaluateur de la ville.

Celui-ci a déclaré, de son côté, que l'on n'augmentait pas l'évaluation d'une maison, parce qu'en lui avait apporté quelques légères réparations, mais seulement dans le cas où elle aurait été sous-évaluée ou elle aurait reçu une importante amélioration.

Evidemment celui qui fait donner une couche de peinture à sa résidence en augmente l'apparence et la valeur. Mais la déclaration de l'évaluateur et celle du bureau des commissaires sont claires: la peinture n'est pas un facteur dans l'augmentation de l'évaluation d'une maison.

Les propriétaires n'ont donc pas raison de craindre des impôts plus élevés, l'an prochain, s'ils rafraîchissent l'extérieur

Bell Téléphone	20.45
Aimé Fillion	17.14
Indépendant Coat Co.	2.50
Pritchard-Andrews Co.	42.93
Thos. Lawson et Fils	42.39
Gutta Percha Rubber Co.	2.50
Babcock-Wilcox-Gouldie-McCullough	39.39
R.-J. Fortier	9.25
Wm. Griffith	18.98
Joseph Marlin	54.75
	\$250.68

Proposé par l'échevin Gorman

appuyé par l'échevin MacLennan, que l'action du président du comité des finances et du secrétaire-trésorier dans l'émission des chèques suivants au montant de \$7,948.72 soit approuvée et ratifiée.

204 Intérêt des coupons	\$ 692.50
214 Intérêt des coupons	147.50
215 Intérêt des coupons	312.50
216 Intérêt des coupons	1,566.66
217 Intérêt des coupons	472.50
218 Rôle de paie no 37	236.83
226 E. Brisebois (Chef)	13.00
227 Banque de Montréal	1,000.00
228 Intérêt des Coupons	270.00
229 Intérêt des coupons	105.15
233 Notes payables	3,000.00
236 Théo. Chartrand	31.78
	\$7,948.72

Approuvé.

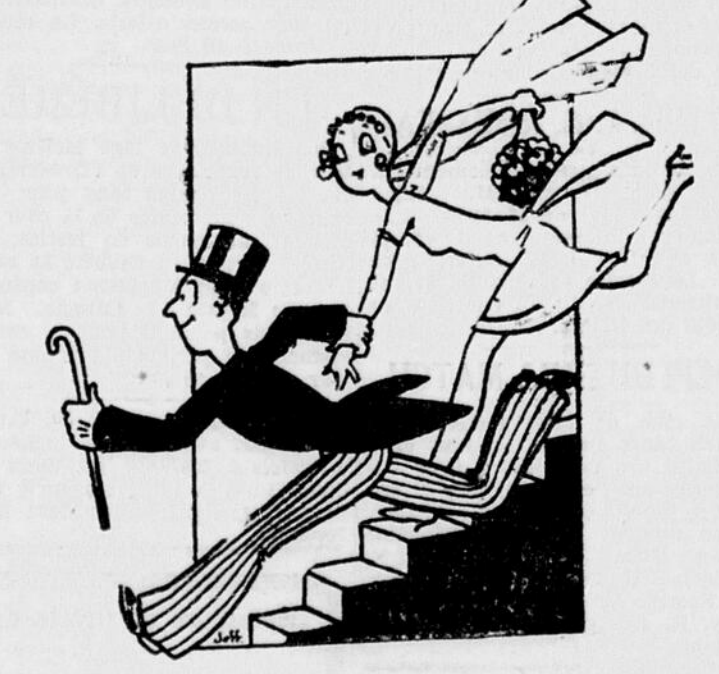
Proposé par l'échevin Latour, appuyé par l'échevin Gillies, que le Règlement No 12 soit lu une deuxième fois en français.

Approuvé.

Proposé par l'échevin Fournier, appuyé par l'échevin Gorman, que le Règlement No 12 soit lu une première fois en français.

Approuvé.

Proposé par l'échevin MacLennan,



"Je regrette, chère; nous sommes en retard"

... mais la crème glacée n'était-elle pas délicieuse? Vous la verrez à toutes les réunions mondaines, cordialement bienvenue par une foule de vieux amis et très appréciée des nouvelles connaissances... Crème Glacée Ottawa Dairy savoureuse, pure et nourrissante.

Queen 161

CRÈME GLACÉE

Ottawa Dairy LIMITED

OTTAWA DAIRY LIMITED
393, rue Somerset Ouest, Ottawa.

POPULATION MAL REPARTIE

Il en est de la population, chez nous du moins, comme de la richesse: elle est mal répartie. Il y a trop de monde dans les villes et trop peu dans les campagnes. Il faudrait réaliser un sérieux et efficace programme de maintien et de retour à la terre pour rétablir un juste équilibre qu'on laisse se rompre et s'aggraver depuis longtemps.

Celui-ci aurait un double effet. Il contribuerait d'abord à retenir au sol ceux de plus en plus nombreux qui ont envie de le désertir, pour diverses raisons. Présentement, les millions que les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux dépensent pour soulager les chômeurs, en secours directs ou indirects, a pour résultat de persuader les ruraux, qui souffrent eux aussi de la crise générale actuelle, que tout n'est pas si mal dans les villes, que dans ces dernières du moins on est organisé pour soulager le chômage et la misère.

Ce programme ferait aussi quitter la ville à un certain nombre de ruraux qui y sont venus et auraient été bien mieux de ne pas abandonner la proie pour l'ombre.

Ces jours derniers notre rédacteur en chef parlait justement d'une initiative prise par les missionnaires-colonisateurs du Canada pour aider au retour à la terre. Ils ont résolu de prendre, à même leurs maigres ressources, une somme de cinq mille dollars qu'ils consacrent à cette fin. Précisément, ils veulent par là contribuer à enrayer la désertion des campagnes et y ramener les fermiers sans travail devenus à tort et à travers. Ils espèrent que leur exemple sera suivi par d'autres de sortes que le mouvement prendrait plus d'ampleur.

Et nous venons de lire dans les journaux que dans la seule ville de Montréal, d'après un rapport présenté dans un syndicat d'ouvriers, il y a deux mille cinq cents familles qui sont disposées à retourner sur des terres pourvu qu'on les aide à le faire. Cela représente une population d'au moins douze mille âmes.

Au train où vont les choses chez nous, nous allons nous trouver dans une situation bien embarrassante. On nous chante l'optimisme et l'on nous prédit le retour prochain de la prospérité. C'est fort bien. Mais, en réalité, il y a tel problème que le chômage, qui n'est pas chose nouvelle, si ses manifestations sont plus ou moins aiguës, selon les fluctuations des affaires, et il existe parmi nous à l'état permanent. Il faudrait au moins faire tous les efforts pour le restreindre au plus bas point.

Et puis, cette crise passée, on peut être sûr qu'il en surviendra une autre dans quelques années. La prospérité et la dépression alternent constamment. Il faut guérir les maux dont nous souffrons et prévenir leur retour. Tout cela dans la mesure du possible, sans doute, mais avec des efforts sérieux, méthodiques et sincères.

En l'espace d'un demi-siècle, soit de 1871 à 1921, la population rurale a passé, dans la province de Québec, de 80,5 à 44, soit une diminution de presque la moitié, tandis que la population urbaine passait de 19,5 à 56. Cela par cent âmes. On peut, sans crainte de se tromper, affirmer que le recensement fédéral qui sera fait en juin prochain accusera, quand on en connaîtra les résultats, une nouvelle augmentation de la population des villes au détriment des campagnes. Ou plutôt au détriment de ceux qui auraient dû y rester ou aller s'établir sur des terres nouvelles.

Il est vrai que le machinisme a aussi fait sentir ses funestes effets économiques dans les campagnes aussi bien que dans les villes. La culture requiert beaucoup moins de main-d'œuvre agricole qu'autrefois, tandis que l'industrie, voire le commerce, demande également moins d'employés, toutes proportions gardées.

Mais ici nous avons des étendues immenses de terres arables et sans culture, qui n'attendent que des bras pour produire, pour procurer la subsistance à ceux qui iront la leur arracher. Ce n'est pas comme dans certains vieux pays où il y a surpopulation et absence de terres colonisables. Ceux donc qui s'emploient à l'œuvre si nécessaire du retour ou du maintien à la terre rendent service à toute la société et ils devraient recevoir tous les encouragements voulus.

Henri LESSARD.

POURQUOI PAS "MA CHÈRE" ?

L'autre jour, j'étais chez un de mes amis: nous causions quand tout à coup: "Dring... Dring..." le téléphone se met à sonner. —Excuse un instant dit l'ami... —Hello? —Yes dear, how are you to day? —Very well and you? —Not too bad. —(Nice day). —Very nice, we will take an automobile ride after supper. —(Where do you want to go?) —I don't know we will decide later. —I don't want to go too far... At night... —Don't be afraid, mother will come with us. —(All right, I will be ready about eight o'clock). —O K. Bye dear... —C'est mon amie, elle est en pension depuis quelque temps. Ses parents sont en promenade dans les Etats. Elle s'ennuie pauvre petite: alors elle m'appelle. —C'est bien ça, mais, dis-moi, as-tu l'air de Mademoiselle L...? —C'est à elle que je viens de parler. —Alors pourquoi lui as-tu parlé anglais, elle n'est pas plus anglaise que moi? —Elle aime cela et moi je trouve que c'est plus à la page. Tu sais aujourd'hui ce n'est pas comme autrefois. —En voilà une belle, c'est plus à

la page. Où as-tu mis l'amour de ta langue? Tu ne te souviens donc plus des leçons de patriotisme qu'on nous donnait à l'école? —Ça, c'est du vieux temps, je ne suis plus un enfant d'école. J'évoque moi, je me marie dans trois mois. —Vraiment, tu te maries: quand tu seras mariée vas-tu continuer à parler anglais chez toi? —Bien sûr, de temps en temps il n'y a pas de mal à ça. —Quand tu auras des enfants quelle langue vont-ils aimer le plus, si vous en parlez deux dans la maison? Ils ne sauront pas laquelle est la leur. —Qu'est-ce que ça te fait ça, à toi? —Ça ne me fait rien à moi personnellement, mais tu vas élever des enfants qui ne seront ni français ni anglais. Tôt ou tard, ils penseront d'un côté et ce ne sera sûrement pas du côté de la mentalité française car le courant anglais a de la prise. Non pas que les Anglais soient des vaillants, bien au contraire, mais un Français doit rester français. Tu m'ennuies avec tes sermons. —J'en suis sûr, mais un jour et il sera trop tard, tu regretteras ta conduite. —Je vais y penser. —C'est le temps d'y penser. Ne te fâche pas si je t'ai fait quelques reproches, je t'aime et je veux que tu restes français. Souviens-toi de tout zèle à corriger les fautes de français dans nos conversations alors que nous étions en classe ensemble. —Il va falloir que je convertisse mon cœur. —Commence par l'appeler ma chère. —C'est vrai... N'est-ce pas que le défaut de plusieurs de nos braves Canadiens français est de s'imaginer que pour être à la page il faut avoir des manières anglaises? (Campanne du bon français, Cercle Reboul de l'A.C.J.C.)

A LOUER

MAISONS D'ETE, situées sur le nord de la rivière, à Val-Tétreau, près du parc Brébeuf. Tél: Sher. 586.

Eté 1885 — Sher. 2548

Alp Couture & Cie

BLANCHES JEWELERS

49-51, rue Principale, Hull (Près rue Du Pont)

Installation des plus modernes pour l'examen de la vue.



Achille Couture

OPTICIEN

Le maire Poulin réélu à Hull-est

Le maire Edouard Poulin, vétérinaire de la politique municipale de Hull-Est, a reçu un renouvellement de mandat par une majorité de 51 votes sur son adversaire, M. Alec McClelland, cultivateur de l'endroit. Le vote fut comme suit: M. Poulin, 107; M. McClelland, 56. Au conseil municipal, les conseillers votant de charge ont été réélus: MM. Martin Holmes, Joseph Tarr et Lévi Reid. Leurs adversaires étaient MM. Gabriel Maloney, Alonzo McElroy et Henry Easy. La lutte fut animée, chaque groupe n'ayant pas moins de 25 autos à sa disposition pour faire sortir les votants.

Le Conseil Central veut en rester à la journée de 8 heures

Il dénonce la prolongation des heures d'ouvrage.

FÊTE DU TRAVAIL

Le Conseil Central des Syndicats Catholiques du diocèse, a tenu son assemblée régulière hier soir, à la Bourse du Travail. Un grand nombre de délégués des Syndicats suivants y assistèrent: Menuisiers-Charpentiers, Plombiers et Poseurs d'Appareils de chauffage, Journaliers, Imprimeurs-Relieurs, Cercle Benoit XV, Employés du Département de Feu de Hull, Interprofessionnels. Le Comité d'organisation de la Fête du Travail a présenté rapport.

Les syndicats catholiques célèbreront la Fête du Travail les 5, 6 et 7 septembre prochain. La partie religieuse consistera en une messe basse, avec sermon, pour les membres des syndicats, dans la chapelle de l'Université d'Ottawa, le dimanche, 6 septembre. Le soir, il y aura grande démonstration ouvrière à l'église Notre-Dame de Grâce, de Hull. Son Excellence Mgr C. Forber a accepté la présidence de cette Heure Sainte.

La partie profane se déroulera au parc Dupuis. Un programme sportif des plus variés a été élaboré. Il y aura courses et concours de tous genres, lutte, concert et feu d'artifice. Une joute de balle molle sera jouée samedi, ainsi que dimanche et lundi. Un Programme-Souvenir sera publié, comme par les années passées. Le Comité d'organisation compte sur la collaboration et l'encouragement de la population des deux villes pour faire un succès de cette célébration.

JOURNÉE DE HUIT HEURES L'assemblée a très longuement étudié la question des heures de travail, surtout pour les métiers de la construction. Le Conseil Central demande la journée de huit heures, et désapprouve la politique des contracteurs généraux qui font travailler les hommes jusqu'à douze heures par jour, sans rémunération financière spéciale. Les Syndicats jugent que dans la crise actuelle de chômage il importe de procurer de l'emploi à plus d'hommes. Si le travail est urgent sur certains chantiers, on devrait établir la double équipe. La santé des ouvriers, leurs devoirs de famille et la production souffrent de cet état de choses qui semble se généraliser dans la région. C'est l'intérêt des heures de travail ne soient pas trop longues. Les corps publics comme les individus devraient obliger les contracteurs à en tenir à la journée de huit heures reconnue et demandée par toutes les organisations ouvrières.

Les abus qui existent actuellement sont tels que les Syndicats Catholiques sont obligés d'envoyer la voix et d'attirer sur ce point l'attention publique, a-t-il été dit. On nous apprend que la démonstration ouvrière de la Semaine Sociale d'Ottawa se fera à Hull, en face de la Bourse du Travail, siège social des Syndicats Catholiques du diocèse. Les orateurs seront: M. l'abbé R. Glaude, directeur des Oeuvres Sociales, M. Jules Zirnheld, de Paris, président général des Syndicats Catholiques d'Europe, le chevalier Pierre Beaulé, de Québec, président de la confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, et M. Lionel Carrier, B. M., président du Conseil Central diocésain. Les syndicats ont appris avec vive joie la publication d'une encyclopédie sur la question ouvrière. Le document "Quadragesimo Anno" fera l'objet du programme d'étude du cercle Benoit XV, l'an prochain.

DÉCÈS DE Mme J.-B. LACOMBE Madame Vve Jean-Baptiste Lacombe, née Alphonsine Ledoueur, âgée de 85 ans et 6 mois, est décédée hier à la résidence de sa fille, Mme Hormidas Desjardins, 12 rue Cartier. Elle demeurait dans notre ville depuis de nombreuses années et son époux est décédé il y a plus de vingt ans. Elle laisse dans le deuil quatre fils, Samuel, à Ottawa, Delphis, Dollard et Joseph Lacombe, à Hull; cinq filles, Mme Félix Ancill, à Sturgeon Falls, Mme Vve J. Courchesne, à Chambly, Mmes Delphis Sarazin, à Hull, Jos. Bureau, à Montréal, Hormidas Desjardins à Hull. Les funérailles auront lieu vendredi matin à 8 heures en l'église et au cimetière Notre-Dame. Le départ de la maison mortuaire se fera à 7 h. 30. Parents et amis sont invités à y assister. Nous exprimons nos sincères sympathies à la famille.

MEME CIRCONSTANCE Même coin de rues; un auto conduit par un homme en bicyclette, même constable pour l'enquête; même déclin mandé à la maison de chaque blessé et même procédure, transport d'urgence au même hôpital. Voici donc des accidents "jumeaux".

Feu Mlle A.-G. ROUSSEAU Est décédée accidentellement à St-Jovite, le 17 mai. Mlle Angèle Rousseau, de Montréal, fille de Mme J. Rousseau, d'Ottawa, et sœur de Mme J. W. Delaney, est morte le service fut au cimetière de la Côte des Neiges.

DÉFI DU HULL MATCH Le club de balle molle Hull-Match lance un défi à tout club similaire des deux villes dont les membres ont de 13 à 15 ans. Il est prêt à jouer dans Hull ou Ottawa. Il se compose de Alfred Biondi, gérant, Ovia Cabana, capitaine, E. Meloche, L. St-Louis, R. Groulx, R. Ricard, V. Meloche, A. Tremblay, R. Lepape, F. Tremblay, N. Cabana.

A VENDRE. Bois de 4 pieds, bien sec. La corde... \$6.00 Bois coupé, voyage. \$2 et \$3 Wilfrid Arvisais 258, rue Maisonneuve - Hull Tél: Sher. 6062.

WINDSOR, Ont., 21. (P. C.) — M. Heller, avocat, qui demeurait autrefois à Toronto, est mort aujourd'hui des blessures qu'il s'est faites hier dans un accident d'aéroplane.

Dépositaire du Greffe de feu P.-T.-C. Dumais, arpenteur.

Louis Mignault

ARPENTEUR-GEOMETRE

Spécialité: Expertises judiciaires.

193, rue Principale, Hull, P. Q. Tél: Sherwood 1353

SÉANCE ANNUELLE AU COUVENT D'AYLMER

Les élèves du couvent Notre-Dame-de-la-Merci remportaient hier soir un brillant succès.

La séance annuelle offerte par les élèves du Couvent Notre-Dame-de-la-Merci, d'Aylmer, hier soir, a été un brillant succès, tout à l'honneur des Révérendes Sœurs Grises et de leurs élèves pensionnaires. La soirée, présidée par Mgr H. Chartrand, était organisée pour les parents et amis des élèves à l'issue de cette année scolaire. Plusieurs membres du Clergé assistaient aussi à la Séance-concert.

Le programme de la soirée, soigneusement préparé par les religieuses, avait le précieux concours de Mademoiselle Blanche Sabourin, licenciée en diction française, fut soigneusement rendu, et avec beaucoup de succès, par les jeunes filles du pensionnat.

Comme vedette au magnifique programme de diction et de chant, l'on présentait une pièce de l'Antiquité Chrétienne, "Les Chrétiens au Lion". L'on se souviendra des récits historiques des persécutions sous les empereurs romains. Le nom d'Aurélien figure dans la liste des puissants persécuteurs du temps. Les jeunes filles, qui prirent part à la pièce, étaient parées des costumes de l'époque.

Outre la pièce, il y eut chant par un chœur français, exécutant "Le chant du Ruisseau" de J. Massenet, et un chœur anglais, interprétant "Trees" de V. Harris. Ouverture: "Raymond" de Thomas, par Miles G. Michaud, G. Grégoire, M. Martel, H. Olivier et D. White, pianistes.

ASSEMBLÉE DES COADJUTRICES DE NOTRE ORPHELINAT

ON DECIDE DE VENDRE DES FLEURS AU BENEFICE DE L'INSTITUTION, DIMANCHE 31 MAI.

Les propriétaires du Standish Hall, ayant eu la courtoisie d'offrir leurs salons aux Coadjutrices de l'Orphelinat, Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, leur assemblée mensuelle y eut lieu récemment.

L'assemblée s'ouvrit par la prière. Après lecture des minutes de la dernière réunion, les factures furent présentées et acquittées et l'on constata que le thé donné chez Mme J. W. Lesage, le 12 avril dernier fut un véritable succès. Puis on procéda à l'élection de Mme L. Châtillon comme représentante de la paroisse St-Joseph de Wrightville, en remplacement de Mme L. Fortin qui démissionne pour cause de santé.

Des sympathies ont été votées à Mme J. W. Ste-Marie, à l'occasion du décès de Mme Legris, sa mère, et à Mme E. Bourgeois, qui elle aussi a perdu sa mère.

À l'avenir, les Dames qui solliciteront le public en faveur des orphelins seront munies d'un insigne approuvé par le comité. Il est ensuite décidé que la vente des fleurs en faveur des orphelins de Hull aura lieu dimanche le 31 mai à la porte des églises et chapelles de la ville de Hull.

Les organisatrices comptent sur la générosité du public afin de faire un succès de cette vente qui pourra procurer un peu de bien-être aux petits orphelins. En échange de l'obole, les chers enfants offriront une fleur et vous diront: "merci".

Les propriétaires d'automobiles pourront contribuer à l'œuvre des orphelins en achetant des pavillons qui leur seront offerts. La séance est levée à 10 hres.

EN DÉLIBÉRÉ

Son honneur le juge McEvoy de la cour supérieure de l'Ontario, qui préside les causes sans jury au assises du printemps de la cour supérieure au palais de justice, rue Nicolas, a pris en délibéré la cause de Mme Jean Mackenzie contre la Banque Royale du Canada. Mme Mackenzie poursuit pour le remboursement de parts qui ont une valeur actuelle de \$30,000.

WINDSOR, Ont., 21. (P. C.) — M. Heller, avocat, qui demeurait autrefois à Toronto, est mort aujourd'hui des blessures qu'il s'est faites hier dans un accident d'aéroplane.

Dépositaire du Greffe de feu P.-T.-C. Dumais, arpenteur.

Louis Mignault

ARPENTEUR-GEOMETRE

Spécialité: Expertises judiciaires.

193, rue Principale, Hull, P. Q. Tél: Sherwood 1353

Tous deux avouent leur culpabilité

Louis Huneau et J. P. Lafontaine, sans domicile fixe selon la police, ont plaidé coupables aux accusations de vol et de tentative de vol avec effraction aux magasins de MM. Bernstein, aujourd'hui en cours de sessions spéciales de la paix. Ils seront sentenciés plus tard.

Lafontaine fut arrêté par les constables Chamberland et Jolly tandis que son copain, qui manquait d'abord à l'appel, fut pincé par les détectives Lusignan et Anderson. Dans un cas, ils étaient accusés d'avoir volé pour \$300 de marchandises chez H. Bernstein, père, 177 rue St-Laurent, au commencement du mois. Dans l'autre, il s'agissait de tentative de vol chez Bernstein, fils rue Du Pont.

PERSONNAGES Anicetta, femme de Detricus (chef gaulois) . . . Mlle M. Amyot Ses trois filles: . . . Polionne . . . Mlle M. Corbell Amianne . . . Mlle B. Desjardins Azelle . . . Mlle P. Michaud Vénéria, dame romaine . . . Mlle L. Lortie Manuella, son amie . . . Mlle M. Trudeau Urso, égyptienne, prêtresse des dieux infernaux à Rome . . . Mlle D. Côté

Les membres du conseil du canton de Nepean ont discuté la question des soumissions pour les hydromètres pour le nouveau système d'aqueduc dans le canton de Nepean, hier soir à l'assemblée régulière. Le préfet R. E. Nelson occupait le fauteuil.

Un feu causé apparemment par la combustion spontanée à 2 heures 30 hier après-midi, a amené les pompiers à l'entrepôt du matériel à construction de M. Zagerman et Compagnie, chemin Bayview. Les dommages sont insignifiants.

Vente d'Écoulement SPÉCIAUX VENDREDI ET SAMEDI

Complets pour Hommes Vous trouverez dans ce lot des valeurs surprenantes. Choix varié de jolis styles et patrons. Valeurs jusqu'à \$16.50. Vendredi et Samedi. \$7.95

Complets p. Hommes et Jeunes Gens Profitez de cette aubaine spéciale et épargnez \$10.00 sur chaque habit. Confectionnés de tweed de haute qualité. Nouveaux modèles. Valeur de \$20.00. Extra spécial à. \$9.95

Souliers et Bottines Un lot de Souliers et Bottines en cuir solide, pour hommes, Noirs et bruns. Valeurs jusqu'à \$6.00. Tant que le lot durera. \$2.95

Chapeaux pour Hommes Chapeaux de feutre anglais, de qualité supérieure. Choix de nuances. Valeurs jusqu'à \$4.00. Tant qu'il y en aura. 98c

Paletots Imperméables Paletots pour la pluie pour garçons. 50 seulement. Prix Extra Spécial, Vendredi. \$1.00

Combinaisons pour Hommes Combinaisons en mérino de première qualité de pesantier d'été. Toutes les tailles pour hommes. Valeur de \$1.50. Vendredi et Samedi. \$1.00

Combinaisons pour Hommes Combinaisons de baibragin de première qualité. Toutes les tailles pour hommes. Extra Spécial, Vendredi et Samedi. 69c

Chemises de Travail Confectionnées de tissu durable, coupe ample. Nuances assorties. Meilleures marques. Valeur de \$1.00. Vendredi et Samedi. 69c

Chemises de Toilette pour Hommes Deux lots d'excellentes chemises pour hommes. Confectionnées de broadcloth et autres tissus unis ou imprimés. Choix de rayures et dessins dans les nouvelles teintes. Collet attaché ou écarté. Valeur de \$1.00. Vendredi et Samedi. 59c Prix de Vente. 89c

S. A. JULIEN

517, RUE SUSSEX — OTTAWA

(En face de l'Édifice des Douanes)

C'EST MAINTENANT LE BON TEMPS D'ACHETER VOS CHAUSSURES POUR TOUTE LA FAMILLE. Vendues à Moitié Prix. D'ailleurs, déjà des centaines et des centaines de personnes ont profité de cette vente.

STOCK DE BANQUEROUTE! CHAUSSURES!

Samedi le 16 mai et les jours suivants

vous réserveront d'intéressantes surprises. — Rendez-vous de bonne heure samedi et vous serez convaincu que nos aubaines sont insurpassables. — Le magasin est rempli de véritables occasions vendues à des prix ridicules.

N'oubliez pas A. LOYER Successeur de T. ST-JEAN, LTEE 135, Hotel-de-Ville HULL



Que Votre Règne Arrive

Notre Messe du Dimanche en union avec celle de tous les prêtres

LE DIMANCHE DE LA PENTECÔTE

Notre nouvelle initiative; notre messe du dimanche... Pour mieux nous unir à la prière officielle de nos Pasteurs Pour mieux comprendre la Prière si sublime de la Sainte Eglise. Pour profiter pleinement du trésor de grâces contenues dans la Liturgie. Pour encourager la pratique de l'assistance à la messe avec un véritable Missel. Pour nous assimiler tous les enseignements que la Sainte Eglise nous offre chaque dimanche par le moyen de la Liturgie.

Explication du nom de ce dimanche
Pentecôte vient d'un mot grec qui signifie cinquante. L'Eglise désigne ainsi le dimanche qui tombe le cinquantième jour après Pâques. Quel est en résumé le mystère de ce jour?
Dans la fête de la Pentecôte nous célébrons la venue du Saint-Esprit dans les Apôtres et la première manifestation publique de l'Eglise. On pourrait appeler ce dimanche le Dimanche du Saint-Esprit. Quelles sont les idées contenues dans la messe de ce jour?
L'Eglise veut nous inspirer une grande dévotion au Saint-Esprit. Elle nous rappelle dans les divers textes les merveilles qui ont accompagné la descente du Saint-Esprit. Elle nous enseigne enfin à quelles conditions nous serons participants de ce même Esprit. Quelles sont les diverses prières de cette messe où nous prions plus spécialement le Saint-Esprit? La sainte liturgie nous le fait prier indirectement en nous montrant par exemple dans l'Introït la force de son divin Esprit. Mais nous l'invoquons aussi très directement. Dans l'Alleluia nous le supplions de combler nos coeurs de ses grâces. Elle nous enseigne en particulier une magnifique prière au Saint-Esprit que nous devrions pas nous lasser de répéter. Nous y sentons passer toute la force de supplication de l'Eglise. On, disons souvent:
Venez, ô Saint-Esprit, et envoyez du ciel un rayon de votre lumière! Venez, père des pauvres, venez, distributeur de tous dons, venez, lumière des coeurs!
Donnez à vos fidèles qui en vous se contentent les sept dons sacrés.
Donnez-leur le mérite de la vertu, donnez une fin heureuse, donnez l'éternelle joie.
Amen.
Comment l'Eglise nous rappelle-t-elle les merveilles de la Descente du Saint-Esprit?
L'Introït ne nous dit-il pas que l'Esprit du Seigneur remplit l'univers et que les ennemis de Dieu sont chassés? Ne voit-on pas éga-

Marie peut nous aider puissamment à bien communier

Après l'Ascension Marie communiait chaque jour des mains de saint Jean, et Jésus restait en elle. Et son amour grandissait, grandissait toujours. Et Marie qui a pour nous un amour plus tendre que toutes les mères, désire tant que nous profitions comme elle de nos communions!
Bonne Mère, purifiez-moi et rendez-moi digne de Jésus qui veut faire de moi son tabernacle; apprenez-moi, aidez-moi, même malgré moi quand je résisterai, à me vider du profane, de l'inutile, du moi surtout, de ma volonté propre, de mes préoccupations personnelles. Poussez-moi torlement à me vaincre, à me sacrifier pour Jésus.
Vivons donc dans une étroite union avec Jésus-Hostie, invinciblement et mystérieusement présent en nous. Vivons dans le souvenir de la communion, nous en prolongerons les effets, nous préparerons la communion du lendemain, et de plus en plus unis à Jésus, nous serons transformés en lui. Ce sera le prélude de notre communion du paradis, la préparation à notre éternelle transformation en Dieu.

CHANOINE A. SAUREAU.

LITURGIA

CE QU'UN CHRETIEN DOIT SAVOIR: DU CEREMONIAL LITURGIQUE

Outre les cérémonies introduites pour une raison de nécessité, d'utilité ou de convenance, le cérémonial de l'Eglise en comporte d'autres dont l'unique motif est leur signification symbolique. Il est parfois difficile de découvrir cette signification, vu que leurs initiateurs ne nous l'ont pas toujours révélée, aussi varie-t-elle chez les différents auteurs qui en traitent, chacun les interprétant au meilleur de sa connaissance ou inventant au besoin des théories qui dispensent fort commodément d'un examen critique de traditions ou autres données positives pouvant éclaircir cette matière.

LE CEREMONIAL SYMBOLIQUE

Ce cérémonial symbolique n'est pas propre à l'Eglise. La synagogue avait le sien; il n'était pas inconnu non plus dans les religions païennes. Parmi les cérémonies symboliques, autrefois en usage dans l'Eglise, rappelons la spotation, rite baptismal de l'Eglise de Milan au I^{er} siècle, et maintenu encore aujourd'hui en Orient. Le catéchisme, avant de recevoir le baptême, crachait vers l'Occident où le diable était supposé se tenir. En plusieurs églises, au I^{er} siècle, les néophytes, pour renoncer au démon, étaient pareillement tournés vers l'Occident; ils se retournaient au contraire vers l'Orient pour la profession de foi. Saint Cyrille de Jérusalem explique cette attitude: "Parce que l'Occident est le lieu des ténèbres, et que Satan qui est ténébreux, a l'empire des ténèbres, vous regardez symboliquement vers l'Occident, lorsque vous renoncez au prince ténébreux et obscur; mais, par suite de cette reconnaissance est ouverte la porte du paradis de Dieu, qu'il planta à l'Orient..." Symboliquement vous êtes tournés de l'Occident, région de la lumière, l'Orient évoquant-il pas d'ailleurs Celui qui s'intitula la lumière du monde et qui s'annonça aussi comme l'Orient.
Le lait et le miel que l'on donnait aux baptisés après l'Eucharistie, à Rome, en Afrique, à Alexandrie, et ailleurs, nous ont été transmis, et aujourd'hui en Abyssinie) avaient pour but de leur faire mieux goûter la douceur de l'aliment spirituel des chrétiens. Ils symbolisaient encore leur entrée dans la Terre promise, ou leur enfance spirituelle, le lait étant la nourriture des enfants. Les néophytes portaient une robe blanche, emblème de la pureté qu'ils devaient garder. A la messe stationnaire, on mettait dans le calice (stationnaire) un fragment de pain consacré à la messe précédente, pour marquer l'unité et la continuité du sacrifice; Aux messes stationnaires où le pape ne célébrait pas et aux messes dominicales des divers "titres", intra-urbains, un fragment de pain consacré par le pape était pareillement mis au calice, pour symboliser l'unité de communion.
Les rites symboliques abondent encore dans la liturgie actuelle. Ainsi on retrouve dans les cérémonies du baptême une certaine imposition de la robe baptismale. La tradition du clerc allumé est une allusion aux lampes des vierges sages et parle de la joie que fait naître la régénération de ceux sur qui a coulé l'eau baptismale. Les cierges allumés sont des signes de joie et d'honneur, mais aussi ils évoquent la lumière du Christ, la parole de Dieu qui est lumière pour nos intelligences. Les couleurs liturgiques sont entièrement d'origine symbolique. Le prêtre étend la main sur les offrandes à Hanc igitur... pour désigner la victime, comme faisait le prêtre de l'ancienne loi. Les rites qui accompagnent la lecture de l'Evangile sont de nature à en inspirer le respect. La parole évangélique n'est-elle pas comme une nouvelle incarnation du Verbe divin. LE CEREMONIAL DIMITATION
Certaines cérémonies peuvent être considérées comme dérivant d'une tendance naturelle à l'imitation ou à l'assimilation. C'est ainsi que l'on a été conduit à reproduire certains gestes du célébrant, tels que signes de croix, percussion de la poitrine...

Certaines de ces imitations sont parfois toutes superficielles et basées sur une sorte d'accommodation des mots ou des phrases qui les provoquent. Saint Augustin signalait de son temps cette espèce de manie des fidèles de se frapper la poitrine chaque fois qu'ils entendaient le mot Confiteor et Confessionem, même quand il fallait prouver qu'on n'était dans un tout autre sens que celui d'accusation puisqu'il peut signifier la louange tout aussi bien que l'accusation. Durant de Mendre note qu'avant: Pac mecum signum in bonum du psaume de la préparation à la messe, on faisait un signe de croix, et cela en raison du son et non du sens de signum. De même le signe de croix qui accompagne ordinairement le mot benedicite, et ses dérivés, usités dans le sens de "consacrer" ou de "sanctifier", s'est étendu à ces mêmes mots lorsqu'ils signifient "louer" et "gloirifier". On se signait à Sit et benedicite du l'antique ergo, benedicite in quibusdam locis Magnifica, à benedicimus Domino. Le veuve se signe encore sur la poitrine à Sit nomen Domini benedicite; on se signe aussi au Benedictus du Sanctus, ainsi qu'au début du cantique de Zacharie (d'où le signe de la croix a passé par assimilation aux deux autres cantiques tirés de l'Evangile, le Magnificat, et le Nunc dimittis Par analogie avec le II^e nom du signe de la croix, le Ad iudicium nostrum in nomine Domini s'accompagne du même geste. Remarquons encore, pour aider à comprendre les cérémonies de l'Eglise, que certaines d'entre elles ont été édulcorées de leur place primitive ou séparées de leur forme explicative. Ainsi le baiser de paix s'est détaché du Pater Domini qui lui donnait occasion à l'origine et s'accompagne aujourd'hui d'une nouvelle formule. La fraction du pain est aujourd'hui retardée jusque vers la fin de la messe, alors qu'il était précédé de la consécration; elle devrait venir à cet endroit même comme à sa place naturelle. Quelques missels du moyen âge prescrivaient d'accompagner le fregit d'un simulacre de fraction, mais il ne fut jamais accompagné d'une fraction réelle. Quant au rite de la fraction, en raison des souvenirs et de l'usage qui s'y rattachent, il a eu le début son indépendance qui n'a point permis de le rattacher au récit de l'Institution. Certaines cérémonies se sont encore compliquées par suite de la fusion des rituels, ou grâce aux inventions de cérémoniaires ingénieuses.

L'INTERPRETATION MYSTIQUE DES CEREMONIES

De même que l'on avait interprété mystiquement l'Ecriture sainte, de même aussi on trouva bon d'allégoriser les cérémonies de l'Eglise. A leur sens naturel ou symbolique, on ajoutait un sens mystique, afin de les rendre encore plus édifiantes et plus instructives, plus spirituelles et plus mystérieuses. L'Apocalypse ne fournissait-il pas de tels exemples magnifiques? On déniait de ce genre, il y avait question des sept lampes représentant les sept esprits de Dieu, (4-5) de coupes d'or pleines de parfums symbolisant les prières des saints, (5-8), le fin lin dont était revêtu l'Epoux signifiait les vertus des saints (11-9). On débuta par des explications fragmentaires, mais bientôt on s'éprit de ce nouveau genre que l'on systématisa, on en vint à allégoriser à l'excès; tout le cérémonial fut commenté typiquement, on finit presque par oublier les raisons premières de l'institution des cérémonies, pour donner toute l'importance aux raisons mystiques quand celles-ci n'étaient pas présentes comme les seules capables de justifier telle rubrique. Les excès d'allégorisme provoquèrent des réactions excessives elles aussi, jusqu'à ce qu'en fin on aboutit à une méthode qui fit la juste part de l'importance aux raisons mystiques dans l'explication des rubriques. Aux explications parfois bizarres, subtiles, déroutantes, disparates, dont avait été frondi le moyen-âge et que l'on affectionnait encore même au XVII^e siècle, on en substitua de simples et de naturelles, qui pouvaient édifier sans compliquer l'âme par un surcroît de mystique, plus de sobriété, et surtout plus d'exactitude.

F. BOURRETT, C. S. S. R. (à suivre)

Journée catholique

RIMOUSKI. — Des centaines de retraitants des diverses parties du Canada prendront part à la Journée catholique qui aura lieu à Rimouski le 31 mai prochain, dimanche. Le Groupe qui quittera Montréal, gare Beauport, à 11 heures 30 p.m., le 30 mai, sera nombreux. Tous ces retraitants répondront à l'invitation de S. Ex. Mgr Curé-Desnoyers et au désir du R. P. Papin Archambault, fondateur des retraites fermées, en se rendant prendre part à la Journée catholique de Rimouski.
Les billets sont d'un prix très réduit et sont en vente au presbytère de l'Immaculée-Conception, 1855, rue Rachel est; au Messager Canadien, 1961, rue Rachel est; chez M. J.-M. Robert, 1605 de Lassalle.

Avez-vous assez d'Assurance-vie?

Que votre patrimoine soit important ou qu'il soit modeste, il subira de lourdes réductions avant d'être transmis à votre femme ou à votre famille. Les médecins, les garde-malades, les hôpitaux, les entrepreneurs de pompes funèbres, les hommes de loi, etc., sans parler des droits de succession si votre patrimoine est important, réduiront le montant net payable à vos héritiers de 10% à 25%. Prenez votre crayon et essayez de faire cette simple opération d'arithmétique en prenant un cas réel comme exemple.

	Cas Typique	Mon Cas
Montant total du capital assuré par toutes mes polices d'assurance-vie	\$5,000	\$
Estimation de la valeur de mes immeubles, titres et autres avoirs	2,000	\$
Total	\$7,000	\$
Moins 15% comme il est indiqué plus haut	\$1,050	\$
Total de la succession (net)	\$5,950	\$

Placé en bons titres à 5% cela rapporterait à ma famille un revenu annuel de \$297.50

EST-CE ASSEZ?
Remplissez et envoyez le coupon ci-dessous:

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA
SIÈGE SOCIAL MONTREAL
MONTREAL
Veuillez m'envoyer votre brochure intitulée "Est-ce assez?" mentionnée dans l'annonce parue dans... (Nom du Journal)
Nom (M., Mme ou Mlle)..... (mois)..... (année)
Date de naissance..... (mois)..... (année)
Adresse (Rue)..... (Ville)

près Adam; chez M. J.-N. Ouellet, amis du comité se tiendront à la maison J.-J. Joubert et chez M. X, angle de Bordeaux et Rachel. Jos. Hébert, 510, rue Létoimée; dimanche le 24 mai prochain, de 9 heures à 12 heures.

C'est maintenant le bon temps!



Le lavage hebdomadaire est un problème en tout temps dans votre foyer — mais à cette époque il l'est davantage — à l'occasion du ménage du printemps et tout ce qu'il comporte pour la ménagère.

Il faut laver les couvertures — nettoyer les carpettes et les poser de nouveau — laver les rideaux et les remettre en place, en plus du lavage régulier des articles de la famille. Faites le tout à la façon moderne — servez-vous de la.

"CONNOR"

Les articles sales de toile, les vêtements et la literie disparaîtront dans un tourbillon d'eau savonneuse, pour réapparaître frais et d'une blancheur immaculée, et avec peu d'effort de la part de l'opératrice.

La LAVSEUSE THERMO CONNOR avec sa cuve isolée, qui tient l'eau chaude et la cuisine fraîche, est aujourd'hui la Machine à Laver canadienne la plus en vedette, portant notre garantie conditionnelle de 12 ans, la garantie la plus longue et la plus compréhensive offerte jusqu'ici avec une Laveuse Electrique.

Les Laveuses Connor sont fabriquées à Ottawa par des artisans d'Ottawa.

La Connor est vendue à Conditions Faciles 18 Mois pour Payer
Téléphonez-nous pour une Démonstration Aujourd'hui
CONNOR WASHER STORE
CURRIER - McKNIGHT CO.
168, RUE BANK Q. 1420



Les Pustules sur le visage l'humiliaient

Mlle Frances Lodge, R.R. No 8, Dunville, Ont., écrit ceci: "J'étais très humiliée lorsque j'allais en ville, par suite de pustules sur mon visage, causées par l'impureté du sang. Maintenant tout cela est disparu et je n'en suis plus incommodée depuis que j'ai pris une partie du médicament Burdock Blood Bitters."

En vente en toutes les pharmacies et les magasins généraux; préparé depuis 51 dernières années, seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.



Les Garages en Feuilles Métalliques

sont à l'épreuve des incendies et les taux d'assurance sont plus bas pour tout édifice couvert en feuilles métalliques.

Couvertures Métalliques
Couvertures au Goudron et au Gravier
Couvertures de Bardeaux d'Asphalte

Procurez-vous nos estimations pour tout ouvrage de ce genre. Nos prix sont très raisonnables, nos employés très habiles.

McFARLANE-DOUGLAS CO., Limited
TELEPHONE: Q. 2380 260, RUE SLATER



Chez Loblaws

Les acheteurs économes profiteront de ces épargnes durant la semaine du 21 au 27 mai

Heures du Magasin pour la Semaine du 25 Mai
Lundi, 25 mai, fermé toute la journée. Mercredi, 27 mai, ouvert jusqu'à 6 p.m.

Réduction de Prix

Les prix plus bas du Beurres, des Oeufs, de la Fleur et des Fruits permettent une réduction substantielle chez LOBLAW en 3 articles de qualité.

Gateaux

Frais VALENCIA. La liv. 20c
Riche aux FRUITS 29c et aux NOIX. La liv. 29c
Fameux aux CERISES. La livre 32c

SPECIAL - TRUMPET DE LOBLAW

THÉ NOIR 29c

Paquet 1 livre
SPECIAL - Pimentées - Farcies

Olives 23c

Pot de 14 onces
SPECIAL - Qualité de Choix Aylmer

Fèves au Lard

2 Boîtes "Squat" No 2 15c

Aubaine Extra Spéciale en Biscuits

Votre Choix

d'Assortiments Royal ou Chocolat 24c

Seulement 24c pour une boîte d'une livre du splendide assortiment de Biscuits "English" McCormick, tous des chefs-d'oeuvre, un choix d'un Paquet Royal ou d'un Paquet au Chocolat, frais comme la rosée du matin, venant de sortir des fourneaux. Magasinez de bonne heure pour profiter de cette aubaine. Votre choix, paquet de 1 livre, 24c.

Les plus bas prix depuis 1904!

Beurre 21c

de Crèmerie CHERRY VALLEY de Choix La livre
Notre Fameuse Marque HIGH PARK. La livre 24c

SPECIAL - Etiquette Verte Aylmer

Catsup 2 19c

bouteilles de 12 onces
SPECIAL - Marque CALEDONIA - Rose de Choix

Saumon 10 1/2c

GROSSE BOITE
SPECIAL - Marque LAZENBY

Sauce chef 19c

La Bouteille

LOBLAW GROCETERIAS CO. Limited

LES AVANTAGES QU'OFFRE L'OEUVRE J. O.

LA SALLE A L'OUVRAGE CE SOIR — LIGUE DE L'UNION LOCALE

Des cours théoriques d'escrime à l'oeuvre de jeunesse d'Ottawa

Le professeur, Maître Auguste Foucault, parle de l'origine de l'escrime à l'épée. — La différence entre l'escrime au fleuret et l'escrime à l'épée. — Causerie des plus intéressantes.

LES BIENFAITS DE L'OEUVRE POUR LA POPULATION DE LA CAPITALE

Ces jours derniers, dans l'une des salles de l'O.J.O., le maître d'escrime, M. Auguste Foucault, dans le premier d'une série de cours sur l'escrime, démontra comment l'escrime à l'épée vint à supplanter l'escrime au fleuret qui, jusqu'en 1887, était le plus populaire sport en France. Les duels étaient alors très fréquents et le jeu de fleuret n'était pas du tout celui pratiqué par les duellistes d'aujourd'hui. Les combattants avaient chacun leur style particulier, mais il restait à introduire une méthode pratique pour le terrain de combat, laissant par le fait même le fleuret comme simple arme de salle, pour combat sportif. Voici, en partie, ce que M. Foucault disait dans sa causerie: La théorie et la méthode du jeu de l'épée que Jules Jacob donna au public français en 1887 sont fondées sur ce principe et sur ce fait d'expérience qu'il y a deux escrimes: l'escrime du fleuret et l'escrime de l'épée; l'escrime de la salle et l'escrime du terrain.

Deux sortes d'escrime. M. Emile André en indique avec justesse les raisons qui ne peuvent être niées par ceux qui ont pratiqué sans parti-pris et sérieusement les deux jeux. Voici ce qu'il dit: M. André: "Y a-t-il deux sortes d'escrime?" Oui. — Tout ce qui est possible à la salle d'armes l'est-il sur le terrain? Non. — Donc, il y a deux sortes d'escrime. Ce n'est pas qu'il y ait deux sortes de coups mais il y a deux façons bien différentes de les appliquer. Et d'abord, à la salle d'armes, l'escrime telle qu'on la pratique d'ordinaire est toute de convention. En effet, d'après une première convention admise à la salle, les coups de bouton à la poitrine sont dits seuls compter, tandis que tout compte sur le terrain, aussi bien les coups à la tête, au bras, à la main, à la jambe que les coups à la poitrine. M. André continue: "J'ai été témoin des commencements de la méthode dans cette petite salle du faubourg Montmartre ou sont passés presque tous les journaux de la fin de l'Empire. J'ai vu Jacob en concevoir l'idée, en déterminer, en préciser les règles.

Travail ardu. Je l'ai vu travailler à la perfection pendant deux années. J'ai assisté aussi aux premiers assauts du nouveau jeu fut mis à l'épreuve. Il ne manquait pas de cette époque, même dans la salle Jacob, de tireurs qui ne pouvaient admettre qu'il y ait pour le terrain une escrime spéciale. Ceux-là il fallait les convaincre par le fait, par l'expérience du coup de bouton." Un jour, un des élèves de Jacob, un de ceux qui avaient travaillé la méthode d'épée fit assaut avec un de ses amis qui répétait toujours ce qu'on entend encore dire quelquefois. "Je ferai sur le terrain avec une épée ce que je fais en salle avec mon fleuret." Les deux tireurs étaient loin d'être, au fleuret, de même force. Le premier connaissait bien les armes mais il n'était resté, malgré une longue pratique, un exécutant assez médiocre. L'autre était un tireur très vite et qui, au fleuret, faisait facilement à son adversaire, six à trois. On se mit en garde. Dès le premier engagement le tireur de fleuret fut tout désorienté par les attaques au bras, à la jambe, à la tête. Il n'avait pas l'habitude de protéger ces parties du corps; il n'y pensait pas et fut touché cinq ou six fois de suite avant d'avoir réussi à placer un seul coup de bouton. Il comprit et du jour même il devint un des partisans les plus décidés de la nouvelle méthode.

Depuis, l'épreuve fut renouvelée vingt fois dans la salle Jacob et le résultat fut toujours le même. Les tireurs qui dans un assaut d'épée ou tout compte prétendaient se comporter comme dans un assaut de fleuret étaient invariablement battus. M. Foucault explique ensuite les divers coups qui devinrent populaires à l'époque et qui ont subsisté jusqu'à nos jours. Il revient ensuite à Jules Jacob. Le jeu de l'épée tel que l'enseigne Jacob est-il chose nouvelle? Oui, en tant que théorie, que méthode professée, non en tant qu'application sur le terrain. Il est infiniment probable que les duellistes renommés d'autrefois s'étaient fait un jeu spécial fort différent de l'escrime conventionnelle du fleuret. N'est-ce pas une indication de plus qu'il y a deux escrimes, l'escrime du fleuret, sport admirable mais exercice de convention, et l'escrime à l'épée, méthode de combat. Voici maintenant quelques explications sur le jeu de l'épée tel que le préconise le maître Jacob. La garde est très repliée et le coude rentré, l'épée droite horizontalement pour lancer les coups directement. On se tient en garde plus loin qu'au fleuret et de façon que les pointes soient solennellement engagées. Plus près on serait trop facilement touché aux extrémités et d'autre part on donnerait souvent trop de fer; hors, dans le jeu d'épée, il faut donner moins de fer qu'au fleuret, car il faut être plus prudent et bien éviter que l'adversaire ne puisse enlever de votre arme. Voilà pourquoi l'on doit se mettre en garde à la distance indiquée. Ce sera affaire aux tireurs forts de savoir, pendant le combat, se rapprocher à portée et dans les conditions voulues pour tirer au corps. Pour tirer les coups au corps, il faut s'emparer du fer de l'adversaire, maîtriser son fer.

Sur le terrain. Tous les moyens sont bons sur le terrain. Il faut varier et non multiplier les mouvements, être sobre de mouvement, c'est d'ailleurs une règle très importante du jeu d'épée. Chaque mouvement doit avoir sa raison d'être. Tout mouvement inutile est par cela même dangereux parce qu'il est une sorte de préparation fournie à l'adversaire. Il nous reste pour terminer les principes généraux du jeu d'épée à exposer trois règles relatives à l'exécution des coups et destinées à donner plus de vitesse, d'aplomb, et de sécurité sur le terrain. La première de ces règles c'est qu'à l'épée, le coup ne doit pas être porté, mais "jeté". Par un mouvement rapide on jette le coup puis immédiatement on raccourcit le bras. En effet, à l'épée, il s'agit, avant tout, dès qu'on peut toucher de la faire aussi vite que possible, puis de se retrouver en garde non moins vite et bien en ligne. La seconde règle est que tout coup d'épée, feinte ou fausse attaque, doit être accompagné d'appels de pieds. Ces appels ont pour but: 1° de donner plus de solidité, plus d'aplomb sur le terrain. 2° Plus d'élan pour jeter le coup. 3° de faire impression sur l'adversaire, de lui faire croire à une attaque à fond alors qu'on l'attaque simplement à demi et qu'on veut l'annuler. Enfin, la troisième règle très importante: après chaque coup au corps, il faut s'exercer à faire immédiatement un saut en arrière en se retrouvant bien en garde, la pointe bien en ligne. Un combat se passe en marches et contre-marches. En se portant en avant il est prudent de faire des petits pas. Pour rompre, on doit faire de grands pas mais sans exagération, sans briser le combat à chaque instant. Il faut s'habituer à ne rompre qu'à propos. S'il est nécessaire parfois de rompre pour éviter d'être touché il est aussi nécessaire de savoir, à l'occasion, rester de pied ferme pour pouvoir riposter utilement à portée suffisante. Même devant une marche de l'adversaire, il faut savoir ne pas

SANSTOL CHAMPION

MONTREAL. — Pete Sanstol de Montréal a triomphé d'Archie Bell de New-York dans un combat de dix rondes que la commission de boxe locale avait autorisé pour décider du championnat poids-cog mondial. Sanstol eut l'avantage dans six rondes et à la quatrième, il fallut mettre son adversaire hors de combat.

Lauzon est enfin tapé

Le club Legault a enfin appliqué les coups à l'adversaire de Lauzon. Le club Legault a enfin appliqué les coups à l'adversaire de Lauzon. Le club Legault a enfin appliqué les coups à l'adversaire de Lauzon.

Le club Legault a enfin appliqué les coups à l'adversaire de Lauzon. Le club Legault a enfin appliqué les coups à l'adversaire de Lauzon. Le club Legault a enfin appliqué les coups à l'adversaire de Lauzon.

Table with columns: W. Bélanger, J. Ducharme, L. Ducharme, St-Louis, H. Laviole, P. Tremblay, R. Tremblay, R. Fournier, R. Gravel, etc. Rows: Club, AB, R, H, PO, A, E.

Les Chevaux coururent dans la boue à Churchill. Allen et J. Smith à l'honneur. Résultats des courses de mercredi à Churchill Downs.

Tournoi Américain New-York. L'Association de golf des Etats-Unis annonce que le tournoi ouvert national aura lieu les 2, 3 et 4 juillet à Toledo, Ohio.

Cours pratiques. M. Auguste Foucault tient à donner ces cours théoriques de temps à autres afin de faire connaître à ses élèves le côté technique de ce sport. Ces cours seront donnés bi-mensuellement les élèves qui ont manqué la première causerie.

UNE EPREUVE DIFFICILE



L'Amberjack II, construit pour Paul-D. Rast, participera à la grande randonnée transatlantique de Newport, Rhode-Island, à Plymouth, Angleterre. Cette épreuve commence le 4 juillet.

LES GARS DE LA SALLE EN LICE CONTRE LES SOLIDES CHAMPIONS

Les Académiciens de Jack Hartnett, vainqueurs des Soldats dans la partie d'ouverture de leur campagne de ballade annuelle, reprendront ce soir le harnais pour s'attaquer au Davidson, champion de la région. Nos Etudiants ont bon espoir d'obtenir la décision: en fait ils ont tellement confiance en l'avent qu'ils ne reculeront devant rien pour décrocher le championnat.

Les Courses au Kentucky TORONTO CEDE LA JOUTE FINALE

Reading triomphe des Leafs. Effort sérieux mais inutile de Toronto dans la neuvième période, mais les Leafs mirent le hok à la parade quand trois hommes eurent croisé le marbre. Voici le résultat officiel: Reading, 4-1; Toronto, 1-2.

George Turner gagne la première course. George Turner a gagné la première course de bicyclettes de la saison 1931. Il a fini mercredi soir la mesure d'un bon groupe sur la distance de cinq milles et demi qu'il franchit en 14:27.

Les Frappeurs. Résultats des courses de mercredi à Churchill Downs. Résultats des courses de jeudi à Churchill Downs.

Château vainqueur

Le Château Cheese a continué mercredi sa marche victorieuse dans la Ligue Commerciale d'Ottawa en triomphant du Canadian Bank Note, par 18 à 15. De longs coups et de nombreuses erreurs animèrent la joute.

Un massacre chez Woods

La bande des Frères Hudon a infligé mercredi soir une défaite terrifiante de 18 à 2 aux espoirs du Grand-Hôtel dans une joute peu intéressante de la Ligue Commerciale. Le massacre fut tel que l'arbitre Eyrat fit cesser les hostilités à la conclusion de la cinquième période. Les coups opportuns de Hudon mélangés aux neuf erreurs de l'ennemi manquèrent de faire passer le match embarrassant.

LES CINQ CLUBS SONT EN SCÈNE

La Ligue de balle molle que l'Union locale des raquetteurs vient d'organiser chez ses clubs inaugure ce soir sa première campagne au carré Anglesea, en voyant en lice à cette occasion la Galeté et le Forestier. On s'attend à du beau sport car nos raquetteurs disposent de solides athlètes qui ne manquent pas de se faire valoir.

Les Frappeurs. Résultats des courses de mercredi à Churchill Downs. Résultats des courses de jeudi à Churchill Downs.

Les Frappeurs. Résultats des courses de mercredi à Churchill Downs. Résultats des courses de jeudi à Churchill Downs.

Les Frappeurs. Résultats des courses de mercredi à Churchill Downs. Résultats des courses de jeudi à Churchill Downs.

L'Union locale lance ce soir sa saison de balle molle à l'Anglesea

Le Forestier reçoit la visite de La Galeté. — Une campagne qui promet. LES CINQ CLUBS SONT EN SCÈNE

La Ligue de balle molle que l'Union locale des raquetteurs vient d'organiser chez ses clubs inaugure ce soir sa première campagne au carré Anglesea, en voyant en lice à cette occasion la Galeté et le Forestier. On s'attend à du beau sport car nos raquetteurs disposent de solides athlètes qui ne manquent pas de se faire valoir.

LES CIRCUITS. COUPS MERCREDI. Arlet, Philles, 2; Pickering, Red Sox, 2; Hartnett, Cubs, 1; Spencer, Sénateurs, 1; Kegan, Pirates, 1; Terry Géants, 1; Morrow, rec. 1; Miller, Athlétiques, 1.

LES CIRCUITS. COUPS MERCREDI. Arlet, Philles, 2; Pickering, Red Sox, 2; Hartnett, Cubs, 1; Spencer, Sénateurs, 1; Kegan, Pirates, 1; Terry Géants, 1; Morrow, rec. 1; Miller, Athlétiques, 1.

LES CIRCUITS. COUPS MERCREDI. Arlet, Philles, 2; Pickering, Red Sox, 2; Hartnett, Cubs, 1; Spencer, Sénateurs, 1; Kegan, Pirates, 1; Terry Géants, 1; Morrow, rec. 1; Miller, Athlétiques, 1.

LES CIRCUITS. COUPS MERCREDI. Arlet, Philles, 2; Pickering, Red Sox, 2; Hartnett, Cubs, 1; Spencer, Sénateurs, 1; Kegan, Pirates, 1; Terry Géants, 1; Morrow, rec. 1; Miller, Athlétiques, 1.

Advertisement for 'Réparations d'Autos le Soir'. Text: 'Faites Réparer ou Remettre en Bon Etat Votre Auto Pendant Que Vous Dormez'. Includes contact information for PINKS LIMITED at 1111 Sparks Street, Ottawa.

Advertisement for 'UN FEU NOURRI CHEZ LES JEUNES'. Text: 'BEAUCHEMIN ET BARNABE GAGNENT LES PARTIES DE MERCREDI DANS LA PETITE COUR DU VARSITY'. Includes contact information for ASS. AMERICAINE.

Advertisement for 'FUMEZ-VOUS QUAND QUELQUE CHOSE VOUS TRACASSE?'. Features an image of a man smoking and a pack of Spud cigarettes. Text: 'Spud vous remettra un bon goût dans la bouche!'. Includes contact information for Rock City Tobacco Co., Ltd., Québec.

L'HON. GRAHAM EST RÉÉLU À LA PRÉSIDENTE

Réunion annuelle du Victorian Order of Nurses au Château Laurier hier.

LES OFFICIERS

Le Très Honorable George P. Graham a été réélu président de la Commission des gouverneurs du Victorian Order of Nurses au cours de la réunion annuelle de l'ordre qui eut lieu hier au Château Laurier. Il est élu pour un quatrième terme d'office. Le président souhaita la bienvenue aux délégués et il se réjouit du magnifique travail accompli dans tout le pays par le Victorian Order au cours du dernier exercice. Il se dit reconnaissant envers le public pour les généreuses souscriptions données, mais il déclare par contre, que le gouvernement devrait aider d'une façon plus substantielle cette société humanitaire qui occupe un rang si important dans notre pays pour le bien-être et la sauvegarde des citoyens.

Le Victorian Order a contribué à la diminution de la mortalité infantile. L'hon. Graham dit à cet effet que chaque \$1,000 dépensé pour sauver les enfants vaut certainement chaque \$2,000 dépensé pour amener des immigrants au Canada. L'ordre a fait au cours de la dernière année, soit les visites et plus de la moitié de ces visites étaient pour les mères et les enfants.

NOUVELLES DIVISIONS

Huit nouvelles divisions ont été organisées au Canada au cours de la dernière année. Ce sont les suivantes: West Bank, C.-A. Swift Current, municipalité de Coules, Weston et Burlington, Pointe Claire et Lacute, P. Q., Newcastle, N.-B., et Glace Bay, N.-E. Il y a en tout, 42 régions de l'ordre. Mlle Smellie, surintendante en chef, fit un excellent rapport du rapport accompli dans tout le pays. On a accordé huit bourses au cours de l'année.

Mlle Mary Beard, directrice adjointe de la division d'Hygiène internationale de l'Institut Rockefeller, adressa la parole hier après-midi à la convention. Elle parla de la responsabilité publique dans les soins hygiéniques. Au nom de la présidente honoraire, la comtesse de Bessborough, qui n'a pu assister à la réunion, Lady Clark a présenté des récompenses pour les meilleurs exhibits préparés par les diverses parties du Canada. Les prix furent remportés par les divisions de Sarnia, Brockville, Kingston, Toronto, N.-E., Hamilton, Barnaby, C.-A., Glace Bay, N.-E., Victoria, Edmonton, Halifax, N.-E., Toronto et Winnipeg. Au nom du comité, Mme J. B. Fraser présenta un bouquet de roses à Lady Clark.

Le docteur A. Grant Fleming, de l'Université McGill, de Montréal, était l'orateur principal à la séance d'hier soir. Il parla de l'importance du travail individuel relativement à la profession médicale. Mlle Smellie, présidente, et M. MacLaren, directeur, se sont réunis de nouveau ce matin et les délégués ont ensuite assisté à un déjeuner. Le docteur Fleming adressa la parole de nouveau.

UN BANQUET

Hier midi, l'hon. Graham et Mme Graham ont offert un banquet au Château Laurier aux délégués qui assistent à la convention. A cette occasion, l'hon. Murray MacLaren, ministre des Pensions et de l'Hygiène Nationale, adressa la parole. "Le Victorian Order of Nurses, dit l'hon. MacLaren, accomplit une belle œuvre au Canada, et le public doit s'intéresser à ce travail. La mortalité chez les mères a beaucoup diminué dans les cas confiés aux soins de l'ordre." Il y eut aussi des allocutions par Mlle Florence Emory, de Toronto; Mlle Elizabeth Pettini, d'Italie; Mlle Strem, de Saskatchewan; le docteur J. R. Bédard, de Hull, représentant l'Association Médicale de la province de Québec, et le docteur Harris, de Toronto.

LES OFFICIERS

Les officiers choisis pour le nouveau exercice sont les suivants: Président, le Très Honorable George P. Graham; vice-présidents, le major général E. C. Ashton, W. F. Angus, W. H. Malkin, D'Arcy McGee et Mme William Dennis; trésoriers honoraires, le major W. R. Creighton et le lieutenant-colonel George Patterson Turpin; secrétaires honoraires, Hugh Fleming et F. C. Lynch; conseiller honoraire, O. M. Biggar, C.R.R.; secrétaire-trésorier, le major G. A. E. Chapman.

LE CONSEIL

Le Conseil exécutif se compose comme suit: le président honoraire, les officiers, le lieutenant-colonel J. A. Amyot, Mme J. F. Angus, Barclay, Mlle Marjorie Belcourt, Mlle Gertrude Bennett, Mme George Black, Mme R. L. Blackburn, Mme H. S. Birkett, Mme C. R. Bourne, Mme Ed. Brown, Lady Borden, Sir George Burn, N. L. Burnett, A. R. Caprot, Mme H. C. Champ, Mme A. B. Copp, Mme Arthur Drummond, A. Grant Fleming, Mlle Jane Fleet, le major général Fotheringham, Mme J. B. Fraser, le col. C. W. G. Gibson, Mlle Gillespie, David Gillespie, Mme J. M. Godfrey, G. Gunn, Mme Norman Guthrie, Mme A. C. Hardy, le docteur T. M. Harris, W. D. Herridge, Arthur Hewitt, H. W. Hill, Mlle Essie Hirsch, Mme C. B. Howard, Mme A. Knatchbull, Mrs. sen, Mme M. Hackett, Fred T. Gordon, W. Leggett, H. M. Love, Mlle I. Manson, J. T. McCall, Mme W. G. McQuarrie, Mme W. H. McLa, S. Hon. Juge Orde, le colonel A. Z. Palmer, le docteur F. S. Patch, Mme R. W. Rosford, Mlle E. K. Russell, A. G. Rosmond, Mme W. M. Rose, Mlle Helen Reid, Mme J. S. Sanfield, Mlle E. Stephen, le docteur J. B. Walker et R. E. Woodhouse.

Des enfants qui jouaient avec des allumettes ont mis le feu à un amas de déchets dans une cour à l'arrière d'une maison vacante au numéro 249 rue Rochester vers 4 heures hier après-midi. Les pompiers maîtrisèrent les flammes avant que des dommages soient causés.

LE SÉNATEUR McDUGALD ET CE SYNDICAT

Il explique de nouveau ses relations avec la Beauharnois Power Co.

PAN-AMÉRICAIN

(Galerie de la presse) A l'ouverture de la séance du Sénat, hier, l'hon. sénateur W.-L. McDougald a fait la déclaration qui suit au sujet des affirmations prononcées par M. Robert Gardiner, aux Communes, mardi: "Je crois devoir expliquer sur un fait personnel mes relations avec le journal de ce matin, on a attaqué, dans un autre endroit, mon honneur et mon intégrité. Tout de suite, je signale une déclaration que je faisais dans cette enceinte en avril 1928, au sujet de la question si délicate de mes relations avec la Beauharnois Power Company. Des articles de journaux m'attaquaient, ainsi que d'autres membres de la commission consultative nationale chargée d'étudier la question de la canalisation du Saint-Laurent, insinuant que nos décisions et nos avis étaient influencés par l'intérêt personnel que nous avions dans l'aménagement de l'énergie électrique du Saint-Laurent. J'ai alors dit, au Sénat, que je n'avais aucun intérêt dans la Beauharnois Power Company, dans le Syndicat. C'était absolument vrai et exact. J'ai ajouté qu'on m'avait souvent invité à devenir membre du syndicat, mais que j'avais toujours refusé. Après mon discours, on me demanda, en outre, de faire un examen des affaires sous tous ses aspects. Quand je fus convaincu que l'entreprise n'avait rien de répréhensible, qu'en ma qualité de membre du Sénat, d'homme d'affaires et de citoyen canadien, je pouvais participer à l'affaire au même titre que tout autre, j'ai consenti à le faire. Six mois plus tard environ, en octobre 1928, je devins membre du syndicat de Beauharnois. J'assure la Chambre et le pays que je ne songeais ni à la politique ni au parti en devenant membre de ce syndicat, et que je me suis guidé seulement sur mon sens des affaires.

"Quand le syndicat a été dissout, j'ai, comme les autres membres du syndicat, reçu des actions ordinaires de la nouvelle compagnie et une certaine somme. J'ai vu que j'avais participé au fonds du syndicat dans la même proportion, exactement, que les autres membres et que, à la dissolution du syndicat, j'ai reçu ma part des actions ordinaires et de l'argent distribué, de la même manière que tout autre membre du syndicat.

"Je n'ai pas à m'excuser d'avoir accepté la présidence de la compagnie de Beauharnois. J'ajoute qu'on doit féliciter plutôt que condamner les hommes qui ont eu l'esprit d'entreprendre et le courage de vouloir pour entreprendre d'établir ce grand canal, qui promet de procurer tant d'avantages.

L'hon. M. Casgrain: Bravo! L'hon. M. McDougald: A l'heure actuelle, la Beauharnois Power Company emploie 3,000 hommes sur ses chantiers. Elle emploie 3,000 ouvriers dans les usines à fabriquer des accessoires. Elle a donc 6,000 hommes à son emploi et, si l'on multiplie ce chiffre par 5, lequel représente la moyenne des membres d'une famille d'ouvriers, on voit que 30,000 personnes reçoivent leur pain quotidien des travaux de la Beauharnois Power Company.

"Inutile de rappeler aux membres du Sénat qu'une entreprise si considérable doit nécessairement être le sujet de certaines critiques. Mais je puis vous assurer qu'avant d'entreprendre pour 30 millions de dollars d'obligations, avant que ne soient achetées de la Beauharnois Power Company des banquiers qui ont entrepris de placer, ceux-ci ont fait examiner tous les aspects de l'affaire par les meilleurs avocats, qui ont examiné la légitimité de l'entreprise, pour que mes collègues soient assurés que le projet a été étudié le mieux possible au point de vue juridique et au point de vue financier.

"La société légale Lash, Anglin et Cassella représentait la Dominion Securities Company, qui appuyait le projet. A Montréal, M. Aimé Geoffroy, connu dans toutes les parties du Canada comme étant l'un de nos meilleurs avocats, était le conseiller juridique de la compagnie. Brown, Montgomery et McMichael agissaient à titre de conseillers juridiques de Holt, Gundy & Company et la société légale Meredith, Holden et Fawcett remplissaient les mêmes fonctions pour le compte de Newman, Sweeney & Co. "La banque de Montréal, la banque royale, la banque canadienne de commerce se sont jointes aux courtiers pour souscrire l'émission. On sait que les souscripteurs n'ont pas d'une affaire aussi considérable sans l'étudier minutieusement et en examiner tous les aspects. On a aussi affirmé que j'ai réalisé 30 millions de dollars dans cette affaire. C'est tellement ridicule que je crois à peine utile de relever cette parole. Si l'on songe que les actions de la Beauharnois Power se vendent maintenant \$5 chacune, à la bourse, on voit quelle erreur a été commise.

"Je prie mes hon. collègues d'accepter ma parole quand je leur assure que j'ai dit la vérité et seulement la vérité, quand j'ai fait ma déclaration en cette enceinte. La Chambre basse va former un comité pour examiner toute l'affaire de Beauharnois et j'ai confiance qu'on y fera la lumière complète, de façon à satisfaire les deux Chambres et le pays en général.

Après cette déclaration l'hon. sénateur Bédard note que le Sénat n'a pas de légiste. Il croit qu'on devrait en nommer un et que le Sénat devrait avoir un légiste distinct de celui des Communes.

Le sénateur Lynch-Staunton explique que son bill ayant pour objet de modifier le code criminel ne tend pas à désarmer la police mais à l'empêcher de tirer pour tuer ou immobiliser un homme accusé de délit et qui cherche à s'enfuir.

Il dit qu'un juge éminent d'Angleterre lui a assuré que la police n'a pas le droit de tirer pour tuer ou invalider une personne accusée d'un délit criminel qui n'est ni la félonie ni la trahison. Le même juge a ajouté qu'un agent de police qui tire de la sorte peut subir un

Le Père Finnigan prêtre depuis 24 ans aujourd'hui

CURE DE ST-JOSEPH, FONDATEUR DU COLLEGE ST-PATRICE, LE PERE FINNIGAN EST UNE DES TÊTES DIRIGEANTES DES OBLATS DE LANGUE ANGLAISE.

Le R. P. Denis Finnigan, O.M.I., curé de la paroisse St-Joseph d'Ottawa et fondateur du collège St-Patrice, célèbre aujourd'hui le 24^e anniversaire de son ordination à la prêtrise.

A la veille de cet anniversaire, le R. P. Finnigan a déclaré que les plans pour la reconstruction de l'église St-Joseph à un coût de \$250,000, comprenant le contenu, n'ont pas été terminés, et qu'il est, par conséquent, impossible de donner un chiffre définitif de la somme nécessaire pour terminer la construction de ce sanctuaire. La compagnie Doran, entrepreneurs en construction, à la direction générale des travaux.

Le R. P. Finnigan est né le 18 septembre 1879 dans le comté de Limerick, Irlande. Il vint au Canada à l'âge de 23 ans. Il enseigna à l'Université d'Ottawa pendant deux années avant son ordination à la prêtrise, à Boston, Mass., le 21 mai, 1907. Il fut ordonné prêtre par Son Eminence le cardinal O'Connell et immédiatement après le service de leader du Gouvernement de signa-taire de ce dernier les avis de l'Université d'Ottawa où il enseigna jusqu'en 1915.

C'est en 1915 qu'il fut nommé vicaire de l'église St-Joseph. Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

A 8 heures ce matin, le R. P. Finnigan a chanté une messe dans la chapelle temporaire de la paroisse St-Joseph.

Réunion des chefs de l'A. C. J. C.

MONTREAL, 21.— Les délégués de tous les Comités régionaux entrèrent samedi soir à l'hôtel Place Viger pour étudier les nouvelles orientations de l'A. C. J. C. Les membres du Comité central étaient présents: M. l'abbé Delorme, MM. Brodeur, président de l'Union régionale, de Bernier et Beauregard, de Saint-Hyacinthe; MM. Le-P. Roy, M. D., président de l'Union régionale et Gagné, Turgeon Matte de Québec.

M. Augustin Girard, président de l'Union régionale de Chicoutimi, MM. Horace Racine, président de la région d'Ouest, et MM. Léopold Richer, Maurice Delorme, M. Dugal, Edouard Robert, Bédard, Brault, Arthur Desjardins, Mercier, Wilfrid Campeau et Landreville, tous de

la région d'Ouest, ont été les invités du Banquet donné aux délégués anglais. Les membres de la délégation britannique à la récente convention des Chambers of Commerce, tenue à Washington, ont été les invités du

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le Père Finnigan prêtre depuis 24 ans aujourd'hui

CURE DE ST-JOSEPH, FONDATEUR DU COLLEGE ST-PATRICE, LE PERE FINNIGAN EST UNE DES TÊTES DIRIGEANTES DES OBLATS DE LANGUE ANGLAISE.

Le R. P. Denis Finnigan, O.M.I., curé de la paroisse St-Joseph d'Ottawa et fondateur du collège St-Patrice, célèbre aujourd'hui le 24^e anniversaire de son ordination à la prêtrise.

A la veille de cet anniversaire, le R. P. Finnigan a déclaré que les plans pour la reconstruction de l'église St-Joseph à un coût de \$250,000, comprenant le contenu, n'ont pas été terminés, et qu'il est, par conséquent, impossible de donner un chiffre définitif de la somme nécessaire pour terminer la construction de ce sanctuaire. La compagnie Doran, entrepreneurs en construction, à la direction générale des travaux.

Le R. P. Finnigan est né le 18 septembre 1879 dans le comté de Limerick, Irlande. Il vint au Canada à l'âge de 23 ans. Il enseigna à l'Université d'Ottawa pendant deux années avant son ordination à la prêtrise, à Boston, Mass., le 21 mai, 1907. Il fut ordonné prêtre par Son Eminence le cardinal O'Connell et immédiatement après le service de leader du Gouvernement de signa-taire de ce dernier les avis de l'Université d'Ottawa où il enseigna jusqu'en 1915.

C'est en 1915 qu'il fut nommé vicaire de l'église St-Joseph. Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Réunion des chefs de l'A. C. J. C.

MONTREAL, 21.— Les délégués de tous les Comités régionaux entrèrent samedi soir à l'hôtel Place Viger pour étudier les nouvelles orientations de l'A. C. J. C. Les membres du Comité central étaient présents: M. l'abbé Delorme, MM. Brodeur, président de l'Union régionale, de Bernier et Beauregard, de Saint-Hyacinthe; MM. Le-P. Roy, M. D., président de l'Union régionale et Gagné, Turgeon Matte de Québec.

M. Augustin Girard, président de l'Union régionale de Chicoutimi, MM. Horace Racine, président de la région d'Ouest, et MM. Léopold Richer, Maurice Delorme, M. Dugal, Edouard Robert, Bédard, Brault, Arthur Desjardins, Mercier, Wilfrid Campeau et Landreville, tous de

la région d'Ouest, ont été les invités du Banquet donné aux délégués anglais. Les membres de la délégation britannique à la récente convention des Chambers of Commerce, tenue à Washington, ont été les invités du

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le Père Finnigan prêtre depuis 24 ans aujourd'hui

CURE DE ST-JOSEPH, FONDATEUR DU COLLEGE ST-PATRICE, LE PERE FINNIGAN EST UNE DES TÊTES DIRIGEANTES DES OBLATS DE LANGUE ANGLAISE.

Le R. P. Denis Finnigan, O.M.I., curé de la paroisse St-Joseph d'Ottawa et fondateur du collège St-Patrice, célèbre aujourd'hui le 24^e anniversaire de son ordination à la prêtrise.

A la veille de cet anniversaire, le R. P. Finnigan a déclaré que les plans pour la reconstruction de l'église St-Joseph à un coût de \$250,000, comprenant le contenu, n'ont pas été terminés, et qu'il est, par conséquent, impossible de donner un chiffre définitif de la somme nécessaire pour terminer la construction de ce sanctuaire. La compagnie Doran, entrepreneurs en construction, à la direction générale des travaux.

Le R. P. Finnigan est né le 18 septembre 1879 dans le comté de Limerick, Irlande. Il vint au Canada à l'âge de 23 ans. Il enseigna à l'Université d'Ottawa pendant deux années avant son ordination à la prêtrise, à Boston, Mass., le 21 mai, 1907. Il fut ordonné prêtre par Son Eminence le cardinal O'Connell et immédiatement après le service de leader du Gouvernement de signa-taire de ce dernier les avis de l'Université d'Ottawa où il enseigna jusqu'en 1915.

C'est en 1915 qu'il fut nommé vicaire de l'église St-Joseph. Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Réunion des chefs de l'A. C. J. C.

MONTREAL, 21.— Les délégués de tous les Comités régionaux entrèrent samedi soir à l'hôtel Place Viger pour étudier les nouvelles orientations de l'A. C. J. C. Les membres du Comité central étaient présents: M. l'abbé Delorme, MM. Brodeur, président de l'Union régionale, de Bernier et Beauregard, de Saint-Hyacinthe; MM. Le-P. Roy, M. D., président de l'Union régionale et Gagné, Turgeon Matte de Québec.

M. Augustin Girard, président de l'Union régionale de Chicoutimi, MM. Horace Racine, président de la région d'Ouest, et MM. Léopold Richer, Maurice Delorme, M. Dugal, Edouard Robert, Bédard, Brault, Arthur Desjardins, Mercier, Wilfrid Campeau et Landreville, tous de

la région d'Ouest, ont été les invités du Banquet donné aux délégués anglais. Les membres de la délégation britannique à la récente convention des Chambers of Commerce, tenue à Washington, ont été les invités du

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le Père Finnigan prêtre depuis 24 ans aujourd'hui

CURE DE ST-JOSEPH, FONDATEUR DU COLLEGE ST-PATRICE, LE PERE FINNIGAN EST UNE DES TÊTES DIRIGEANTES DES OBLATS DE LANGUE ANGLAISE.

Le R. P. Denis Finnigan, O.M.I., curé de la paroisse St-Joseph d'Ottawa et fondateur du collège St-Patrice, célèbre aujourd'hui le 24^e anniversaire de son ordination à la prêtrise.

A la veille de cet anniversaire, le R. P. Finnigan a déclaré que les plans pour la reconstruction de l'église St-Joseph à un coût de \$250,000, comprenant le contenu, n'ont pas été terminés, et qu'il est, par conséquent, impossible de donner un chiffre définitif de la somme nécessaire pour terminer la construction de ce sanctuaire. La compagnie Doran, entrepreneurs en construction, à la direction générale des travaux.

Le R. P. Finnigan est né le 18 septembre 1879 dans le comté de Limerick, Irlande. Il vint au Canada à l'âge de 23 ans. Il enseigna à l'Université d'Ottawa pendant deux années avant son ordination à la prêtrise, à Boston, Mass., le 21 mai, 1907. Il fut ordonné prêtre par Son Eminence le cardinal O'Connell et immédiatement après le service de leader du Gouvernement de signa-taire de ce dernier les avis de l'Université d'Ottawa où il enseigna jusqu'en 1915.

C'est en 1915 qu'il fut nommé vicaire de l'église St-Joseph. Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Le 6 février 1929, il fut nommé supérieur des Oblats de langue Anglaise de l'Est du Canada, curé de la paroisse St-Joseph et supérieur de la maison St-Joseph. Le 11 août, 1929, au moment où les Oblats de langue anglaise de l'Est du Canada s'unissaient aux Oblats des Provinces de l'Ouest, le R. P. Finnigan fut nommé premier adjoint et vicaire du R. P. William Byrne Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise du Canada.

Réunion des chefs de l'A. C. J. C.

MONTREAL, 21.— Les délégués de tous les Comités régionaux entrèrent samedi soir à l'hôtel Place Viger pour étudier les nouvelles orientations de l'A. C. J. C. Les membres du Comité central étaient présents: M. l'abbé Delorme, MM. Brodeur, président de l'Union régionale, de Bernier et Beauregard, de Saint-Hyacinthe; MM. Le-P. Roy, M. D., président de l'Union régionale et Gagné, Turgeon Matte de Québec.

M. Augustin Girard, président de l'Union régionale de Chicoutimi, MM. Horace Racine, président de la région d'Ouest, et MM. Léopold Richer, Maurice Delorme, M. Dugal, Edouard Robert, Bédard, Brault, Arthur Desjardins, Mercier, Wilfrid Campeau et Landreville, tous de

L'Union St-Joseph du Canada dans l'Ontario-nord

UNO PARK, 21. — Il s'agit d'une jeune et belle paroisse rurale située à quelques milles à peine de New Liskeard; très jolie chapelle plantée dans une plaine féconde. Cette paroisse est desservie par monsieur le Curé Whissell, qui demeure à l'évêché de Haliburton. Grâce à son sens religieux et à son énergie indomptable, Uno Park peut se vanter aujourd'hui d'une école séparée qui est tout à l'honneur des catholiques de la paroisse.

Monsieur l'organisateur-en-chef de l'Union St-Joseph du Canada a traité la question de race surtout au point de vue de l'indépendance économique et de la conservation des traditions. Nous avons besoin de l'influence économique parce qu'une minorité ne peut pas oublier que l'argent est le nerf de la guerre. Dans l'Ontario, surtout, les canadiens-français n'ont pas d'argent à gaspiller en faveur des compagnies ou des sociétés d'assurance anglo-protestantes. L'instinct de conservation nous fait un devoir de concentrer nos énergies dans nos propres institutions, qu'il s'agisse de commerce, d'industrie, de finances. Il ne faut pas penser en vaincus et fournir des munitions à ceux qui nous persécutent. L'Union St-Joseph du Canada est tout aussi solide et tout aussi bien administrée que n'importe quelle autre société du même genre. Les faits abondent pour prouver le patriotisme de l'Union St-Joseph du Canada, et les services signalés que, par ses capitaux, elle a pu rendre à la minorité. Monsieur Sauvé a prouvé la solidité financière de la société. Son actif est de \$4,500,000, et sa solvabilité, de 110%. Elle a déjà payé en bénéfices à ses assurés, au delà de sept millions de piastres. Elle paiera encore des dividendes à ses membres, cette année. Elle émet pratiquement tous les contrats d'assurance pour des montants variant de \$100 à \$10,000. Elle assure les enfants à partir de leur naissance.

Il est imprudent de négliger ces signaux d'arrêt

LES CHAUFFEURS DOIVENT RESPECTER LES SIGNAUX AUTOMATIQUES, DIT LE JUGE MCKINLEY. D'après une décision rendue hier après-midi au tribunal de circulation par le juge J.-F. McKinley, franchir en automobile une intersection quand le signal automatique est rouge et commandé l'arrêt, c'est conduire d'une manière dangereuse pour le public. Trois automobilistes ont été accusés hier d'avoir dépassé un signal rouge sur la rue Wellington. Deux d'entre eux ont obtenu un ajournement pour une semaine. Albert-J. Shaheen, 82 rue Du Pont, Hull, a été trouvé coupable, et condamné à \$10 d'amende avec dépens. En rendant sa décision dans la cause de Shaheen, le juge McKinley fit la déclaration suivante: "Il n'y a présentement aucune loi obligeant le respect des signaux automatiques dans la Capitale, mais la ville les a installés en divers endroits pour la protection du public. La grande majorité des gens savent que les automobilistes se conformer aux signaux. C'est devenu une pratique, une habitude. Je considère que c'est conduire d'une façon dangereuse que de négliger ces signaux."

NE RESTEZ PAS TOUT DÉCHARNÉ

Gagnez ces livres de poids en quelques semaines avec la nouvelle IRONIZED YEAST, une combinaison spéciale de levure de bière sèche plus fer — ou rien à payer. Il semble presque incroyable de voir la rapidité avec laquelle la nouvelle Ironized Yeast a ajouté des livres de bonne chair ferme — chez les hommes et les femmes, enfants et les vieillards. Nervosité, sensation de fatigue se sont changées vite en force, vigueur nouvelles; constipation, indigestion, se sont évanouies. Les gens se demandent — quelle est donc l'ironized Yeast, la force épatante qui a transformé les "teints jaunâtres, sans vie, maigres, en si jolie peau fraîche et douce. Rien d'étonnant que des milliers de femmes nous inondent de lettres louangeant les merveilleux effets rajustants de l'ironized Yeast. Pourtant la réponse est simple. L'ironized Yeast, c'est deux toniques dans une — le levure spéciale de bière, qui fait engraisser et du Fer qui enrichit le sang et renforce. Cette levure est la même qui sert à faire le malt et le rend si nourrissant. Elle est spécialement cultivée et concentrée pour produire le plus de chair possible. Doublement éprouvée pour la force, la pureté, la puissance, filtrée par les médecins et les grands hôpitaux. A cette levure de bière concentrée et de haute qualité, on ajoute trois sortes de fer assimilables, qui sont produits rapidement du riche sang rouge et donner du ton aux nerfs et aux muscles. Grâce à ce procédé spécial, l'ironized Yeast devient plus efficace que la levure ou le fer pris séparément. Ne contient ni épices, farine ou remplacements de viande. Agréables petites tablettes de couleur rose, ni gaz ou gonflement. Ne se gâtent jamais, l'offensives pour tout le monde. Alex ci-chercher dès aujourd'hui à la pharmacie, un plein traitement de l'ironized Yeast prenez des petites tablettes suivant les instructions. Si après un traitement de 15 jours vous n'êtes pas enrachés et ne sentez plus de fatigue, votre a. ent vous sera promptement remboursé par le fabricant. Si vous avez des inconforts d'estomac, achetez à la pharmacie, en envoyant \$1.25 directement à la Canadian Ironized Yeast Co., Limited, Box 1823, Montréal, P. Q., Desk 2401.

Nouvelles de Cornwall

20 mai 1930 M. et Mme Antoine Secours, de St-Isidore de Prescott passent une couple de semaines en visite chez leurs enfants, MM. Elzéar, Albert et Aimé Secours. M. et Mme Arthur Paré et leur fils, Guy, ont passé une journée à Ste-Thérèse, au cours de la semaine. Le Docteur et Mme E. J. Rouleau, ont passé la fin de semaine à Alexandria. M. Rodolphe Denis a passé quelques jours à Toronto, la semaine dernière. Mme Daniel Denis, Mlle Prémère et Mme Rodolphe Denis ont passé quelques jours à Ottawa. M. Hormidas Labelle tient à présent un état de boucher à 107 Chemin Montréal, à l'ancienne place de M. Donat Derouin, près de chez M. Edouard Marleau. M. Labelle promet de donner un service tout à fait spécial et à des prix en dehors de toute compétition. M. Pierre Lavigne, qui eut une attaque de paralysie la semaine dernière, se remet assez ces jours-ci, quoique l'attaque n'ait pas été très libre de ses mouvements et dut rester à la maison depuis. Son commerce est, dans l'instant, sous la direction de M. Albert Lavigne, son fils. Un accident est survenu sur la route provinciale à l'est de Cornwall, alors qu'une automobile, conduite par un nommé Roland Maheu, a frappé une voiture conduite par Mme A. Castagnette, de Lancaster. Maheu a comparu en cour de police sur accusation de conduire une automobile en état d'ivresse et sans permis de conduire. Il a été condamné à 15 jours de prison et les frais pour la première accusation et \$10.00 et les frais pour le deuxième. L'accusation était portée par l'officier du trafic C. Irvine, qui a conduit l'enquête dans cet accident. Mme A. Castagnette a été projetée en dehors de sa voiture dans la collision, et reçut des blessures assez graves. La voiture est passablement endommagée, mais le cheval n'eut rien du tout. DE PASSAGE M. J. E. Dugal d'Ottawa, est de passage ici cette semaine dans l'intérêt de l'Union St-Joseph du Canada. F. F. C. F. Les 23 et 24 mai, la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises vendra des roses à l'occasion de la célébration de la fête de Dollard. Les revenus iront au profit de la Fédération, qui s'attend à un grand succès. Cette société mérite toute notre encouragement afin de pouvoir poursuivre son travail vers le noble but qu'elle s'est fait à atteindre. En outre, cette fête mérite d'être soulignée, à cause du grand acte de bravoure de Dollard, et nous félicitons les membres de la Fédération de nous faire rappeler à la mémoire une des plus belles pages de notre histoire du Canada. VISITE EPISCOPALE Nous aurons la visite de notre évêque, Mgr Felix Couturier, O.P.D., en fin de semaine. Sa visite sera officielle et nous devons faire tout notre possible pour le recevoir. Notre Digne visiteur arrivera en automobile d'Alexandria, vendredi soir vers 7 heures.

Les gens qui demeurent sur le chemin Montréal, sur son parcours, devraient décorer leurs maisons pour son arrivée. Quelques décorations, drapeaux, etc., devraient y être placés, afin de montrer à notre évêque, que nous l'attendons et sommes fiers de sa visite. Chacun devra faire sa part et faire pour le mieux. Ceux qui ont des automobiles devraient aller à sa rencontre à l'est de Cornwall afin de le recevoir en triomphe. Voici maintenant le programme de sa visite. Vendredi à 8 hres. p.m. Entrée solennelle dans l'église. Sermon par l'évêque, chant du Libera et Bénédiction. Après la cérémonie, le comité de la Paroisse rencontrera Monsieur. Samedi, à 8 hres a.m. Messe solennelle et sermon par l'évêque, spécialement aux Dames et Jeunes filles. Bien à vous. J. A. Hurteau, M.D. C'est alors que j'ai proposé, appuyé par M. Jules Poirier, je crois, "Que la Société St-Jean-Baptiste de Cornwall envoie la somme de \$10.00 à la Société d'E. C. F. de la Saskatchewan afin d'encourager nos Compatriotes à soutenir la lutte pour leurs droits". M. le Président cubla, je crois, de soumettre cette proposition à l'assemblée pour son assentiment mais je crois que l'assemblée aurait été unanime. Pour faciliter l'envoi de ce montant, j'ai suggéré de faire parvenir cette somme au Rédacteur en Chef du journal "Le Droit" afin que celui-ci la fasse parvenir à M. Raymond Denis. Je vous remercie, Monsieur le Courrier, pour votre collaboration et aussi pour l'hospitalité de vos colonnes. La librairie du "Droit", 98 rue Georges, est toujours à votre disposition.

Médaille Flavelle au docteur Banting

TORONTO, 21. (P.C.) Le docteur F. G. Banting a conquis de nouveaux honneurs hier soir. La Société Royale du Canada lui a présenté la médaille Flavelle, à sa réunion annuelle ici hier. Le docteur Banting est le gagnant conjoint avec le professeur J. R. MacLeod, du prix Nobel pour travail de développement de l'insuline. La médaille Flavelle, suivant la constitution de la Société, est adjugée à celui des membres qui fait la plus grande contribution à la science ou la littérature au Canada. La médaille Lorne Pierce a été présentée à Adolphe Rivard, juge de la cour d'appel de Québec, en témoignage de ses activités comme critique littéraire.

Le "Shredded Wheat" Canadien est fait de grain 100% Canadien. Mangez DEUX Biscuits de "Shredded Wheat" par jour et vous aiderez à la prospérité du Canada. "Maman, il faut encore du Shredded Wheat" "Il vaut mieux en acheter deux boîtes. Elles ne durent pas longtemps, quand vous, papa et moi mangeons tous du Shredded Wheat chaque matin. Papa sait tout, et ce matin il m'a dit que le Blé entier avec du lait, fournit tout ce qui est nécessaire pour l'alimentation et la croissance, et c'est pourquoi le Shredded Wheat est si bon pour fillettes et garçons."



THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

SHREDDED WHEAT AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER

Un LIVRE de SANTE LA MEDECINE VEGETALE ILLUSTREE. Encyclopédie universelle de médecine et d'hygiène pratique à la portée de tous. Magnifique et gros volume de 1,000 pages, illustré de 600 gravures d'Anatomie et de Plantes, avec 24 planches en couleurs formant un Atlas anatomique. ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DU CORPS HUMAIN. Description détaillée de toutes les maladies, avec leurs causes, l'hygiène à suivre, les soins à donner, les précautions à prendre et le meilleur traitement pour se soigner. Dans un but de vulgarisation, ce merveilleux ouvrage, oeuvre du docteur Nardotski, de la Faculté de Paris, est offert au prix de \$1.19, plus 15c pour frais de poste. En vente dans toutes les bonnes pharmacies ou directement, en faisant un mandat-poste ou timbres, et le volume vous sera adressé franco. Ch. 10 Edifice Sommer MONTREAL, Qué.

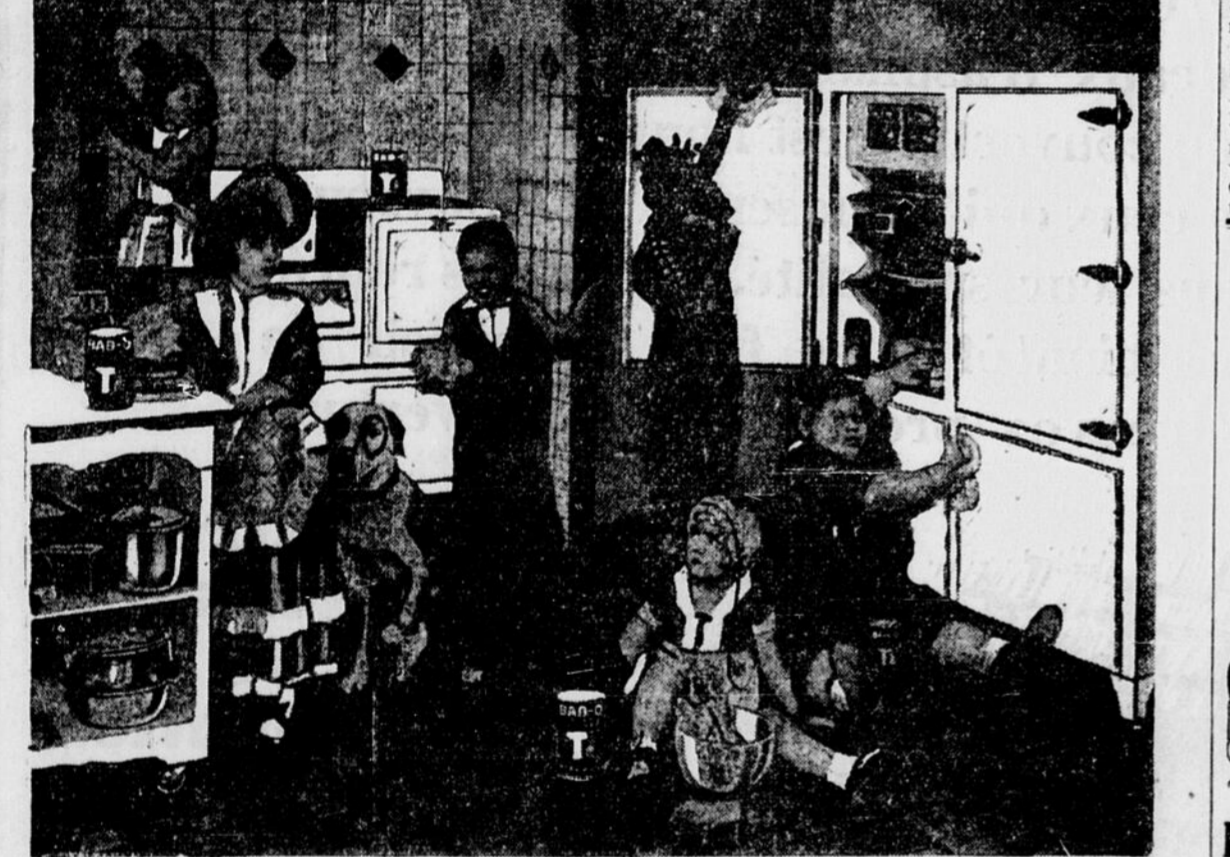
PERMIS REVOQUES Aidas Landry, 61 rue Frontenac, Hull, et Alexandre Champagne, 64 rue James, se sont vus coupables de conduite dangereuse de leur automobile. Ils ont été condamnés chacun à \$10 d'amende avec dépens et à être privés de leur permis de conduire pendant dix jours. Pour avoir négligé d'ajuster les phares de leurs automobiles, les chauffeurs suivants ont été condamnés à \$3 d'amende avec dépens: Sydney-J. Pearson, rue O'Connor; Paul Lortie, 106 rue Lévis, Hull; Oscar Hélie, 182 Boulevard Saint-Joseph, Hull; James-B. Hovey, 613 rue O'Connor; Douglas Ferguson, 12 avenue Bower; George Press, 110 1/2 rue Catherine, et George Norris, 7 rue Montpetit, Hull. Pour avoir négligé de stopper leur automobile avant de franchir des intersections d'arrêt, les chauffeurs suivants ont payé \$3 d'amende avec dépens: Ernest Russell, 18 rue Lotbinière, Hull; Thomas Owers, 360 avenue Gladstone; John Burke, 71 chemin Russell, et Patrick Hamilton, 127 rue Metcalfe. Pour stationnement illégal de leur automobile, Frank Wexler, 223

Wurtemberg, et Edward McLennan, 48 rue Armstrong, ont été condamnés chacun à \$3 d'amende avec dépens. René Rouleau, 183 rue Broad, a dû payer une amende de \$10 avec dépens pour avoir conduit un automobile muni de freins défectueux. Pour avoir conduit un automobile avec des phares défectueux, Morris Benson, 12 rue Henev, a été condamné à \$1 d'amende avec dépens.

Pas de gros pores avec la Nouvelle Poudre. Si vous avez les pores gros, employez une poudre de riz qui ne les obstrue pas. Un nouveau procédé français après MELLON-GLO donne une apparence agréable à la peau, tient plus longtemps, confère l'éclat de la jeunesse, n'irrite pas la peau, ne la fait paraître ni pâle, ni sèche, ni rouge. Essayez la nouvelle et merveilleuse Poudre de Riz MELLON-GLO. En toutes les pharmacies et tous les magasins à rayons.

Les Couleurs Sombres Sont Démodées — Faites-en de Pâles et Gaies! Faites Passer au Pâle les Tissus Foncés au Moyen du Décolorant Tintex! Les tissus ternes, foncés ne sont plus de mode! Paris décrète la couleur gaie, brillante, vive! Et il est si facile de donner en peu de temps des couleurs plus pâles à tous les articles ternis, changés qui se trouvent dans votre garde-robe et votre foyer. Servez-vous d'abord du décolorant Tintex pour enlever la couleur foncée. Après cela, vous pourrez teindre ou rincer de nouveau le tissu à votre goût — pâle ou foncé. Il y a 32 Couleurs Tintex au choix depuis les teintes pastel pâles jusqu'aux couleurs foncées de la gamme. Demandez simplement le Décolorant Tintex et les Couleurs Tintex à votre colorier quel que soit le pharmacien ou comptoir de brimborions... et le reste est facile. LE GROUPE TINTEX — Tintex en Boîte Grise — Colore et teint tous les tissus. Tintex en Boîte Bleue — Pour soies garnies de dentelle — teint la soie, la dentelle demeurant intacte. Décolorant Tintex — Enlève de tout tissu la couleur ancienne au point qu'on puisse lui en donner une nouvelle. Whitez — Bleu pour restaurer le blanc de tous les tissus jaunés. A toutes les pharmacies et comptoirs de brimborions. 15c

"BAB-O et OUR GANG" posé par "Our Gang" de Hal Roach "Vues" M.G.M.



UNE CRISE DU CHOMAGE

"POURQUOI faire la besogne — quand on peut manger", demande Farina. — "C'est un plaisir, habitude Chubby... quand on emploie le BAB-O pour faire reluire l'émail, porcelaine et nettoyer cent autres objets." ENROLEZ-VOUS AUJOURD'HUI Le concours BAB-O pour prix en argent est ouvert à tous. Il est facile de gagner et les chances sont égales. Ecrivez simplement une liste de 15 usages pratiques pour le BAB-O. Dans cette annonce se trouvent plusieurs usages pour le BAB-O. Vous pouvez envoyer des usages nouveaux, si vous voulez, mais n'envoyez que 15 usages. Les prix en argent au montant de \$5,000.00 seront décernés à ceux qui envoient les meilleures listes d'usages pratiques pour le BAB-O d'après l'avis des juges qui sera considéré final. Faites-vous votre liste tout de suite et envoyez-la. Vous pouvez envoyer autant de listes pour 15 usages que vous voulez. Au cas où deux ou plusieurs concurrents mériteraient le même prix — chacun recevra le montant total du prix. Le concours ferme le 15 juin 1931. Ayez soin d'écrire bien lisiblement votre nom, adresse, ville et province à la tête de votre liste. Nous ne pourrions renvoyer nulle liste ni correspondre à ce sujet. Chez votre épicer. 15c la boîte. CONCOURS BAB-O \$5000 en prix en argent. Envoyez sans délai votre liste de 15 usages pratiques pour le BAB-O au CONCOURS BAB-O, Dept. B. T. Babbitt Inc., 140 Rue St-Paul Ouest, Montréal. 560 PRIX EN ARGENT: 1er Prix \$1000, 2ème Prix \$500, 3ème Prix \$250, 4ème Prix \$100, 5ème Prix \$50, 6ème Prix \$25, 7ème Prix \$10, 8ème Prix \$5, 9ème Prix \$2.50, 10ème Prix \$1.25, 11ème Prix \$0.625, 12ème Prix \$0.3125, 13ème Prix \$0.15625, 14ème Prix \$0.078125, 15ème Prix \$0.0390625. Total des 560 prix \$5,000.

BAB-O fait briller les salles de Bain (Agit comme la magie dans la maison). SALLES DE BAIN — Bain-mousses, tuiles, lavabos, PLANCHERS — Linoléum, tuiles, parquet, marbre, BRULURES à l'huile et à l'eau, SALLES DE GOLF et maillets, CUIVRE nickel, boiserie, etc. NETTOIE bric-à-brac, notes de piano, miroirs, METAL — fenêtres, toiles rebords, PORCELAINE — Glacières, ENLEVE les tâches d'iode des articles en caoutchouc, CUISINES — poêles, évier, ustensiles, etc. CAOUTCHOUC — tapis, imperméables, sacs à eau, chapeaux à glace, POUR la porcelaine — l'émail. DÉPENSE — la vaisselle, la verrerie, ustensiles, couverts en acier. NETTOIE les tâches d'huile et de graisse, NETTOIE enciens, plumes, enlève la rouille, MARBRE — rebords des portes, marches, ENLEVE les tâches d'encre des tapis, POLIR l'aluminium, ENLEVE la rouille des patins à roulettes ou à glace, AUTOS — pare-chocs, capotes, pare-brise, marche à pied en caoutchouc, POLIR les boutons de porte et boutons électriques en métal. NETTOIE fontaines à soda, verres, vaisselle, ustensiles. RENOUVELLE soulier blanc, chaussures, chapeaux en patte panama. LES ROBES bien sales d'enfants (solution légère). HOPITAUX — lits, émaillets, couleurs peintes, salle d'opérations. NETTOIE lunettes, fausses dents. CHEZ les Docteurs et Dentistes, barbiers, lavabos, etc. ENLEVE empêtre collant. BATEAUX — YACHTS — rames, ponts, écouillures. MURS PEINTS — Une solution convenable nettoie enseignes en métal.

Pas de gros pores avec la Nouvelle Poudre

Les Couleurs Sombres Sont Démodées — Faites-en de Pâles et Gaies! Faites Passer au Pâle les Tissus Foncés au Moyen du Décolorant Tintex! Les tissus ternes, foncés ne sont plus de mode! Paris décrète la couleur gaie, brillante, vive! Et il est si facile de donner en peu de temps des couleurs plus pâles à tous les articles ternis, changés qui se trouvent dans votre garde-robe et votre foyer. Servez-vous d'abord du décolorant Tintex pour enlever la couleur foncée. Après cela, vous pourrez teindre ou rincer de nouveau le tissu à votre goût — pâle ou foncé. Il y a 32 Couleurs Tintex au choix depuis les teintes pastel pâles jusqu'aux couleurs foncées de la gamme. Demandez simplement le Décolorant Tintex et les Couleurs Tintex à votre colorier quel que soit le pharmacien ou comptoir de brimborions... et le reste est facile. LE GROUPE TINTEX — Tintex en Boîte Grise — Colore et teint tous les tissus. Tintex en Boîte Bleue — Pour soies garnies de dentelle — teint la soie, la dentelle demeurant intacte. Décolorant Tintex — Enlève de tout tissu la couleur ancienne au point qu'on puisse lui en donner une nouvelle. Whitez — Bleu pour restaurer le blanc de tous les tissus jaunés. A toutes les pharmacies et comptoirs de brimborions. 15c

Beurre de Pistaches Gold Arrow, Barillet de 16 onces 15c Velveta Kraft Aliment délicieux, 1/2 livre 17c PAIN Ann Page Pain de 24 onces, Enveloppé, 6c THE SALADA La livre 53c SANDWICH SPREAD. La boîte 14c SAUCE PATTERSON. La bouteille 10c MAYONNAISE ENCORE. Pot de 8 1/2 onces 23c VINAIGRE A. & P. Bouteille de 11 onces 9c FROMAGE GRUYERE Nestlé, 6 portions 27c CORN STARCH Benson. Le paquet 12c GATEAU D'UNE LIVRE. Chacun 19c JUS DE RAISIN WELCH. La bouteille 34c BAB-O Le paquet 14c ANANAS FRAIS. Gros et murs... 2 pour 23c PATATES du Nouveau-Brunswick Classe "A" du Canada LIVRES 85c

Beurre 21c Jambons Pique-Nique Saumure Sucrée La livre 16c Corned Beef 16c Ananas Hawaïens 2 pour 23c CAFÉ - Trio A. & P. Un Café pour satisfaire votre goût, fraîchement grillé. 8 O'Clock Paquet 1 liv. 29c Red Circle Paquet 1 livre 33c Bokar Boîte 1 livre 39c VIANDE Rouleaux Cottage Pécanealed. La livre 17c Rouleaux de Boeuf "Prime Rib". La livre 23c Gigots de Veau. La livre 15c Bacon à Déjeuner. Tranché. La livre 21c Rôti de Lard, épaule. La livre 15c POISSON Saumon Frais de Gaspé Venant d'arriver. A LA PIECE. La livre 32c TRANCHE. La livre 35c Truite fraîche des lacs. La livre 25c Flétan frais, tranché. La livre 27c Filets frais. La livre 15c

Beurre 21c Jambons Pique-Nique Saumure Sucrée La livre 16c Corned Beef 16c Ananas Hawaïens 2 pour 23c CAFÉ - Trio A. & P. Un Café pour satisfaire votre goût, fraîchement grillé. 8 O'Clock Paquet 1 liv. 29c Red Circle Paquet 1 livre 33c Bokar Boîte 1 livre 39c VIANDE Rouleaux Cottage Pécanealed. La livre 17c Rouleaux de Boeuf "Prime Rib". La livre 23c Gigots de Veau. La livre 15c Bacon à Déjeuner. Tranché. La livre 21c Rôti de Lard, épaule. La livre 15c POISSON Saumon Frais de Gaspé Venant d'arriver. A LA PIECE. La livre 32c TRANCHE. La livre 35c Truite fraîche des lacs. La livre 25c Flétan frais, tranché. La livre 27c Filets frais. La livre 15c ANANAS FRAIS. Gros et murs... 2 pour 23c PATATES du Nouveau-Brunswick Classe "A" du Canada LIVRES 85c THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC CO. LIMITED OF CANADA

Fête des arbres au Témiscamingue

Vendredi, le 15 mai à 3 heures de l'après-midi avait lieu à la Grève de Ville-Marie, la Fête des Arbres. Cette manifestation avait attiré toutes les sociétés religieuses et civiles du comté de Témiscamingue. Une foule très imposante s'y était rendue.

A trois heures précises l'honorable M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, arriva sur les lieux accompagné de M. J.-E. Piché, député provincial, du Rév. Père Bourassa, O.M.I., curé de Ville-Marie, de M. G.-C. Piché, chef du Service Forestier de la province, de M. J.-A. Roy, directeur de la pépinière de Berthier, de M. J. Martel, ingénieur forestier de l'Abitibi, de M. Oscar Desjardins, directeur du Service Forestier, dans le comté de Témiscamingue, des membres du Clergé et des maires des différentes municipalités.

La fanfare de Ville-Marie, sous l'habile direction de M. Augustin Chénier, rendit l'hymne national "O Canada". Puis, au milieu d'un silence recueilli, le Rév. Père Bourassa récita les prières appropriées et fit descendre, sur les arbres qu'on avait plantés, la bénédiction du ciel.

LE R. P. BOURASSA M. Sylvio Bellehumeur, maire de Ville-Marie, invita ensuite le R. P. Bourassa à bien vouloir dire quelques mots. Celui-ci nous démontra en termes choisis que cette fête des Arbres revêtait non seulement un cachet civil mais religieux. Il fit ressortir la sublimité du rôle de Dieu dans la création et termina en demandant à ses auditeurs d'avoir le culte des arbres afin de rendre les demeures plus gaies, plus attrayantes. Lorsque cet objectif sera atteint, dit-il, vous verrez combien plus facile ce sera pour les parents de garder les enfants au foyer et d'y joindre du bonheur familial.

M. J.-E. Piché, député provincial, adressa ensuite la parole. Il fit l'éloge de l'honorable ministre des Terres et Forêts, M. Honoré Mercier et rendit hommage à sa compétence et à son travail. Il invita l'auditoire à bien s'incliquer dans l'esprit, l'heureuse initiative de la plantation des Arbres. Il termina en demandant au Ministre de bien vouloir nous accorder une pépinière.

L'HON. MERCIER L'honorable M. Mercier fut l'orateur suivant. Il fut accueilli par une salve d'applaudissements. "Mes premiers mots, dit-il, seront des paroles de remerciements à l'adresse des membres du clergé, des maires et de toute la foule, qui ont bien voulu se rendre en si grand nombre à cette fête. Il est une coutume établie dans notre province qui veut que toutes nos grandes manifestations civiles soient précédées de la bénédiction religieuse. Nous voulons démontrer par là que le peuple canadien-français tient à ses traditions religieuses. C'est ce qui fait la force de notre race." M. le Ministre a ensuite expliqué avec toute l'éloquence que nous lui connaissons l'histoire et la signification de la Fête des Arbres. Il nous a fait connaître ce que son ministère accomplissait pour la protection, le repeuplement de nos forêts et le développement de l'industrie du bois. On retire du bois, dit-il, des sous-produits tels que la laine, la soie, la corde, le cuir, le papier. Grâce à la forêt nous avons dans la province de Québec au moins 1,500 scieries en pleine activité, employant 12,000 ouvriers, gagnant \$6,000,000 de salaire par an et produisant \$40,000,000 en bois de construction. C'est encore la forêt qui alimente les cinquante pulperies et papeteries de la province, employant près de 30,000 ouvriers gagnant plus de \$40,000,000 en salaire et dont les produits en 1929 valaient \$127,000,000. Enfin la forêt rapporte au gouvernement un revenu moyen de \$5,000,000 en droits de coupe, en rentes foncières etc.

COOPERATION Est-ce que ces chiffres ne sont pas suffisants pour justifier notre demande de protéger la forêt? N'est-ce pas important de coopérer tous ensemble à planter des arbres partout où on peut le faire, afin que nos industries ne chôment point et que notre pays bénéficie pleinement des grands avantages que cette richesse peut nous procurer? Cette Fête des Arbres, nous dit l'honorable Monsieur Mercier, en terminant, est le complément de la campagne de propagande commencée depuis longtemps pour prévenir les incendies en forêt. Nous sommes convaincus que celui qui a planté un arbre, qui en suit le développement, qui étudie le rôle magnifique de son don de Dieu, sera toujours prudent lorsqu'il voyagea

dans la forêt et se constituera un zelateur pour empêcher que la vague rouge ne vienne de nouveau dévaster notre patrimoine national. De cette façon nos forêts seront bientôt peuplées et animées d'une vie seconde, et nos compatriotes pourront alors profiter des beautés et des richesses qu'ils auront contribué à reconstituer et à maintenir en état de production.

Je me rends avec plaisir à la demande de votre député M. J.-E. Piché, et je tiens à vous affirmer que vous aurez votre pépinière.

M. G.-C. Piché, chef du Service Forestier de la province, se leva ensuite, et traita avec maîtrise du rôle de l'arbre, de son mode de plantation et des soins qu'on doit y apporter. Il fit une démonstration sur la manière de tailler un arbre afin qu'il se développe plus rapidement. Ces conseils pratiques furent très appréciés de la foule. On procéda ensuite à la plantation des arbres nouveaux auxquels on avait attribué des parrains et des marraines dont les noms suivent:

L'hon. M. Honoré Mercier, pour la province.
Le Rév. Père Bourassa, curé, pour le clergé.
M. J.-E. Piché, pour la députation provinciale.
Rév. Père Evain, pour les missions.
M. Sylvio Bellehumeur, maire, pour la ville.
M. H. Adam, maire, pour la paroisse.
M. G.-C. Piché, C.S.P., pour le Département des Terres et Forêts.
Mme J.-E. Piché, pour les dames du comté.
Mme Oscar Desjardins, pour les forestiers du comté.
M. Alp. Simard, en souvenir de l'ex-député M. T. Simard.
M. J. Pellerin, préfet du comté.
M. J.-H. Dubois, pour le ministère de l'Agriculture.
M. J. Bégin, pour le ministère de l'Agriculture.
MM. Garon et Desrochers, pour le ministère de la Colonisation.
Révérende Soeur Supérieure du Pensionnat, pour les communautés.
Révérende Soeur Supérieure de l'Hôpital, pour les communautés.
M. Henri Kieffer, C.S.P., pour le Service de la Protection.
M. Donat Goulet, pour la commission scolaire.
M. Albert Guay, pour le notariat.
M. C. Dorion, pour le droit.
MM. les docteurs Cartier et Genest, pour la médecine.
M. A. Thiboutot, docteur, pour l'Unité Sanitaire.
MM. de Lachyvoletière et Martel, pour les ingénieurs et arpenteurs.
M. H. Lamarque, Banque Canadienne Nationale.
M. W. Chénier, pour les pionniers.
M. J. Morin, pour la paroisse de Guébin.
M. J. Morin, pour la paroisse de Notre-Dame du Nord.
M. O. Gingras, pour la paroisse de Létouille.
M. E. Guilmond, pour la paroisse de Lorrainville.
M. H. Bergeron, pour la paroisse de Guigues.
M. O. Barrette, pour la paroisse de St-Eugène de Guigues.
M. Bergeron, pour la paroisse de St-Isidore.

Mlle Lucette Desjardins et M. Jacques de Lachyvoletière, pour les petits enfants du comté.

La fête se termina par le chant de "O Canada". Tous s'en retournèrent dans leurs foyers avec la satisfaction d'avoir appris une leçon utile et d'avoir passé de bonnes heures agréables et instructives.

PEMBROKE, Ont. 19 mai, 1931. —Le 3 mai, Mme Marchand, présidente de la Fédération des Femmes Canadiennes Françaises, se rendant à la demande des dames patronnesses, vint visiter Pembroke. Comme résultat de sa visite, la société des dames patronnesses, constituée au fort de la lutte pour le soutien de l'école libre, résolut d'offrir à la Fédération des Femmes Canadiennes Françaises. La tâche de Mme Marchand fut simplifiée car ces dames patronnesses de l'école Jeanne d'Arc qu'elles ont si bien su supporter du fruit de leur travail, étaient déjà très bien organisées. Elles passèrent donc sous la bannière de la Fédération avec leur même conseil, ayant pour présidente, Mme N.-C. Giroux; première vice-présidente, Mme Nedham; deuxième vice-présidente, Mme Jos. Charrette; conseillères, Mmes Mauril Sylvestre, Napoléon Lafrance, Adèle Bertrand, Henri Godin, Moïse Lafrance.

Le 6 mai ces dames eurent une assemblée spéciale convoquée dans le but de compléter leur conseil suivant les constitutions de la Fédération. Mlle Thérèse Lafrance fut élue trésorière. On porta le nombre des conseillères à 7 en élisant Mme Henry Hardwood et Mme Arthur Allard. Mme Fortin démissionna comme secrétaire et fut remplacée par Mlle Major.

La Fédération compte actuellement 25 membres, mais nous espérons doubler ce nombre à la prochaine assemblée.

La semaine dernière nous avions la visite des RR. SS. Missionnaires de l'Immaculée Conception. Tous se montrèrent très généreux. Ces religieuses furent réellement touchées du bon accueil qu'elles ont reçu. —Mlle Hubert, inst., est de retour d'un séjour de l'hôpital de Hull en bonne voie de guérison. —Mlle Laforce, Hubert et L. Séguin sont allées à Ottawa samedi en auto. —M. et Mme C. Morin, M. et Mme M. Morin sont allés à Hull, Ottawa et Aymer chez des parents et amis. —M. et Mme Z. Emond, secrétaire, MM. Morin et Newton, sont allés à Ottawa la semaine dernière. —M. et Mme O. Laramée, de Wrightville, M. et Mme O. Laramée, de Montréal, rendaient visite à M. le maire Dubeau, MM. Jules Louis et Wilfrid Laramée, maître de poste, ces jours derniers. —M. et Mme Philias Fortin, M. et Mme Labale, de Hull, visitèrent Mme T. Labelle, M. A. Chamberland et autres parents. —M. et Mme A. Beaudry, de Hull, rendaient visite à M. et Mme Ferrel Martin, Mmes A. Chamberland, St-Denis, MM. Richard et Ed. Martin, dimanche. —En visite chez M. et Mme Charles Morin, dimanche, M. et Mme E. Morin, de Gatineau Mills, qui rendaient aussi visite à M. et Mme Damase Lachapelle et autres parents. —Chez M. et Mme O. Morin, dimanche, M. A. Lepage, Mlle A. Le-

Acquérez Gloire et Fortune avec un seul instantané

Prix Internationaux, Provinciaux et de District... pour photos prises en Mai, Juin, Juillet, Août... par amateurs seulement. Un simple instantané peut vous rapporter \$12,250

UN camera... un rouleau de pellicules... un sujet intéressant à photographier. C'est tout ce qu'il vous faut pour entrer dans le Concours Kodak international de \$100,000. Et que de chances de gagner! 286 prix en argent d'un total de \$7,500 pour le district canadien, lequel comprend le Canada, Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon. Les photos gagnant le premier prix dans chacune des six classes peuvent gagner des prix internationaux additionnels au montant de \$16,000 ainsi que des médailles, un trophée, la célébrité mondiale! Voir détails plus bas.

Tout sujet de photographie est éligible. Les possesseurs de Brownies, Hawk-Eyes ou de simples Kodaks ont autant de chances de gagner que les usagers d'appareils coûteux. Seul l'intérêt de la photo importe... non l'excellence photographique. C'est un concours organisé spécialement pour le genre de photos que vous aimez à prendre. Mettez-vous à l'oeuvre. Acheté un approvisionnement de pellicules chez votre marchand de Kodak aujourd'hui. Envoyez autant d'instantanés que vous le voulez! Découpez la formule d'inscription dans le coin ci-bas. Courez votre chance.

SIX CLASSES DE PHOTOGRAPHIES... Plusieurs chances de gagner

VOUS pouvez soumettre des photos d'importe quel sujet pour ce concours. Des prix seront attribués dans 6 classes et les photos que vous enverrez seront placées dans les classes où elles ont le plus de chances de gagner.

44 PRIX DANS CHAQUE CLASSE

A. Enfants... Toute photo dans laquelle le principal sujet d'intérêt est un enfant ou des enfants jouant, dormant, riant, travaillant, photos de tête, en habits de tous les jours ou costumes.

B. Scènes... paysages, vues marines, de ville, de rue, de voyage ou de campagne; de loin ou de près.

C. Jeux, Sports, Passe-Temps, Occupations... Balle au camp, tennis, golf, pêche, jardinage, menuiserie, etc.

D. Sujets de la Nature ou Natures Mortes, Architecture et Détails d'Architecture, intérieurs... Objets d'art, curiosités, fleurs coupées ou tout objet de nature morte dans un arrangement artistique, tout sujet de la nature, etc. Extérieurs ou intérieurs de maison, églises, écoles, bureaux, bibliothèques, statues, etc.

E. Portraits sans Cérémonie... Photos de tête ou en pied d'une ou plusieurs personnes, excepté les photos où l'intérêt principal se concentre sur un ou des enfants. (Voir Classe A.)

F. Animaux, Oiseaux... Animaux domestiques (chats, chiens, etc.) animaux de ferme ou volailles, animaux sauvages ou oiseaux, en liberté ou en captivité.

PRIX SPECIAUX POUR PHOTOS D'ENFANTS (Voir règles 13 et 14.)

Pour les meilleures photos d'enfants prises et soumises en mai et en juin 1931 de chacune des sept provinces (les Provinces Maritimes du Canada, Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon comptent pour une province); le territoire du Yukon est compris dans la Colombie-Anglaise; les territoires du Nord-Ouest sont compris avec l'Alberta; les prix suivants seront donnés.

1er prix—\$100 2ième prix—\$50 3ième prix—\$25. (21 prix provinciaux formant un total de \$1,190)

\$16,000 EN PRIX INTERNATIONAUX

La meilleure photo dans chacune des six classes du district canadien entre automatiquement dans le concours international. Les décisions pour les prix internationaux seront rendues à Genève, Suisse, quelques semaines plus tard.

GRAND PRIX INTERNATIONAL \$10,000 et un trophée d'argent

PRIX INTERNATIONAL POUR CHAQUE CLASSE

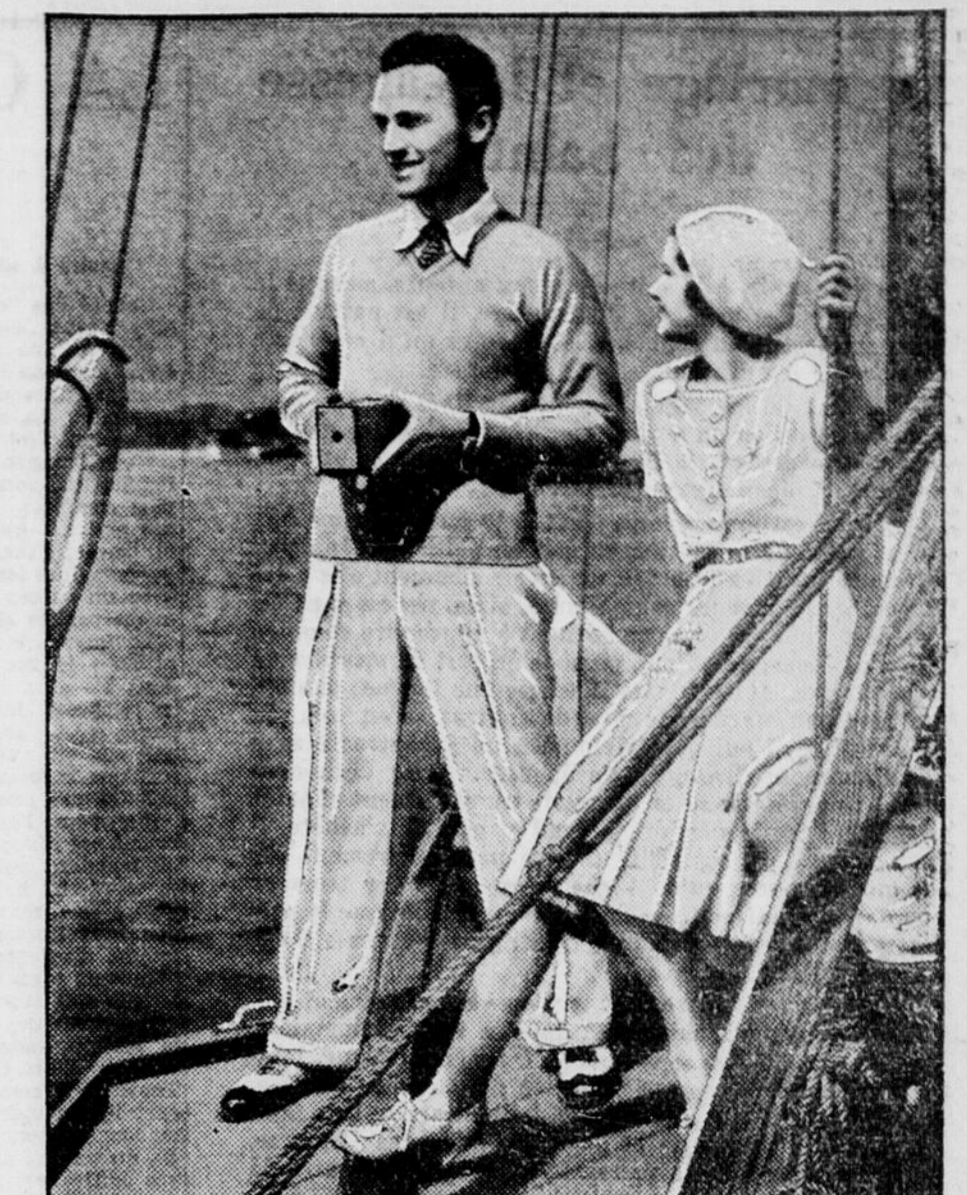
Pour la meilleure photo dans chacune des six classes, une médaille d'or et \$1,000 en argent.

\$ 16,000 en prix internationaux.
7,500 en prix pour le district canadien.
76,500 pour le reste de l'univers.

\$100,000 Total à gagner—pour amateurs seulement. Un seul instantané peut gagner \$12,250

Prix de classe	\$ 250
Grand prix du district canadien	1,000
Prix de classe international	1,000
Grand prix international	10,000

Montant que vous pouvez gagner avec un seul instantané \$12,250



Célébrités Mondiales comme Patrons, Juges

Des célébrités de plusieurs pays ont bien voulu consentir à agir comme patrons ou juges de ce concours international amical.

Les Canadiens populaires et bien connus suivants jugeront les photographies inscrites dans le district canadien:

Rév. chanoine H. J. Cody, M.A., LL.D., D.D., ecclésiastique célèbre.

Mme Emily F. Murphy (Jamey Canuck) Auteur et magistrat célèbre.

M. E. Wylly Grier, P.R.C.A., artiste de renom.

Mme. Nellie L. McClung, auteur célèbre.

Lieut.-col. Henri Gagnon, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Mme. L. M. Montgomery Macdonald, auteur de plusieurs livres populaires.

Pour photos aspirant aux prix, employez la pellicule Kodak dans la boîte jaune familière ou la nouvelle pellicule Kodak Verichrome dans la boîte jaune rayée et quadrillée.

286 Prix en Argent pour le District Canadien Seulement...

Lisez ces simples règles

1 Ce concours est réservé aux amateurs. Tout citoyen du Canada, de Terre-Neuve ou de Saint-Pierre et Miquelon est éligible, sauf les individus et les familles engagés dans la fabrication, la vente, le finissage commercial ou l'utilisation professionnelle des produits photographiques.

2 Le concours commence le 1er mai et se termine le 31 août 1931. (Voir aussi No. 14.)

3 Tout concurrent peut soumettre autant de photographies qu'il lui plaît et aussi souvent qu'il le voudra, pourvu qu'elles aient été prises 10 jours après le 1er mai 1931, qu'elles soient mises à la poste pas plus tard que le 31 août 1931 et qu'elles parviennent au Bureau du Concours pas plus tard que le 7 septembre 1931.

4 Dans la prise des photographies pour ce concours on peut utiliser n'importe quel Kodak, Brownie, Hawk-Eye ou tout autre appareil et n'importe quelle marque de pellicules, produits chimiques ou papier. Il n'est pas nécessaire d'être propriétaire de l'appareil à photographier. Le finissage peut être fait par un dépositaire. On peut se servir de pellicules en bobines, de pellicules coupées ou de négatifs en paquets. Mais les photos faites avec négatifs en plaques ne sont pas admises.

5 Les imprimés de grandeur régulière et les agrandissements sont admis. Mais aucune photo ne doit mesurer plus de 8 pouces de long. Les imprimés doivent être faits exclusivement de négatifs non retouchés. On ne pourra faire aucune coloration ni aucun travail artistique sur négatif ou imprimé. Les imprimés ne doivent pas être montés ni encadrés. N'écrivez même pas votre nom au verso ou sur vos photos.

6 Chaque envoi de photos doit être accompagné d'un coupon d'inscription et adressé au Prize Contest Office, Canadian Kodak Co., Limited, Toronto 9, Ontario. Employez le coupon dans la dernière colonne, vous pouvez en obtenir d'autres chez les dépositaires, copiez la formule ou écrivez au bureau du concours pour en avoir.

7 Aucune entrée ne sera retournée. Tous les envois sont aux risques des concurrents. N'envoyez pas vos négatifs, mais avez soin de les garder afin de pouvoir les produire au besoin.

8 Toutes les photographies ne seront jugées que sur leur aspect général—l'intérêt qu'elles suscitent. La qualité du travail et la technique ne seront pas des facteurs décisifs dans l'attribution des prix.

9 La décision des juges sera finale. En cas d'égalité, le prix annoncé sera payé à chacun des concurrents égaux.

10 Chaque photographie primée, de même que le cliché et les droits d'usage exclusif d'icelles pour fins de publicité, publication ou exposition quelconque, deviendront la propriété de la Kodak Company.

11 Les gagnants du premier prix dans chaque classe, y compris le gagnant du grand prix du district canadien, entreront automatiquement dans le concours international.

12 Bien qu'aucun concurrent ne puisse gagner plus d'un prix pour la même photographie. Naturellement, plus vous envoyez de photographies, plus vous avez de chances de gagner.

Les conditions 13 et 14 qui suivent, s'appliquent à l'offre de prix provinciaux spéciaux pour les meilleures photographies d'enfants prises et soumises durant mai et juin 1931. (Voir la liste de prix ci-dessus.)

13 Pour être éligible à un prix dans le Concours Spécial de photographies d'enfants, toute photo doit remplir les conditions de la classe A, Photographies d'enfants.

14 Le concours spécial de photographies d'enfants se termine le 30 juin 1931. Les inscriptions ne doivent pas être adressées plus tard qu'à cette date (d'après l'estampille du bureau de poste) et ne doivent pas atteindre le Bureau du Concours plus tard que le 7 juillet 1931.

Toutes les photographies inscrites dans le Concours de Photographies d'enfants, y compris les photos primées et les photos d'enfants inscrites en juillet et en août restent éligibles pour les prix de la classe A à la fin du Concours général.

CONCOURS KODAK INTERNATIONAL DE \$100,000 pour photographes amateurs

LES FORMULES D'INSCRIPTIONS AU CONCOURS PEUVENT ETRE OBTENUES DE

PHOTOGRAPHIC STORES Limited

66, RUE SPARKS, OTTAWA

Kodaks et articles de photographies — Appareils cinématographiques — Appareils cinématographiques de maison — Appareils cinématographiques spéciaux pour écoles et églises

Pour TARTES Exquises

Employez Garnitures de Tartes "Meadow-Sweet"

LEMON PIE FILLING

Pour livret de recettes gratis, écrivez "Meadow-Sweet" Crosse Mfg. Co. Limited, Casier Postal 1664, Montréal, P.Q.

page, de Sarfield, M. et Mme Gratton, M. et Mme Michaud, de Hull, M. P. Ethier, Mlle A. Ethier, de Gracefield, M. et Mme G. Lachapelle, qui visitaient MM. Stanislas, Damase, Ernest Lachapelle et autres.

—C'est le 24 juin que notre paroisse célébrera ses noces d'or. Le comité d'organisation se compose comme suit: Président, M. le maire Dubeau; vice-prés., M. M. Skehen, secrétaire, M. J. Emond, trésorier, M. I. Larielle, M. J. B. Noël. Nous donnons le programme de ces fêtes sous peu.

—M. Raoul et P. Lobron, M. Charlebois, M. Durocher de St-Télesphore, étaient de passage ici dimanche, en visite chez M. et Mme E. Avon.

—Mlle M. Morin passe une hultaine à Maniwaki et Gracefield chez des parents et amis.

—M. et Mme Lecuyer, de Messine, étaient de passage, dimanche, chez M. Morin.

HAILEYBURY, Ont. 19 mai 1931.

Le catéchisme préparatoire à la communion solennelle est commencé depuis le 11 mai.

—Le transport de nos morts de l'ancien cimetière au nouveau est aussi commencé. Ce nouveau cimetière se trouve situé dans un bel

sympathies, soit par offrande de messes, de fleurs, ou assistance aux funérailles.

Baptême

M. et Mme John Daniel Campbell sont les heureux parents d'un fils, né le 29 avril et baptisé le dimanche suivant par M. l'abbé Roulier, sous le nom de Donald. Les parrains et marraines, M. et Mme d'une famille étourdie.

Le petit vicomte de X... à la baronne de V... —Croyez-vous que je suis distrait, chère baronne! on n'a pas idée Perrain et marraine. M. et Mme d'une famille étourdie.

"J'exige de la HAWES" dit la ménagère quand elle achète de la cire—parce que

1. La cire HAWES est la PLUS DURE!
2. La cire HAWES sèche le PLUS RAPIDEMENT!
3. La cire HAWES est la PLUS FACILE à appliquer!
4. La cire HAWES couvre le PLUS DE SURFACE!

"La préférée dans les demeures modernes depuis nombre d'années"

La cire HAWES pour plancher

POUR PLANCHERS—LINDLEUM—MEUBLES—AUTOMOBILES

—Qu'avez-vous fait encore? —Je ne sais pas!

—Je vous avais acheté un sac de bonbons, et en venant ici... —Vous avez pourtant été touché par la convocation?

—Vous les avez perdus? —Justement, Monsieur le Président!

—Non... je les ai mangés!

BILLET SIMPLE plus 1/4 pour aller et retour

DE N'IMPORTE QUELLE GARE à une autre au CANADA

en fin de semaine

En vigueur du 1er MAI au 31 JUILLET

Post-enseignements complètes voir tous agents de billets.

Billet de départ bon du vendredi midi au dimanche midi. Bon pour retour de la destination pas plus tard que minuit le lundi

CANADIEN PACIFIQUE NATIONAL CANADIEN

Madame et - Mademoiselle

Le mariage et la sagesse des Saints

(suite)

Après avoir, à la suite de pieux auteurs, marqué la grandeur et les bienfaits du mariage, il est naturel de nous arrêter un instant sur les devoirs qu'il comporte comme sur les difficultés qu'il rencontre.

Si tant de mariages ne sont pas fixés dans le bonheur, c'est qu'on en a vicié les débuts. C'est ce que remarque l'orateur à la Bouche d'Or. Écoutez, une fois de plus, S. Jean Chrysostôme:

"Quel est maintenant, écrit-il, le jeune homme qui, sur le point de se marier, se met en peine de connaître la femme qu'il va prendre, de savoir comment elle a été élevée, si ses mœurs sont bonnes, si sa vie est sans reproches? Tous ses soins se bornent à apprendre combien elle a de biens, ce qu'elle possède en fait de meubles ou d'immeubles. Il semble qu'il achète une femme; on donne même au mariage le nom de contrat. J'en vois plusieurs aujourd'hui qui disent: Un tel a contracté avec une telle, pour dire qu'il l'a épousée. On déshonore ainsi le nom de Dieu et on traite un sacrement si saint comme un trafic où l'on se vend et où l'on s'achète. Il faut même dans ces contrats être particulièrement sur ses gardes, parce qu'on tâche encore plus d'y tromper que dans les autres". — En vérité, il semble que le prédateur des siècles premiers de l'Eglise s'adresse à nos sociétés chies.

On agit tout autrement, si l'on veut réellement mériter les bénédictions du ciel dans la vie matrimoniale. Il n'est que de suivre le conseil du même évêque, lorsqu'il insiste de la sorte: "Au lieu de chercher fortune, cherchez la vertu, l'honnêteté, la modestie. Une femme modeste, vertueuse et sage, fut-elle sans fortune, saura tirer parti de la pauvreté mieux qu'une autre de la richesse... Ce n'est pas le bien qu'apporte une femme, mais sa vertu, qui enrichit son mari et sa maison."

Le choix étant donc établi sur les vertus et non sur les bénéfices que le mariage peut amener avec lui, apprenons les devoirs du mariage et ses périls.

Tous connaissent les devoirs, nés de l'amour qui a uni deux âmes et qui a demandé la bénédiction de l'Eglise, mais tous n'y pensent toujours. C'est la fidélité, l'affection, la patience, l'égalité d'humeur, la même passion pour le bien véritable et supérieur, celui de leurs âmes et de l'âme de leurs enfants. Qui oublie ces obligations frappe le bonheur du foyer à sa racine même.

Les périls sont peut-être moins connus. Je cite l'orgueil qui détruit la hiérarchie nécessaire dans cette vie où l'homme apporte son besoin d'ordre et la femme sa fièvre de beauté. C'est au premier à juger sainement des circonstances, à l'épouse de ne pas les faire profiter à mal. L'esprit d'indépendance, chez la femme moderne, est la porte naturelle du divorce. A la suite de l'orgueil, vient la recherche de ses aïeux, née de cet esprit de sensualité qui fait de l'existence à deux une vie d'égoïsme homicide. Aussi, pour nous mettre en garde contre les doctrines qui favorisent la limitation frauduleuse des naissances, SS. le Pape régnant a cru sage et opportun de le dénoncer au monde entier. Cette fois encore, sa parole, comme celle de ses prédécesseurs, a vengé le mariage chrétien. Mais — et c'est par cette humiliante interrogation que je termine cette causerie — est-ce faire l'éloge de notre temps, que de se voir dans la nécessité de rappeler les devoirs les plus simples et les plus graves, les périls les plus terribles et les plus évidents, à des hommes et à des femmes qui ont passé, un jour, devant les autels, promettant de reproduire, dans leur foyer, l'union divine de Jésus-Christ et de son Eglise?

Jeanne LE BER.

TON ÂME EST IMMORTELLE

Créature d'un jour qui t'agites une heure,
De quoi viens-tu te plaindre et qui te fait gémir?
Ton âme est inquiète, et tu crois qu'elle pleure!
Ton âme est immortelle, et tes pleurs vont tarir.

Le regret d'un instant te trouble et te dévore;
Tu dis que le passé te voile l'avenir;
Ne te plains pas d'hier; laisse venir l'aurore;
Ton âme est immortelle, et le temps va s'enfuir.

Ton corps est abattu du mal de ta pensée;
Tu sens ton front peser et tes genoux fléchir;
Tombe, agenouille-toi, créature insensée;
Ton âme est immortelle, et la mort va venir.

ALFRED DE MUSSET.

(Lettre à Lamartine. Eug. Fasquelle édit.)

LA COLLÉGIALE DU RIDEAU

(suite à samedi dernier)

Comité des Sciences domestiques:

Mlle Noëlla Lambert.
Certains ne faudra pas exiger d'une élève de rhétorique toutes les connaissances d'un philosophe de 2e année. La raison c'est que la formation n'est pas terminée.

Notre époque, en donnant à la femme une formation intellectuelle plus complète, en ouvrant devant son activité des portes jadis closes, lui permet d'exercer ses talents dans les domaines les plus variés, et cela avec un succès qui étonne, effraye même parfois MM. les hommes.

La femme, il est vrai, n'avait pas attendu le 20e siècle pour briller dans les arts, les lettres et même les sciences; mais jusqu'ici c'était plutôt à titre de fait exceptionnel; car on n'admettait pas autrefois que la place de la femme fut ailleurs qu'à son foyer.

Elle-même l'acceptait avec joie et voulait ses instants à un autre usage, lui jaloussant point les hommes s'ils se montrent habiles à en profiter. Est-ce à dire qu'en ouvrant de nouveaux horizons à sa culture, la femme d'aujourd'hui doit abandonner le foyer? Certes, non; si la femme doit être reine au salon, elle doit l'être dans toutes les pièces de la maison, même et surtout à la cuisine. L'art culinaire! Un art! Toutes les femmes n'y réussissent pas; il demande, quoi qu'on pense, un long apprentissage, de la méthode, du travail; art ardu car l'œuvre éditée est fragile, et a besoin pour être maintenue à son degré de perfection des soins constants, sans cesse renouvelés et souvent rebutants; mais art fécond aussi, car il a le bien-être de la famille, la famille, source de bonne humeur et de joie, d'union même. Et c'est à ce prix que la femme est payée de son effort quand elle a rempli son rôle.

Art méprisé, dira-t-on? Point, sinon par quelques personnes qui s'essayaient parfois à donner dans un salon une haute idée de leur raffinement intellectuel en déclarant qu'elles trouvaient les travaux du ménage trop terre à terre pour s'y intéresser!

Art démodé, ajoutent certaines pédantes. Moins que jamais! Si la vie moderne avec ses exigences multiples, tend à éloigner davantage la femme du foyer, il faut d'autre part une réaction, à moins de compromettre les assises de la famille. La femme vraiment sérieuse comprendra que la tenue de la maison n'en doit pas être affectée.

Ainsi l'art ménager n'a peut-être jamais été autant à l'honneur qu'aujourd'hui. Il a désormais sa place dans tout programme scolaire bien compris. Le nôtre s'occupera de nous perfectionner non seulement dans l'art culinaire mais dans la tenue générale de la maison, dans les premiers soins à donner aux enfants, aux malades, etc., etc., tout ce qui en un mot peut nous rendre parfaites ménagères bachelières.

Concluons: La femme doit remplir son rôle de femme ici-bas. Sans restreindre son cadre providentiel aux dimensions de la cuisine, comme le veulent certains pessimistes qui ne voient qu'émancipation, qu'échafaudage de tribunes politiques, dans la culture intellectuelle féminine, la femme doit trouver du bonheur dans la bonne tenue de sa maison, d'où rayonnera une joie qui vivifiera toute la famille, en sera la sauvegarde, au grand profit de l'Eglise et de la société.

Dignité de la tenue: Mlle Madeleine Fortier.
Où trouver aujourd'hui cette jeune fille de qui on peut dire: "C'est une personne digne"? Est-il faut en croire certains hommes, il n'y en a plus. Ils sont, il faut l'espérer, un peu sévères dans leur jugement. Les jeunes filles de notre siècle, il est vrai, ne sont pas ce qu'étaient les jeunes filles réservées d'autrefois, et c'est à déplorer.

La femme d'aujourd'hui, loin de trouver le bonheur quelle cherche, est plus malheureuse, parce qu'elle veut prendre part aux joies des hommes, sans penser que ces joies sont souvent en contradiction avec le rôle que la Providence lui a assigné dans le monde. La jeune fille moderne ne se permet-elle pas tout afin de se masculiniser au plus tôt? La cigarette est son passe-temps, le pantalon est sa toilette préférée, les cheveux à la garçonne, c'est tout ce qui lui manque pour lui donner ce caractère typique de l'homme.

Quant à la mode, elle s'améliore un peu. Mais où trouver le beau, l'esthétique, le naturel dans ces poupées de vitrine, aux longs cils frisés et noirs, aux joues, aux lèvres rouges de toutes couleurs, au nez enfariné? Ne dirait-on pas de mannequins de réclame? Comment concilier ces "tire-l'œil" avec la réserve, la dignité féminine? Combien de jeunes filles se sont laissées prendre à ces ruines-beauté, ne songant pas pour l'instant qu'elles manquent de dignité dans leur tenue.

Pour les sports, l'automobilisme est très en vogue. De toutes parts, en ville, on voit se promener, jeunes gens et jeunes filles. Mais c'est surtout sur les grandes routes qu'ils font leurs excursions, cherchant-ils les endroits solitaires? Sans doute pour mieux aspirer l'air frais des champs, pour mieux admirer les beautés de la nature. Soit! Mais la compagnie d'une personne d'âge mur, jettera-t-elle tout d'ombre sur le paysage? Elle sauvegarderait au moins la dignité de la tenue.

Le canotage est le sport favori de l'été. Queles délices de se promener sur le clair de lune? C'est si charmant surtout lorsqu'on est deux! Mais la dignité de la tenue demanderait de se promener au moins trois dans deux sillons d'argent de madame la Lune.

Le tennis entraîne jeunes et vieux; c'est un bon exercice quand les jeunes filles n'oublient pas leur dignité.

Que de plaisirs les mondains n'investissent-ils dans les jours! Est-ce à dire que la jeune fille distinguée devra les éviter tous? Certes non, la dignité lui dictera ceux auxquels elle pourra prendre part et même là, il faudra s'isoler des légères des sans-retene, des gamines à la mode.

Notre "Cercle Collégial" en insérant dans nos différents comités, la section "Dignité de la tenue" a voulu commencer une campagne contre le mauvais goût de la mode actuelle, surtout contre l'usage de tous ces teintures propres à rider des figures et à vieillir le visage collégienne est tenue de prêcher l'exemple. C'est un engagement public, n'est-ce pas? Noblesse oblige.

"Distinction" partout, toujours, afin d'élever le niveau moral de la jeunesse. Tel est notre mot d'ordre; que nous apprenons dans le cours de notre vie collégiale nous fournissons la réponse au premier pourquoi. C'est du domaine des sciences, en effet, de nous renseigner sur les causes des phénomènes que nous voyons. Mais on veut davantage. La philosophie va donc plus loin que les sciences; elle nous enseigne les causes premières de toutes choses, la raison d'être de ces causes premières de toutes choses, la raison d'être de ces causes premières par les sciences. De là l'importance et l'utilité de la philosophie.

Il me semble que cette étude cultive l'intelligence humaine à un plus haut degré encore que toute autre, puisqu'elle donne le dernier pourquoi de toutes choses. Se perfectionner, c'est le but des collégiennes. On vous a dit notre devise: "Faire connaître et aimer notre collège en nous perfectionnant nous-mêmes". La philosophie, voilà donc un moyen de perfectionnement.

ment. Aussi, est-ce une invitation que je veux adresser aux collégiennes et à toutes les élèves de cette institution. Vous ne savez pas actuellement les cours de philosophie, mais vous êtes toutes cependant philosophes "en puissance". Il ne tient qu'à chacune de profiter de l'enseignement qu'elle reçoit dans cette maison; c'est une préparation à la philosophie. Vous ne devez être un jour disciple du grand Aristote? Il faut au moins que nous puissions dire de toutes les collégiennes: ce sont "des amies de la sagesse"; c'est là la simple étymologie du mot "philosophie".

Comité de musique: Mlle Annette Charbonneau.
Notre concours du baccalauréat embrasse toutes les matières; tous les arts y ont leur place parmi lesquels nous cultivons d'une manière toute spéciale ce grand art qui est la musique. Pour avoir une formation complète un jeune homme doit joindre aux connaissances générales acquises au cours du baccalauréat, l'intéressante étude de la musique.

Pour cela il faut la connaître.

Notre concours aujourd'hui la musique sous trois aspects différents.

1o—La musique c'est d'abord une langue; moins précise que le plus rudimentaire des idiomes quant à la détermination du sujet traité, elle possède en revanche une intensité d'expression, une puissance d'évocation qui la rendent si puissante. Elle ne saurait attendre aucun langage parlé, si parfait soit-il. Comme toutes les langues, elle a son orthographe rationnelle, étymologique et phonétique, on peut donc la parler plus ou moins bien, l'écrire plus ou moins correctement. Elle possède sa littérature spéciale, d'une richesse et d'une variété extrêmes; le compositeur est un auteur au même titre que le littérateur, les virtuoses chanteurs ou instrumentistes sont des interprètes comme le déclamateur ou le lecteur; les uns se servent de mots, les autres de sons, mais leur but est le même, provoquer l'émotion ou tout au moins captiver l'intérêt.

2o—La musique est aussi un art; le plus subtil, le plus immatériel et le plus fugitif de tous les arts. Le musicien trouve dans les sons, la langue, les éléments fixes et tout préparés de son œuvre. Le musicien semble travailler dans le vide et avec le vide; des sonorités pressées et d'instants éteintes que perçues et dont rien ne reste que le souvenir; c'est avec ces éléments que le musicien crée l'œuvre, parfois exalter l'âme.

En troisième lieu la musique est une science.

Il n'y a pas d'art sans science. La race toute entière des maîtres de l'art trouve dans la science.

La musique est une science mathématique au plus haut degré car tous les éléments, tous les procédés qui concourent à la confection d'une œuvre musicale viennent à trouver leur explication et leur raison d'être dans les mathématiques. Les combinaisons de nombre; la science apparaît dans la musique avec ses chiffres et ses formules exactes, comme un frein salutaire ou un balancier chargé de maintenir l'équilibre.

Voilà ce qu'est réellement la musique; par son art et son sentiment. Le musicien n'est pas un homme qui connaît b'n comment ne pas l'aimer? C'est pourquoi nous lui ouvrons toutes grandes les portes de notre collège. Elle aura sa place choisie dans chacune de nos assemblées.

Enfin, cette science fut agrémentée par l'art musical et dramatique; Mlle R. Laroque donna un morceau de violon, Mlle Jeanne Pelletier, un morceau de musique et Mlle Madeleine Dugas, une déclamation choisie.

Collège des Soeurs Grises de la Croix, rue Rideau, Ottawa, Mai 1931.

Et je n'aurais pas le devoir sacré de respecter ce qui fait ma personnalité, c'est-à-dire mon intelligence et ma liberté, je n'aurais pas le droit de me défendre contre vos atteintes, mais comme ma personne est sacrée et sacrée en elle-même, il s'ensuit que, considérée par rapport à vous, elle me confère un droit.

Cet exercice facile arrête le gonflement par les gaz.
Buvez un verre d'eau. Tenez-vous droit et avancez le ventre autant que possible. Rentrez-le ensuite. Faites cela 3 fois. Cela aura l'estomac. Pour atteindre l'intestin supérieur ajoutez un peu d'Adlerka à l'eau.

L'adlerka lave les DREUX intestins, le supérieur et l'inférieur, éliminant les poisons qui causent le gonflement par les gaz, la nervosité et l'insomnie. Il est inoffensif. Procurez-vous de l'adlerka aujourd'hui: demandez-vous pour porter bien à Ottawa, chez H. A. Desjardins, pharmacien; à Hull, chez A. R. Farley, pharmacien.

Pour avoir un échantillon gratuit, envoyez votre nom à ADLERKA CO., Dept. J, St-Paul, Minn.

Il n'est pas trop tôt pour acheter les opuscules nécessaires au "mois du Sacré-Coeur". Faites une visite à la librairie du Droit.

ALASKA ET AU YUKON

L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL
23 jours, de 8 au 31 juillet. \$425 tous frais compris.

L'occasion par excellence de réaliser votre rêve de visiter les Rocheuses et l'Alaska. Faites ce voyage unique sous les auspices de l'Université de Montréal. Vous vous rendez à Skagway en longeant les côtes pittoresques de la Colombie et de l'Alaska— glaciers, totems et villages indiens—traversés de la fameuse White Pass en Alaska. Séjours à Barrow et Lac Louise dans les Rocheuses. Croisière de deux jours sur les Grands Lacs.

Direction personnelle de M. AUGUSTIN FRIGON, directeur général de l'enseignement technique de la province de Québec.

Remarque importante: Les inscriptions sont closes, sur demande à M. Louis Frigon, 1488 rue St-Denis, à l'Université de Montréal, 1265 rue St-Denis, Montréal, ou aux agents de Pacific Canadian.

CONVOI, BATEAUX, HÔTELS du PACIFIQUE CANADIEN

Carnet Mondain

Son Excellence le gouverneur général, a reçu à dîner hier soir, à Rideau-Hall, les invités suivants: l'honorable R. D. Morand, le brigadier-général A. E. Ross, M. E. J. Garland, M. Georges Bouchard, M. A. M. Carmichael, le colonel O. M. Biggar, M. Edward Grange, M. C. A. Gray, le docteur W. F. C. Mohr, M. Watson Sellar.

Le lieutenant-colonel et Mme Humphry Snow, sont actuellement à Toronto les hôtes du lieutenant-gouverneur d'Ontario et de Mme Ross.

M. Norman Wilson et l'honorable Cairine Wilson sont de retour de St-André-sur-Mer, où ils ont fait un court séjour.

Mme L. A. Dumont, de Montréal, passe la semaine, à Ottawa, l'invitée de Mme Alfred Duranleau, au Château-Laurier.

M. et Mme Arthur Beauchesne, sont partis pour Toronto, où M. Beauchesne assistera à la convention de la Société Royale du Canada.

M. et Mme Norman Smith sont de retour d'un voyage dans le Sud.

Mme R. Cloutier, de Waterloo, Qué., passe quelques jours en ville, l'invitée de sa sœur, Mme Arthur Dubé.

Mme B. Gray, de Témiscamingue, et son jeune fils, ont passé une quinzaine, en ville, les invités de M. et de Mme Arthur Owen.

Mme G. Routhier, d'Ottawa et Mlle Cécile Cyphot, de Sainte-Anne de Bellevue, sont parties pour un voyage de quatre mois, en Californie.

L'honorable M. et Mme H. H. Stevens ont reçu à déjeuner ces jours derniers, au Château-Laurier, en l'honneur de M. Axel Johnson, consul-général à Stockholm, et de Mlle Johnson.

M. et Mme J. Vanier, de Notre-Dame de Grâce, Montréal, annoncent le mariage de leur fille, Renée, avec M. Hervé Couture, fils de M. Joseph Couture, décédé et de Mme D. A. Aïx, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 8 juin en l'église de Notre-Dame de Grâce, à huit heures et demie.

L'honorable M. Joseph-Edouard Perrault, de Québec, ministre de la Voirie et des Mines, est de passage dans la Capitale.

M. William Duff, M. P. et Mme Duff, qui étaient à Ottawa, depuis le début de la session, sont retournés à leur résidence, à Lunenburg, N.-E. Ils ont passé la fin de semaine à Sherbrooke, les invités de M. C. B. Howard, M. P., et de Mme Howard.

Mme J. A. Guenet, de Sainte-Anne de Bellevue, Mme J. Murray Gibbons et Mlle G. Gareau, sont en ville, pour assister à la convention du "Victorian Order of Nurses".

Le juge et Mme Alphonse Bernier, de Lévis, s'embarqueront à New-York à Bord du "Lafayette", pour un séjour, de plusieurs mois, en Europe.

Mme Oscar Boulanger, est de retour de Québec, où elle a passé la semaine dernière.

Mme Georges Doyon est retournée à Montréal, après un séjour à

reny partent ensuite en automobile pour Montréal et New-York.

AVIS—Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, pourront se communiquer par téléphone, le soir de 7 à 8 heures. A R. 2154 ou par écrit à Case Postale, 554, Le Droit.

L'Veil de la Race, par Alfred Longpré, a déjà couvert son premier mille, comme on dit dans le style des sports. Une seconde édition paraîtra bientôt, qui fera les délices des patriotes. Une annonce spéciale se lira ici-même, prochainement.



Appétissant.
Fromage Carillon
Demandez-le à Votre Epicier.

Old Dutch fait Tout le nettoyage PLUS VITE

Old Dutch possède plusieurs avantages exclusifs... c'est la meilleure méthode pour conférer une propreté hygiénique à tout ce que vous nettoyez; il nettoie tout, n'abîme pas les mains, son emploi est économique et, chose très importante, Old Dutch nettoie plus rapidement et plus facilement que tout ce que vous pourriez employer.

D'un seul coup Old Dutch fait disparaître toute trace de saleté et d'impuretés. Ses particules menues et plates sont des nettoyeurs naturels qui assurent rapidement à votre foyer la propreté hygiénique.

Confiez au Old Dutch le soin de tout nettoyer dans la maison. Il n'est point nécessaire d'avoir d'autres nettoyeurs. Employez Old Dutch pour le nettoyage de toute surface que l'eau n'endommage pas, la porcelaine, l'émail, les tuiles, le marbre, les parquets, les fenêtres, les ustensiles de cuisine, les glacières, etc. Old Dutch n'égratigne pas—il ne contient pas de matière grasse. Old Dutch est le nettoyeur moderne parfait. Vous vous épargnez beaucoup de fatigue en ayant toujours une boîte dans la salle de bain, la cuisine et la buanderie.

OLD DUTCH confère la propreté hygiénique.
C'est chose de primordiale importance chez vous.
NETTOIE PLUS VITE



THE RED & WHITE STORES

Beurre de Crèmerie No 1.	La livre	22c
Catsup "Aylmer"	12 onces. La bouteille	10c
Fromage Château	1/2 livre. Le paquet	16c
Lait St-Charles	Boîte No 1	2 boîtes 23c
Poudre à Pâte Magic	16 onces. La boîte	34c
Fleur "Red & White"	7 livres. Le sac	23c
Soupes Aylmer "Assorties sauf au poulet"	2 boîtes	19c
Café "Red & White"	Boîte de 1 livre. La boîte	49c
Vi-Tone	Boîte de 1/2 livre. La boîte	33c
Bab-o	La boîte	14c
Huile de Citron	Hawes, bouteille de 12 onces.	23c
SAVON DE TOILETTE Lux	3 morceaux	19c
Pep Kellogg	2 paquets	25c
Allumettes	3 paquets	25c

QUALITÉ TOUJOURS MEILLEURE QUE LE PRIX



Vous Épargnez Votre Profit Personne!

LES institutions commerciales n'accusent pas de profits dans leurs livres à moins que l'argent en caisse ne dépasse les dépenses en général.

Vous aussi ne sauriez dire que vous encaissez des profits à moins d'augmenter votre argent comptant ou vos possessions à la fin de l'année.

Pour la plupart des hommes et des femmes, leur profit personnel est ce qu'ils sont en mesure d'épargner. C'est pourquoi un nombre toujours croissant de salariés épargnent régulièrement une partie de leurs revenus. Leurs profits jouissent d'un intérêt constant et toutes leurs épargnes ou une partie d'icelles peuvent être retirées en tout temps.

PROVINCE OF ONTARIO SAVINGS OFFICE
EVERY DEPOSIT GUARANTEED BY ONTARIO GOVERNMENT
HEAD OFFICE PARLIAMENT BUILDINGS
SUCCURSALE D'OTTAWA, 181, RUE SPARKS. J. P. JOYNT, Gérant

Finances Commerce

Ottawa et l'emprunt

La ville d'Ottawa se refusait-elle à la conversion de ses obligations du Gouvernement. L'on sait l'accueil que recurent les agents des obligations, quand ceux-ci, tout récemment, entrevirent le maire et les commissaires à ce sujet. Le Conseil de ville étudia la question à une assemblée lundi dernier, et sur l'avis de son commissaire des finances, décida de rejeter la proposition du Gouvernement.

Sur les entretiens, nous retranscrivons un communiqué de la part des principales agences, soumise au comité de conversion des obligations du Gouvernement.

L'on sait que la ville d'Ottawa possède pour \$2,647,000 en obligations d'échéance 1932 et 1934. La ville est donc un des plus importants détenteurs d'obligations du Gouvernement dans la région. La proposition présentée au maire et à ses commissaires, comportait la conversion de \$1,847,000 d'obligations d'échéance en ces deux années 1932 et 34.

La ville ne crut pas devoir accepter la proposition de ces agences, étant donné qu'elle compte sur l'échéance de ces bons pour rencontrer ses futures obligations.

Toutefois, le Gouvernement s'attendait à l'appui ferme de la capitale, étant donné que les gouvernements de l'Ontario et du Québec ont déjà donné leur pleine adhésion à l'échange de leurs bons. Les commissaires ne pourraient-ils pas effectuer un échange de bons qui aiderait le Gouvernement dans la réalisation de son plan financier?

Ici, ajoute le communiqué, il y a une question de profits de la part des agents d'obligations. La transaction leur rapporterait un profit de \$923,500. M. Monk ne serait pourtant pas le seul bénéficiaire de la transaction. Les principaux agents d'obligations à Ottawa sont: MM. Greene-Robertson, W. C. Huggins & Sons, Limited, H. C. Monk & Co. et H. A. Nicol & Co.

En remplaçant également la part de profits, dont il faut exclure la part des banques, chaque maison recevrait la somme de \$202,015. Le communiqué ajoute que ces profits ne sont pas exorbitants et que les commissaires eux-mêmes se font rétribuer pour leurs services.

Selon les agents des titres d'emprunt, il n'y a pas de motif qui justifierait l'abstention de la ville à la conversion de ses titres.

H. G.

STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

Ces chiffres sur la situation économique au Canada paraissent dans "Le Pia cement" du mois de mai, publié par la maison Nashby, Thomas & Co. Ltd.

	Mars 1931	Février 1931	Mars 1930
Importations	75,348,000	70,994,000	112,991,000
Exportations	34,986,000	44,014,000	1,692,000
Déficit	2,570,400,000	2,535,000,000	3,092,000,000
Wagons chargés	210,510	190,210	257,460
Contrats de construction	37,312,000	35,030,000	24,285,000
Ventes d'assurance	46,694,000	39,029,000	49,924,000
Revenu d'exploitation:			
Canadian National	12,991,000	10,887,000	14,146,000
Canadian Pacific	12,002,000	10,531,000	17,665,000
Dépôts d'épargne	1,436,000,000	1,428,000,000	1,440,000,000
Billets:			
Cours	567	592	1,062
Exportations \$ par boisseau	12,995,267	10,296,603	11,592,472
Solde visible	169,277,000	190,202,000	196,224,000
Indice du volume des affaires:			
Janvier	141.6	100.0	107.2
Février	99.7	100.0	107.2
Mars	133.1	143.6	167.0
Indice de la production industrielle			
Janvier	75.1	100.0	91.8
Février			
Mars			
Quantité d'obligations:			
Canada	1,888	2,401	2,052
États-Unis	4,700,000	4,151,000	4,151,000
Autres	44,953,328	39,834,075	55,961,743
Production:			
Automobiles	12,992	9,871	20,530
Autres	409,000	385,000	296,000
Cuir	11,485	15,920	12,132
Énergie électrique	43,609,000	47,721,000	48,846,000
Farine (moy. par jour):			
Barils	1,035,343	1,086,272	1,031,144
Onces	193,106	232,800	145,440
Or	187,010	184,530	207,490
Nickel	3,347	3,250	3,867
Por en guesse	57,110	46,400	74,580
Acier	93,340	82,642	117,490
Février 1931	1 Janvier 1931	1 Février 1930	

Obligations du gouvernement

Fournies au "Droit" par la Maison H. C. Monk & Co. banquiers de placements, 75, rue Sparks, Ottawa, le 21 mai 1931

	Année	Offre	Dem.	Rend. %
Bons de la Victoire	5 1/2	33	104,75	105,75
Bons de la Victoire	5 1/2	31	101,50	102,25
Prêts de guerre	5 1/2	37	107,75	107,75
Bons de la Victoire	5 1/2	32	102,75	103,75
Bons de la Victoire	5 1/2	34	104,75	105,75
Bons à échéance	5	43	105,50	106,50
Bons à échéance	4 1/2	44	101,50	102,50
Bons à échéance	4 1/2	46	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	56	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	55	101,50	102,50
Bons de Conversion	4 1/2	57	102,50	103,50
Bons de Conversion	4 1/2	58	104,50	105,50
Bons de Conversion	4 1/2	54	101,50	102,5

FEUILLETON DU "DROIT"

La Demoiselle au Bois Dormant

Par B. de BUXY

(Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres)

La femme conduisant Aube s'approcha du bord. Olge se...

— Elle se tuait en voulant passer, dit la femme. Et elle saisit Olge par sa...

— Et tu en es venue à bout comme ça? Non, si jamais je...

— Vous savez que Gédéon était décidé à prendre une...

— Mais elle sentit aussitôt qu'on ne la voyait pas, bien que l'eau...

— Quand Aube ouvrit les yeux, elle eut la sensation étouffante...

— Elle ne s'apercevait pas qu'un froid meurtrier tombait...

— Aube perdit conscience de son être, mais les mains de la...

— Elle se souleva à l'approche...

de nouvelles venues et fixa sur Aube des yeux perçants aux...

— C'est vous qui êtes malade? murmura-t-elle, s'attachant...

— Comme Gédéon a voulu, répondit...

— La vieille, sans répondre à Aube, continua de haranguer...

— Il est parti et, un moment après, elle a passé toute...

— Pourquoi m'avez-vous trompée? Que me voulez-vous?

— Aube n'avait donc fait que traverser sous l'impulsion de la...

— Aube, aveuglée, étourdie, était clouée là par une sorte...

— Elle se souleva à l'approche...

SPORT COUR STE-ANNE BATTU PAR STAR

LES GARS DE LA BASSE-VILLE AFFAIBLIS PAR L'ABSENCE DE PLUSIEURS REGULIERS.

La Cour Ste-Anne, O.F.C., privée de services de plusieurs réguliers, a succombé sous les coups de Star...

LE CROQUET DANS LA LIGUE LOCALE

LA SAISON S'OUVRE LUNDI SOIR. LA VICTOIRE DE VAL TETREAU SUR EASTVIEW.

La ligue de croquet a inauguré sa campagne lundi soir par un match entre Eastview et Val Tétreau...

LES CANDIDATS A LA CLASSIQUE

TRENTE-CING POULAINS ET POULICHES DANS LE DERBY ANGLAIS. JOCKEYS FAMEUX A L'ŒUVRE.

LONDRES — Voici la liste des pouliniers inscrits au derby d'Epouais, avec les noms des propriétaires et jockeys de chacun.

VIVE ATTAQUE DES N.-Y. GEANTS

LES REDS ESSENT UN BLANCHISSAGE. — CUBS BATTENT BOSTON. — BROOKLYN TAPE ST-LOUIS.

NEW-YORK. — Aidés du circuit de Bill Terry, les Géants concentrent leurs batteries sur les positions des Reds dans la sixième période...

UN CHAMPION EST MIS AU RANCART

JARVINEN, CHAMPION LANCHEUR DE JAVELOT, EST DISQUALIFIE JUSQU'AU 15 JUILLET.

HELSINGFORS, Finlande. 16. — Le champion finlandais, Matti Jarvinen, recordman du monde au javelot...

LE CLASSEMENT

Table with columns for League, Country, and Points. Includes sections for Ligue Américaine, Ligue Nationale, and Ligue Internationale.

Très Nerveuse 6 Mois Fut Promptement Soulagée

Les maux de tête, les maux de dos, la constipation disparaissent ainsi grâce aux "FRUIT-A-TIVES".

"Mes nerfs étaient détraqués au point de souffrir d'un dérèglement général. Je souffrais de maux de dos, de constipation et de nervosité. Je ne dormais pas. Cela dura six mois. J'essayai alors les "Fruit-a-tives".

Funérailles de R. P. Evain. O.M.I.

ELLES ONT EU LIEU HIER A VILLE-MARIE. — 26 PRETRES PRESENTS.

VILLE-MARIE, Témiscamingue, P.Q. 21 (Spécial). — Le R. P. J. Evain, missionnaire Oblat de plusieurs réserves indiennes et vicaire à Ville-Marie, a été porté au lit...

Le conseil municipal et la chambre de Commerce assistaient en corps. Le président régional de l'U. C. C. et les représentants des missions indiennes deservies par le Révérend Père étaient présents.

Le service fut célébré par le R. P. A. Bourassa, O.M.I. Sup. et curé de Ville-Marie assistés de MM. les abbés Moutet, curé de Guigues, et Gauvin, curé de Lorrainville.

4 TOURISTES EN UN PRECIPICE

UNE JEUNE FILLE SE TUE. — UN GARÇONNET SE BLESSE.

INTERLAKEN, Suisse. 21. (P.A.) — Quatre touristes anglais sont tombés dans un précipice en gravissant la montagne Harder aujourd'hui. Mlle Jenny Brown, d'Écosse, perdit pied après que la terre et les cailloux se détachèrent sous ses pas...

LA BALLE N'EST PAS POPULAIRE

LE BRÉSIL NE S'INTERESSE PAS A LA BALLE AUX BASES. — BALLON ET NATATION EN FAVEUR.

RIO DE JANEIRO. — Le Brésil est l'un des rares pays de l'Amérique du Sud qui ne soient pas intéressés à la balle aux bases.

LES COURSES AU PARC BELMONT

MORSTONE, REJONTEUR DE MORVICH, GAGNE LES STAKES SWIFT. — LE STEEPLECHASE A NAT CLYMAN.

NEW-YORK. — Voici les résultats des courses de mercredi à Belmont: Première Course. 1. Brandon Rose, Barnes, 6 à 1, 5-2, 6-5, 2. — Compensance, Collettieri, 9 à 2, 8-5, 4-5, 3. — Sun Tweed, Munden, Munden, 10 à 1, 4-1, 2-1. Temps, 53 secondes 3-5 pour quatre furlongs et demi.

"Annonces Classées"

11 Monument LE PLUS beau choix de monuments de caractère artistique et religieux chez J.-P. Laurin, 85 rue Georges, Ottawa. Tél.: R. 612.

Femmes, Filles demandées COUTURIERE avec expérience dans robes et manteaux de dames. S'adresser Mme Bélanger, 488 Rideau, Ottawa. 4024-16-118

14 On demande FILLES expérimentées dans la confection de pantalons, Grand-Holmes-Graham, 43 Montcalm, Hull. 5612-14-115

15 Servantes demandées SERVANTE générale demandée. S'adresser à 61 rue Vaughn. 5637-15-119

18 Positions demandées JEUNE FILLE comble, 6 ans d'expérience, bonnes références. S'adresser Casier 23, Le Droit. 4033-18-119

21 A louer MAISON D'ÉTÉ meublée, sur rivière Ottawa, côté Québec, en face du New Edinburgh Club. Lumière, eau, chambre de bain. Prix modéré. Sher. 220. 1707A

24 Chambres à louer CHAMBRES meublées ou non, usage du bain et téléphone. 23 rue Caron, Wrightville. 2974B-24-118

29 A vendre ou à échanger TERRE 50 arpents près de Plantagenet, à vendre ou échanger pour automobile ou propriété en ville. 252 Slater. 4018-29-116

45 Fourneurs G. GIROUX, marchand-fourneurs de chair Remodelage et réparations. 164 St-Patrice, Rideau 4554. 12-45

31 Agent à prêter ARGENT à prêter sur propriété moderne en ville. Service prompt. Capital Trust Corporation, 10 rue Metcalfe. 5631-31-119

56 Ferblantiers ALBERT GAUTHIER ferblantier-Couvertures, corniches, plafonds en tôle, fournaises à air chaud. Ouvrage garanti. 243 Ave. Champlain, Hull. 40-56

68 Coiffeurs ONDULATION Marcel. Satisfaction. Par appointment. Mlle Irène Perrier, Tél. Rideau 5221. Prix, 25 cents. 4022-68-117

78 Architecte M. Charles BRODEUR, I.R.A.C., 18 rue Rideau, Queen 2596, 2 Châteauguay, Hull, Sh. 2950. 78

79 Avocats AUGUSTE LEMIEUX, C.R., avocat, Ontario et Québec, 100 rue National, Ottawa, Édifice Banque Nationale. Tél. Queen 240. 72

81 Spécialistes DR R. CHEVRIER, 168 avenue Daly, chirurgien consultant. Heure de bureau, 2 à 4 heures p.m. DOCTEUR J. L. LAMY, 211 rue Stewart, Diplôme des hôpitaux de Paris. Spécialité: chirurgie générale. DR DE HAÏTRE, hôpitaux de Paris, hôpital général, rue Water, Chirurgie, Femmes, Reins, Vessie, 151 Stewart, 161, R. 63. 81

Dr A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'Hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Rideau, Tél.: R. 4789. 81

Solliciteurs de brevets HASKETT, W. IRWIN, solliciteur de brevets, 18, rue Fligel, Q. 4374

DEMANDEZ NOS PRIX Vous les Trouverez Satisfaisants BROCHURES CIRCULAIRES PANCARTES INSIGNES ENTETES de LETTRES ENVELOPPES CARTES MORTUAIRES ETC. LE DROIT 98, rue Georges - Ottawa Tél: Rid. 514-515 4, rue Langevin - Hull Tél: Sher. 8925

VENTE DE SOULIERS DE TENNIS 1800 Paires pour Hommes, Femmes et Garçons Régulier jusqu'à \$1.00. POUR HOMMES — Souliers de Tennis noirs ou bruns. Pointures 6 1/2 à 9. POUR DAMES — Souliers de Tennis blancs, bruns ou noirs. Pointures 2 1/2 à 6 1/2. POUR GARÇONS — Souliers de Tennis bruns, noirs ou blancs. Pointures 11 à 5. 800 PAIRES DE SOULIERS DE TENNIS Valeurs courantes jusqu'à 79c. Souliers de Tennis pour Enfants; blancs, noirs ou bruns. Pointures 4 à 10 1/2. La paire. Pas de Commandes C. O. D. ni par Téléphone. MCKERRACHER-WANLESS LIMITED ANGLE DES RUES RIDEAU ET SUSSEX Téléphone: RIDEAU 2802



La saveur des mets est merveilleusement améliorée

Nous serions fiers de vous dire comment ajouter une nouvelle saveur à vos plats favoris. Ce livre, "LA MAGIE CULINAIRE", est rempli de recettes des plus délicieuses mets que vous ayez jamais goûtés: puddings, gâteaux, salades, crèmes glacées, etc. tout 180 recettes éprouvées.

Essayez cette recette de Poudding au riz à la crème 1/2 tasse riz 2 tasses lait 1 tasse sucre 1 œuf à thé sel 1/2 tasse raisins secs et laissez attendre 15 minutes, avec l'eau et le lait, jusqu'à absorption de l'eau. Ajoutez le lait condensé, les œufs battus et les raisins. Continuez la cuisson jusqu'à minutes. Servez chaud ou froid. Découpez ce coupon aujourd'hui. Vous recevrez, gratis, par la poste, un exemplaire de "La Magie Culinaire".



Lait Condensé Eagle

VENTE DE SOULIERS DE TENNIS

1800 Paires pour Hommes, Femmes et Garçons Régulier jusqu'à \$1.00.

POUR HOMMES — Souliers de Tennis noirs ou bruns. Pointures 6 1/2 à 9. POUR DAMES — Souliers de Tennis blancs, bruns ou noirs. Pointures 2 1/2 à 6 1/2. POUR GARÇONS — Souliers de Tennis bruns, noirs ou blancs. Pointures 11 à 5.

800 PAIRES DE SOULIERS DE TENNIS

Valeurs courantes jusqu'à 79c. Souliers de Tennis pour Enfants; blancs, noirs ou bruns. Pointures 4 à 10 1/2. La paire. Pas de Commandes C. O. D. ni par Téléphone.

MCKERRACHER-WANLESS LIMITED

ANGLE DES RUES RIDEAU ET SUSSEX Téléphone: RIDEAU 2802

On trouverait le corps à plusieurs milles de la ville

LA POLICE CHERCHE LE CADAVRE DU MAGISTRAT HOWELL JUSQU'AUX ENVIRONS DE ST-JOSEPH D'ORLEANS.

Un groupe de constables de la police de comté et de la police d'Ottawa continue aujourd'hui à faire des recherches pour trouver le corps du magistrat Charles Howpell dans la rivière Rockcliffe. Le magistrat est disparu depuis six jours, et normalement, le corps devrait revenir de lui-même à la surface au cours de la neuvième ou dixième journée.

La police ne fait plus de recherches avec les grappins et se contente de surveiller avec des chaloupes la rive sud de l'Ottawa jusqu'à St-Joseph d'Orléans. On croit maintenant que le corps sera trouvé à plusieurs milles de la remise à bateaux de Rockcliffe, où le noyade s'est tout semblablement produite.

Les autorités de la police ont fait hier des expériences pour voir où le corps du magistrat pouvait être entrainé par le courant. Les officiers placèrent des cousins sur l'eau près des remises à bateaux et les suivirent en chaloupe. Les cousins filèrent rapidement avec le courant, et arrêtèrent finalement sur la rive sud à environ 10 milles des remises. Le chef G. P. McCarthy, de la police de comté, a fait remarquer que le corps d'une femme qui s'était jetée dans la rivière à Rockcliffe l'an dernier, a été trouvé à peu près dans cet endroit.

Eastview payera l'eau fournie en 1930 par Ottawa

A son assemblée régulière, hier soir, le conseil municipal d'Eastview a décidé de payer un montant de \$3,422 pour servir un montant de la ville d'Ottawa pour l'eau, pour l'année 1930 ainsi que le premier paiement pour l'eau de 1931.

Le règlement municipal couvrant l'emprunt de la somme de \$75,000 de la Province de l'Ontario, a été lu à sa troisième lecture. Deux résidents d'Eastview, M. et Mme Leduc, qui tiennent un restaurant dans les limites de la municipalité ont été exemptés de payer la taxe de \$10 pour leur restaurant.

Confère en deuil

Mme Elizabeth Violet Caulfield, épouse de M. T. D. Finn, chef de l'Information au "Citizen", est décédée de bonne heure ce matin à sa résidence, 88 avenue Blackburn, à la suite d'une maladie de plusieurs mois. Son époux et ses 5 enfants étaient à son chevet.

Mme Finn naquit à Kingston, Ont., fille de feu M. et Mme Thomas Caulfield. Elle reçut son instruction au Couvent Notre-Dame à Kingston. A son mariage, elle vint demeurer à Ottawa où elle demeurerait depuis. Elle était paroissienne de l'église St-Joseph.

PARTIE de CARTES

Organisée par les Enfants de Marie Au bénéfice de l'église. CYRVILLE JEUDI, 21 MAI, à 8 hres Prix d'entrée. Bienvenue.

FROMMAGE CHATEAU Reconnu comme l'Aristocrate des Fromages

Les imposantes funérailles de M. P. Michaud

CONCOURS pour l'embellissement de nos routes

Les funérailles de M. P. Michaud, décédé dimanche à l'âge de 77 ans, ont eu lieu hier matin à l'église St-Charles, à 8 heures. M. l'abbé F.-X. Barrette, curé de la paroisse, chanta le service. M. l'abbé Ranger agissait comme diacre, M. l'abbé M. Tessier comme sous-diacre. La chorale de la paroisse sous la direction de M. Charles Gautier, rendit la messe de Bourdais. M. Pierre Gautier touchait l'orgue.



FEU M. P. MICHAUD Assisté par ses funérailles: Mlle Ida Michaud, M. et Mme René Desormeaux, M. et Mme O. Emond, M. et Mme O.-H. Desabrais, MM. Aurélien Bélanger, Willie Rossignol, Aurélien Brunet, Fabien Brunet, F.-X. Larocque, O. McFadden, R. Rossignol, E. Rossignol, H. Foley, J. Champagne, Z. Jounisse, H. Bordeleau, R. Bordeleau, F. Carrière, A. Proulx, C.-E. Lapointe, O. Quirouette, I. Gauvreau, O. Legault, R. Legault, E. Hudon, R. Hudon, S. Hudon, J. Madon, T. Proulx, A. Thérien, A. Ducharme, R. Charbonneau, F. Boulié, E. Pepin, O. Jolicoeur, M. Parelle, A. Malham, M. Greco.

LES TAXES à ALEXANDRIA JEUNES GENS CONdamnÉS POUR N'AVOIR PAS PAYÉ LA TAXE. ALEXANDRIA, Ont., 21.— Six jeunes gens ont comparu hier devant le juge Russell pour recevoir leur sentence, ayant avoué auparavant avoir négligé ou refusé de payer leurs taxes, après que la demande leur en eut été faite. Ce sont: W. Théoret, A. Martin, M. Lepage, B. Proulx, A. Bélisle et C. Pilon. Théoret et Martin ont été condamnés à dix dollars avec dépens ou à dix-huit jours de prison, et ils ont payé l'amende. Les autres de Lepage et de Proulx ont été ajournés et Bélisle et Pilon devront payer quinze dollars avec dépens ou passer vingt et un jours en prison. Comme ils n'ont pas payé l'amende, ils ont été incarcérés.

LES TAXES à ALEXANDRIA

LES TAXES à ALEXANDRIA (suite) On critique les autorités municipales qui demandent le paiement de taxes quand tant de personnes sont sans emploi. On représentera au magistrat que ces jeunes gens étaient en retard de deux ou trois ans dans le paiement des taxes et avaient apparemment de l'argent pour voyager ou se payer certains luxes.

LA RÉCOLTE DE BLÉ EN RUSSIE

ELLE SERAIT CETTE ANNEE D'ENVIRON 36,500,000 TONNES. LONDRES, 21.— La Russie estime sa prochaine récolte de blé à environ 36,500,000 tonnes, soit une augmentation de 7,000,000 sur l'an dernier. Les semailles du blé d'hiver se sont faites sur une étendue de 12,600,000 acres.

CES ÉCOSSAIS SE BLESSENT

NORTH BAY, Ont., 21. (P.C.)—Quatre jeunes Écossais, autrefois de Montréal, se sont fait de graves blessures hier soir dans un accident d'automobile à Bonfield, à 22 milles à l'est de North Bay, et ont été transportés à l'hôpital de Bonfield. Ce sont: J. Hamilton, H. Catcart, C. Roder et G. Ganson. Ces jeunes gens étaient partis de Montréal pour le nord d'Ontario, afin d'y chercher de l'emploi.

LAROCQUE LEADS IN VALUES Vêtements pour toute la Famille

OCTROIS RENOUEVÉLÉS POUR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Les octrois à l'enseignement technique au Canada seront renouvelés. En conformité avec une promesse qu'il a faite lors de sa dernière campagne électorale, le premier ministre Bennett proposera sous peu au parlement de voter une somme de \$750,000 par année, pour quinze ans, pour l'enseignement technique. Les versements seront sujets aux conditions d'une entente que l'on fera avec les divers gouvernements provinciaux.

SARCASME TROP FACILE D'UN ÉCRIVAIN DE VANCOUVER

Le pamphlet qui provoque les commentaires du "Manchester Guardian". (De la Presse Associée) LONDRES, 21.—Ce pamphlet semble même pas valoir la publicité que lui fait, mais s'il peut provoquer une déclaration d'Ottawa sur les projets, modérés et manifestes de l'Anglo-Canadian Educational Committee, cet échantillon élaboré de l'esprit amer de Vancouver aura son effet. Tel est commenté le fait aujourd'hui par le "Manchester Guardian" sur le pamphlet étudié le 7 mai par le Conseil des Métiers et du Travail de Toronto. Le pamphlet demandait la formation d'une société canadienne qui pourrait coopérer avec un comité anglais, à l'effet de trouver des positions à plus de 30,000 diplômés d'écoles publiques anglaises.

M. de Montigny s'oppose à ce que les groupes paroissiaux jouissent d'une exemption du droit d'auteur

La convention révisée du Copyright de Rome exige que les pays qui ont souscrit, protègent un auteur dont le travail a été déformé ou a subi toute modification nuisible à son honneur, mais de lavis de Louvigny de Montigny, les amendements dans la loi du Copyright ne pourraient pas à cette chose. M. de Montigny a fait des représentations à cette fin, aujourd'hui, devant le comité parlementaire chargé de l'examen de ces amendements. Il a dit qu'une législation spéciale devrait être mise en force pour insérer la question nouvelle de "droits moraux" dans la jurisprudence canadienne. Au Canada, selon le traducteur-en-chef de Sénat, il n'existe pas de recours équitable dans le cas d'empêchements ou d'infractions au Copyright. Les États-Unis envoient les plagiaires en prison ou les mettent à l'amende, mais au Canada, un auteur doit prouver les dommages subis. C'est une chose très difficile.

GREVE TEXTILE FRANCO-BELGE

UNE CENTAINE DE MILLE EMPLOYÉS SONT AFFECTÉS, DONT 43,000 BELGES. LILLE, Franc., 21.— (P.A.) Plus de 100,000 employés de l'industrie textile, dont 43,000 belges, sont aujourd'hui en grève en cette région, par suite de difficultés sur les salaires. On garde les manufactures, mais il n'y a pas eu jusqu'ici d'actes de violence. Les bourgeois de Roubaix et de Tourcoing, sur la frontière franco-belge, ont demandé au ministre du Travail de reprendre les négociations sur les salaires, vu que les ouvriers belges n'étaient pas représentés aux négociations précédentes, qui se terminèrent par la grève. Les Belges, qui traversent en général chaque jour la frontière pour se rendre à leur travail, ne sont pas affectés par l'assurance sociale française, qui est déduite des salaires et est une des principales causes de la grève.

DEMANDE DE L'HON. VENIOT

IL DEMANDERA COPIE DE CORRESPONDANCE SUR L'ENTREE DE T.-N. DANS LA CONFÉDÉRATION. L'hon. P.-J. Veniot, ancien ministre des Postes, a donné avis qu'il demanderait en Chambre des Communales copie de toute la correspondance échangée entre le premier ministre Bennett et W.-A. McKay, de St-Jean, Terre-Neuve, et toute autre personne au sujet de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération.

CHEZ LES SAUVAGES

"Chez les Sauvages" est un recueil d'épisodes indiennes intéressantes et instructives. Lisez-le si vous voulez connaître les croyances et les coutumes des sauvages. Vous pouvez vous le procurer pour 50 sous (60 sous par poste), à la Librairie du "Droit".

Autres Nouveautés à 50 sous (60 sous par poste) EN VEILLANT LES ORPHELINS DE GRAND-PRE LA FIN DE LA TERRE CONTES POUR ENFANTS Nouveautés à \$1.00 (\$1.10 par poste) NORD-SUD EN FEUILLETANT NOS ECRIVAINS La Librairie du Droit 98, rue Georges, Ottawa.

Ce garçonnet est retrouvé sur le chemin Metcalfe

IL S'ÉTAIT INSTALLÉ DANS UN FOSSÉ PRES DE GREELY POUR Y PASSER LA NUIT.

Jean-Paul Champoux, 11 ans, fils de M. Joseph Champoux, 135 rue Clarence, disparu de la demeure de son père depuis hier après-midi, à 2 heures, a été retrouvé hier soir, sur le chemin Metcalfe, à Greeley, à 12 milles d'ici. M. Dennis Chle, un cultivateur du comté d'Osgoode, trouva l'enfant le long du chemin et en train de se fabriquer un lit avec des herbes, pour y passer la nuit. Les parents de l'enfant ont averti la police d'Ottawa, qui trouva l'enfant dans un magasin de Greeley ou M. Chle l'avait amené. L'enfant est muet, et les gens ne pouvaient savoir rien de lui. Le père de l'enfant parti hier soir vers les minut et le ramena chez lui. De toute apparence l'enfant aurait marché jusqu'à Greeley, car le père déclara que l'enfant était tellement fatigué, quand il le trouva dans le magasin à Greeley, qu'il pouvait à peine se tenir debout.

Une amende de \$10 est imposée à ces quatre opérateurs

LE JUGE MCKINLEY SE CONFORME DANS SA DECISION, AUX INTENTIONS DU MAGISTRAT HOWELL. Ernest Andrews, William H. Hartnett, Abraham Zumar et Bruce Fawcett, trouvés coupables par le magistrat Charles Howpell d'avoir fait le piquet devant le théâtre Avalon, rue Bank, dans le but de forcer les propriétaires, M. P. J. Nolan, d'engager comme opérateurs cinématographiques des membres de l'Union des Opérateurs d'Ottawa, ont été condamnés chacun par le juge J. F. McKinley en cour de police ce matin à \$10 d'amende avec dépens. Mire Hal Burns, avocat de la défense, a annoncé qu'il en appellera dans quelques jours de cette décision rendue contre les membres de l'Union.

SOUPER INTIME DES FRÈRES D'ARMES

Le groupe d'écrivains de l'Oeuvre de Jeunesse d'Ottawa, mieux connus sous le nom "Les Frères d'Armes" ont organisé un souper intime qui aura lieu ce soir dans une salle de l'O. J. O. à 6 h. 30. Pour l'occasion ils ont tenu à y convier plusieurs de leurs amis, entr'autres des anciens écrivains dans la personne de MM. Richard Pinard, F.-J. Audette, Wilfrid et Orville Charette et autres de la vieille garde.

GREVE TEXTILE FRANCO-BELGE

UNE CENTAINE DE MILLE EMPLOYÉS SONT AFFECTÉS, DONT 43,000 BELGES. (suite) Après le banquet on fera la visite des salles et les "Frères d'Armes" prendront part à une poule d'écrimage. A tous ceux qui veulent se joindre aux convives pour la fête de ce soir et autres, nous leur dirons qu'ils seront les bienvenus. On pourra se procurer les billets à la porte pour la modique somme de cinquante sous. C'est pour 6 h. 30.

JAMBE FRACTURÉE

M. Adélar Bastien, marchand en vue d'Alimay, a fait une chute de pied et s'est fracturé une jambe en descendant l'échelle de sa glacière vers 8.30 heures ce matin. Ses fils le conduisirent chez lui. Le Dr H. P. Hudson le fit transporter à l'hôpital civique d'Ottawa, pour examen au rayon X. Il fut ensuite reconduit chez lui.

Vendredi - Une Nouvelle Conception en ROBES JAQUETTES Avec Robe de Crêpe Blanc et Cardigan Soie-et-Laine \$10.95

Murphy-Gamble Limited La robe sans manches est faite de crêpe lavable, durable, garanti. Le cardigan est confectionné de soie et laine très fin. Blanches avec jaquette opposition; ou en teintes pastellées pour assortir — roses, bleues, jaunes, vertes. Tailles 14 à 42. Spécial, \$10.95.

L'hon. M. Dupré était présent DÉMISSION DU CABINET BELGE

LE MINISTRE ASSISTE AU LANCEMENT DU "CHARLOTTETOWN". BRUXELLES, 21. (P.A.)—Le cabinet libéral catholique belge a démissionné cet après-midi, par suite d'une crise soudaine amenée en chambre sur la question d'affecter à \$575,000 livres sterling à la construction de travaux à la frontière. Le premier ministre Jaspars annonça que le gouvernement acceptait l'amendement du parti catholique en vue de réduire les crédits demandés. Les libéraux refusèrent d'accepter l'amendement. M. Bovesse, un libéral, ministre depuis deux jours, annonça qu'il démissionnait. La séance de la chambre fut suspendue et le cabinet tint une réunion et il fut décidé d'offrir la démission du ministère au roi.

Règlements pour les véhicules

D'après la section 34 (1) des règlements de la circulation de la province d'Ontario, tout véhicule commercial doit porter dans un endroit visible le nom et l'adresse de son propriétaire, et de même, de chaque côté, des plaques émises par le ministère provincial de la Voirie indiquant le poids maximum qui peut être porté par le véhicule en question d'après son permis. Les mêmes règlements s'appliquent pour les voitures traînées par les camions ou les automobiles. Ils ne s'appliquent pas cependant aux ambulances, corbillards, patrouilles, voitures de pompiers et véhicules publics.

Saisie de 200,000 billets de loterie

Les officiers de moeurs de la police d'Ottawa ont saisi hier après-midi environ 200,000 billets de loterie dans un bureau de l'édifice Butterworth, rue Sparks. Il n'y avait personne dans le bureau au moment de la visite des détectives, et aucune arrestation n'a encore été faite. Ce sont pour la plupart des billets de loterie pour les parties de baseball. La police croit que le propriétaire des billets a quitté la ville hier matin.

Une visite à la nouvelle librairie du "Droit", 98, rue Georges, fera plus que vous intéresser; elle vous invitera à ne pas retourner les mains vides.

IMMEUBLE PLAZA TEL: RIDEAU 398 Parisien et Chartrana AVOCATS et NOTAIRES 45, RUE RIDEAU OTTAWA ARGENT A PRETER

M. VIAU OTTAWA BOILER AND STEEL WORKS Manufacturiers de Bouillottes, Machines, Actier de structure, etc. SOUDURE AU GAZ ET A L'ELECTRICITE Un gros assortiment de poutres d'acier, plaques, angles, tubes et bouillottes en magasin. Rues Sherwood, Queen et Broad Téléphone: Sher. 1970

Améliorez votre situation Faites de l'assurance-vie pour la seule compagnie canadienne-française à charte fédérale. Nous offrons des positions très rémunératrices dans tous les centres canadiens-français. Pour détails intéressants, écrivez à J.-E. MORIN, Gérant des Agences.

LA SAUVEGARDE EDIFICE "LA SAUVEGARDE" MONTRÉAL

BENOIT FRÈRES 228, rue Dalhousie - Tél: Rideau 177 (Angle de la rue Guigues) En face des Entrepôts des Marchands de Bière. Toutes nos viandes sont inspectées par le Gouvernement. On vous prie de venir de bonne heure afin d'éviter la foule. SPECIAUX DE FIN DE SEMAINE